



BULLETIN DU SPORT DE PERFORMANCE

swiss aquatics 
swimming

Informations actualisées sur
www.swiss-aquatics.ch

Version du 01 septembre 2026

SUPPLIERS



NOSERGROUP

PARTNERS



SWISSLOS



TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	5
RETROSPECTIVE ET PERSPECTIVES.....	5
COLLABORATEUR·TRICE·S DU SPORT DE PERFORMANCE.....	7
ÉQUIPE DE DIRECTION DU SPORT DE PERFORMANCE.....	7
AUTRES COLLABORATEUR·TRICE·S DU SPORT DE PERFORMANCE.....	7
DIRECTEUR SPORTIF NATATION.....	8
MÉDIAS ET COMMUNICATION.....	8
ÉQUIPE NATIONALE	9
SELECTION DES CADRES NATIONAUX 2024-2028.....	9
LIMITES DE SELECTION POUR LA SAISON 2027/ 2028.....	12
CADRES NATIONAUX DE NATATION 2026/2027	13
CATALOGUE DES CADRES ET MESURES D'ENCOURAGEMENT	15
CONVENTION DES CADRES	19
PLANIFICATION DE LA SAISON	20
2026/2027.....	20
PERIODISATION DE BASE 2024- 2028.....	20
CHAMPIONNATS NATIONAUX 2026 / 2027.....	21
PLANIFICATION DE LA SAISON DU CADRE NATIONALE ÉLITE 2026/2027.....	23
PLANIFICATION DE LA SAISON DES CADRES NATIONAUX DE LA RELÈVE 2026/2027.....	24
SÉLECTION AUX CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX.....	25
PHILOSOPHIE ET OBJECTIFS	25
OBJECTIFS DANS LE DOMAINE DE L'ÉLITE	25
OBJECTIFS DANS LE DOMAINE DE LA RELEVÉ	27
DISPOSITIONS RELATIVES À LA SÉLECTION DES ATHLÈTES	30
DISPOSITIONS RELATIVES À LA SÉLECTION DU STAFF ENCADRANT.....	32
CONCEPT DE SELECTION AQUA CM (25 M) 2026	33
CONCEPT DE SELECTION CE U23 (50 M) / JEUX EUROPEENS 2027	36
CONCEPT DE SÉLECTION CISM WORLD SUMMER GAMES (50 M) 2027.....	39
CONCEPT DE SELECTION AQUA CM (50 M) 2027	42

CONCEPT DE SÉLECTION SUMMER FISU WORLD UNIVERSITY GAMES (50 M) 2027.....	45
CONCEPT DE SELECTION EA CEJ (50 M)	48
CONCEPT DE SELECTION EYOF (50 M) 2027	51
PARTICIPATION AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES.....	56
COMPÉTITIONS DE PRÉPARATION ET DE FORMATION.....	56
OPEN WATER SWIMMING.....	57
SELECTION DE L'EQUIPE NATIONALE DE NATATION EN OPEN WATER 2024-2028.....	57
CALENDRIER DES CADRES NATIONAUX OPEN WATER 2026/2027.....	60
CONCEPT DE SELECTION EA CE OW 2027.....	61
CONCEPT DE SELECTION AQUA CM OW 2027	63
CONCEPT DE SELECTION EA CEJ 2027 OW	65
CADRES RÉGIONAUX.....	68
SÉLECTION DES CADRES RÉGIONAUX	68
LIMITES DES CADRES POUR LA SAISON 2027/ 2028.....	68
DIE REGION ROS STELLT SICH VOR.....	70
LA REGIONE RSI SI PRESENTA	72
LA RSR SE PRÉSENTE.....	73
DIE REGION RZO STELLT SICH VOR.....	75
DIE REGION RZW STELLT SICH VOR.....	76
ATTRIBUTION DES SWISS OLYMPIC TALENT CARDS.....	77
PISTE.....	77
PROMOTION DE LA RELÈVE.....	79
STRUCTURES DÉCENTRALISÉES POUR LA PROMOTION DE LA RELÈVE.....	79
CENTRES DE PROMOTION DE LA RELEVÉ (PR).....	80
SWISS AQUATICS TRAINING BASE (SATB).....	81
PHILOSOPHIE ET OBJECTIFS	81
STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET EFFECTIFS	83
ADMISSION AU PROGRAMME DU CNP	83
SERVICES SATB.....	84
CENTRES DE COMPÉTENCES NATIONAUX DES RÉGIONS.....	86
PHILOSOPHIE ET OBJECTIF	86
STRUCTURE ORGANISATIONNELLE	86

ACCÈS AUX CCN.....	87
SCIENCE ET RECHERCHE	88
TÂCHES PRINCIPALES DE LA SCIENCE DE L'ENTRAÎNEMENT	88
ENCADREMENT DES ATHLETES	89
SPORT D'ÉLITE ET ARMÉE.....	90
PRINCIPES DU SPORT D'ÉLITE ET DE L'ARMÉE	90
ÉCOLE DE RECRUES POUR SPORTIF·VE·S D'ÉLITE (ER-SPO).....	92
POSTES DE MILITAIRES CONTRACTUELS	92
CISM - CONSEIL INTERNATIONAL DU SPORT MILITAIRE	93
SUIVI MEDICO-SPORTIF	95
OFFRE DE MEDECINE DU SPORT POUR LES ATHLETES DE CADRE.....	95
ANTIDOPAGE	98
FORMATION SWISS AQUATICS SWIMMING	99
ATTRIBUTION DES SWISS OLYMPIC CARDS	103

AVANT-PROPOS

RETROSPECTIVE ET PERSPECTIVES

Chers nageurs et nageuses, chers entraîneurs et entraîneuses, chers amis et amies de la natation,

À l'hiver 2025, peu avant Noël, World Aquatics a publié le système de qualification pour les Jeux Olympiques de Los Angeles 2028. Les temps limites ont une nouvelle fois été sensiblement durcis et correspondent désormais à la douzième meilleure performance d'engagement enregistrée lors des Jeux Olympiques de Paris 2024. Il était donc prévisible que le monde de la natation réagisse et que le niveau de performance international continue sa progression. Cette dynamique soutenue, observée depuis la période post-COVID, se confirme ainsi pleinement. Les exigences se sont accrues à tous les niveaux : les temps nécessaires pour accéder aux demi-finales, aux finales et aux podiums lors des Championnats d'Europe 2026 à Paris sont encore devenus plus rapides. Les femmes ont établi 9 records du monde en bassin de 50 m et 9 records du monde en bassin de 25 m (tous individuels), tandis que les hommes ont battu 2 records du monde en grand bassin et 4 en petit bassin (également tous individuels). Un nouveau record du monde a par ailleurs été établi en relais mixte en bassin de 50 m.

La natation suisse poursuit elle aussi sa progression. Les hommes ont amélioré 3 records de Suisse en grand bassin (1 individuel et 2 en relais) ainsi que 4 records de Suisse en petit bassin (1 individuel et 3 en relais). De leur côté, les femmes ont établi 5 nouveaux records de Suisse en petit bassin, tous dans des épreuves individuelles. Un relais mixte suisse a également signé un nouveau record national.

Les résultats obtenus lors des grandes compétitions internationales de la saison 2025/2026 sont particulièrement réjouissants.

Lors des Championnats d'Europe 2026 à Paris, la délégation suisse comptait 19 athlètes (7 femmes, 12 hommes), qui ont effectué 60 courses (52 individuelles et 8 relais), pour un total de 5 finales, 7 demi-finales, 4 records de Suisse et un taux de meilleures performances personnelles de 38 %. Une fois encore, Noè Ponti s'est illustré en remportant la médaille de bronze sur 100 m papillon.

Les spécialistes de l'Open Water ont également convaincu à Paris avec deux classements dans le Top 16, respectivement sur 10 km et 5 km dans la Seine.

Kay-Lyn Löhr a quant à elle marqué les Championnats d'Europe juniors 2026 à Munich en remportant deux médailles d'argent sur 100 m et 200 m brasse. Elle faisait partie d'une solide délégation suisse composée de 19 athlètes (11 femmes, 8 hommes), qui a effectué 59 courses (54 individuelles et 5 relais), 6 finales, 10 demi-finales et un taux de meilleures performances personnelles de 37,0 %.

Une délégation de 14 athlètes (10 femmes, 4 hommes) a également participé au Central European Countries Junior Meet. Les nageurs et nageuses suisses y ont effectué 49 courses (44 individuelles et 5 relais), atteint 11 finales, obtenu un taux de meilleures performances personnelles de 27,3 % et établi deux records nationaux de catégorie d'âge. À la tête de ces résultats figure Ivan Tolpanov, médaillé de bronze sur 50 m papillon.

Parallèlement aux succès sportifs, nous restons confrontés au défi du faible taux d'autofinancement de la fédération. Depuis l'introduction du nouveau modèle de soutien aux fédérations, les aides financières stagnent et devraient même diminuer à l'avenir, alors que les coûts continuent d'augmenter sous l'effet de l'inflation et d'autres facteurs. En étroite collaboration avec nos clubs membres, nous travaillons activement à l'élaboration de solutions durables.

La saison 2026/2027 s'annonce riche en événements majeurs. En décembre 2026 auront lieu les Championnats du monde en petit bassin à Pékin. Durant l'été 2027 se succéderont les Championnats d'Europe U23 à Istanbul, organisés dans le cadre des European Games, puis les CISM World Military Games à Greensboro, les Championnats du monde World Aquatics à Budapest et enfin les FISU World University Games à Chungcheong. Le Festival olympique de la jeunesse européenne (FOJE) 2027 se déroulera à Lignano. Les Championnats d'Europe juniors de natation se dérouleront à Bjelovar, et les Championnats d'Europe juniors d'Open Water n'ont pas encore été annoncés.

Au nom du département du sport de performance natation, je souhaite à toutes et à tous une saison 2026/2027 saine et couronnée de succès.

Markus Buck, chef du sport de performance natation, Swiss Aquatics Swimming

COLLABORATEUR·TRICE·S DU SPORT DE PERFORMANCE

ÉQUIPE DE DIRECTION DU SPORT DE PERFORMANCE

Chef du sport de performance Natation	Markus Buck markus.buck@swiss-aquatics.ch	(employé)
Cheffe de la relève Natation	Paulina Kratka paulina.kratka@swiss-aquatics.ch	(employée)
Leading Coach Open Water	Gabriel Schneider gabriel.schneider@swiss-aquatics.ch	(mandat)
Représentant des entraîneur·e·s (VTR)	Tobias Gross tobias.gross@swiss-aquatics.ch	(mandat)

AUTRES COLLABORATEUR·TRICE·S DU SPORT DE PERFORMANCE

Secrétariat	Nina Kost & Joël Jossi swimming@swiss-aquatics.ch	(salariés)
Chief Medical Officer (médecin de la fédération)	Dr Sibylle Matter Sibylle.Matter@medbase.ch	(mandat)
Psychologue du sport/ Psychothérapeute	Cristina Baldasarre cristina.baldasarre@mind2win.ch	(mandat)
Chef physio	Hugo Pinto hugo@3pohealth.ch	(mandat)
Scientifique de l'entraînement	Dr Dennis Born dennis.born@swiss-aquatics.ch	(OFSPPO)
Umimplavat	Marek Polach et Ondrej Kubinek marek@umimplavat.cz & kubinek.ondra@gmail.com	(mandat)
Conseils nutritionnels	Dr Joëlle Flück (OYM) & Yvonne Forster (SPONSER) Joelle.Flueck@oym.ch & y.forster@sponser.ch	(mandat)

Entraîneurs de la fédération (SATB)	Massimo Meloni	(salaire)
	massimo.meloni@swiss-aquatics.ch	
	Andrea Mercuri	(salaire)
	andrea.mercuri@swiss-aquatics.ch	
Responsable de l'environnement	Daniela Torre	(mandat)
	torre@sport-excellence.ch	
Event Coaches Elite	Clément Bailly	(mandat)
	Paul Kutscher	(mandat)
Event Coaches Relève	Fausto Mauri	(mandat)
	Florent Tresarrieu	(mandat)

DIRECTEUR SPORTIF NATATION

Directeur sportif natation	Beat Hugenschmidt	(mandat)
	beat.hugenschmidt@swiss-aquatics.ch	

MÉDIAS ET COMMUNICATION

Responsable Marketing & communication	Tanja Moos	(mandat)
	tanja.moos@swiss-aquatics.ch	
Coordinatrice médias natation	Regula Späni	(mandat)
	regula@spaenimedia.ch	



ÉQUIPE NATIONALE

SELECTION DES CADRES NATIONAUX 2024-2028

Les critères de sélection pour les cadres nationaux 2024-2028 se basent sur les limites pour les compétitions internationales but de la catégorie élite et junior et prennent en outre en considération des tendances de développement. Les critères peuvent être adaptés si l'évolution nationale ou internationale de la natation rend une modification nécessaire.

L'admission est en principe effectuée au 1er septembre par le chef du sport de performance/la cheffe de la relève. Le fait d'atteindre la limite ne donne pas automatiquement droit à une place dans le cadre. Pour prendre une décision de sélection, le chef du sport de performance/la cheffe de la relève tient également compte d'autres critères (convention de cadre, examen médical, planification de l'entraînement et de la carrière, état de santé, comparaison internationale, potentiel et développement de la performance, état d'entraînement, participation à des activités de cadre, etc.)

Pour être sélectionné-e dans un cadre national de Swiss Aquatics Swimming, il faut, en plus de la nationalité suisse (passeport suisse), être titulaire d'une licence annuelle valable auprès d'un club de Swiss Aquatics Swimming (aussi bien pour la saison où la limite de sélection a été atteinte que pour la saison avec le statut de cadre). De plus, seules les performances figurant dans la liste des meilleur-e-s de Swiss Aquatics Swimming sous www.swimrankings.net peuvent être prises en compte pour la sélection. Le chef du sport de performance/la cheffe de la relève peut autoriser des exceptions dans des cas justifiés.

CADRE OLYMPIQUE 2028

Les athlètes les plus performant-e-s, ayant le potentiel à moyen et à court terme de représenter Swiss Aquatics Swimming aux Jeux Olympiques 2028 et au-delà, font partie du cadre olympique. En conséquence, les critères de sélection s'orientent vers le niveau sportif de la compétition but. En fonction de l'évolution des performances internationales, les critères de sélection peuvent être adaptés au cours du cycle olympique.

La nomination dans le cadre olympique est effectuée par le chef du sport de performance. En règle générale, la nomination a lieu pour la durée restante du cycle olympique en cours. En cas de stagnation ou d'évolution négative des performances, le statut de cadre olympique peut être assorti d'une réserve ou être annulé. Une évaluation est organisée à cet effet. Pour être invité-e à l'évaluation, il faut atteindre la limite du cadre olympique dans au moins une discipline olympique. Le fait d'atteindre la limite ne donne pas automatiquement droit à une invitation. Pour prendre une décision de sélection, le chef du sport de performance tient compte d'autres critères (convention avec l'athlète, examen médical, planification de l'entraînement et de la carrière, état de santé, comparaison internationale, potentiel et développement de la performance, état d'entraînement, participation à des activités de cadre, etc.).

Les athlètes du cadre olympique sont encouragé-e-s par des mesures supplémentaires (p. ex. compétitions internationales, coupes du monde, promotions individuelles, etc.) ou/et supportent des participations personnelles moins élevées.

Les membres du cadre olympique reçoivent en général une "Swiss Olympic Bronze/Silver/Gold Card".

CADRE ELITE

Pour la saison 2026/2027, les hommes et les femmes né-e-s en 2008 et avant ayant atteint la limite du cadre élite sont nommé-e-s pour une durée de 12 mois. Les compétitions internationales visées sont les championnats d'Europe et du monde en grand et en petit bassin (50m et 25m) ainsi que les Jeux olympiques. Lors des championnats d'Europe en grand bassin (50m), l'objectif est de se classer 16e ou de se qualifier pour une demi-finale. Pour les hommes et les femmes né-e-s en 2008, 2007 et 2006, des critères de sélection adaptés s'appliquent, dans le sens d'une transition vers l'élite en fonction de l'âge.

Pour la saison 2027/2028, les hommes et les femmes né-e-s en 2009 et avant qui ont atteint la limite du cadre élite (à nager pendant la saison 2026/2027) sont nommé-e-s pour une durée de 12 mois. Pour les hommes et les femmes nés en 2009, 2008 et 2007, des critères de sélection adaptés s'appliquent, dans le sens d'une transition vers l'élite en fonction de l'âge.

Les membres du cadre d'élite reçoivent une « Swiss Olympic Elite Card ».

CADRE PERSPECTIVE 2032

Les athlètes issu-e-s de la relève et de la transition qui ont le potentiel à long et moyen terme de représenter Swiss Aquatics Swimming aux Jeux Olympiques 2032 et au-delà peuvent faire partie du cadre perspective. En conséquence, les critères de sélection s'orientent vers le niveau sportif de la compétition but. En fonction de l'évolution des performances internationales, les critères de sélection peuvent être adaptés au cours du cycle olympique.

La nomination dans le cadre perspective est effectuée par le chef du sport de performance en accord avec la cheffe de la relève. En règle générale, la nomination a lieu pour la durée restante du cycle olympique en cours. En cas de stagnation ou d'évolution négative des performances, le statut de cadre de perspective peut être assorti d'une réserve ou être annulé.

Pour être invité-e à l'assessment, il faut atteindre la limite du cadre perspective dans au moins une discipline olympique. Le fait d'atteindre la limite ne donne pas automatiquement droit à une invitation. Pour prendre une décision de sélection, le chef du sport de performance tient compte d'autres critères (convention avec l'athlète, examen médical, planification de l'entraînement et de la carrière, état de santé, comparaison internationale, potentiel et développement de la performance, état d'entraînement, participation à des activités de cadre, etc.)

Les athlètes du cadre perspective sont encouragé-e-s par des mesures supplémentaires (p. ex. compétitions internationales, promotion ind., etc.) ou/et supportent des participations personnelles moins élevées.

En règle générale, les membres du cadre perspectives reçoivent une "Swiss Olympic Bronze Card".

CADRE DE LA RELÈVE

Pour la saison 2026/2027, les classes d'âge suivantes, qui répondent aux critères de sélection, sont nommées pour une durée de 12 mois :

	«Youth»	« Juniors »
Filles et garçons	2013 et 2012	2011, 2010 et 2009

Pour les « juniors », la compétition internationale but sont les Championnats d'Europe junior (50 m). L'objectif est de se classer 16e, respectivement de se qualifier pour les demi-finales. Pour les filles et les garçons 2010 et plus jeunes, les critères de sélection sont adaptés, dans le sens d'une approche progressive du niveau. Le fait de remplir les critères de sélection (adaptés) pour les athlètes « Youth » en vue des Championnats d'Europe juniors n'entraîne pas une qualification automatique. Une participation n'est envisagée qu'en accord avec la cheffe de la relève.

Pour la catégorie « Youth », la compétition internationale cible est le Festival olympique de la jeunesse européenne (50 m), ou une compétition de remplacement équivalente. L'objectif est d'atteindre la 16e place ou de se qualifier pour les demi-finales. Pour les filles et les garçons nés en 2013, les critères de sélection sont adaptés, dans le sens d'une approche progressive du niveau.

Pour la saison 2027/2028, les années suivantes ayant rempli la limite du cadre de la relève (à réaliser lors de la saison 2026/2027, voir page suivante) seront nommées pour une durée de 12 mois :

	«Youth»	« Juniors »
Filles et garçons	2014 et 2013	2012, 2011 et 2010

Les athlètes qui atteignent les demi-finales ou la finale de la course individuelle lors des Championnats d'Europe Juniors sont également intégrés au cadre national de la relève. La cheffe de la relève peut, via la PISTE, nommer des athlètes supplémentaires au sein du cadre national de la relève.

Les athlètes du cadre national de la relève reçoivent la "Swiss Olympic Talent Card National" (condition : participation à la PISTE).

ATHLETES TITULAIRES D'UN PASSEPORT ETRANGER (PROCEDURE DE NATURALISATION EN COURS OU A VENIR)

Ces athlètes peuvent participer à des activités de cadre qui ne requièrent pas de passeport suisse. L'engagement se fait à la demande du club, de l'entraîneur-e et des parents, en accord avec Swiss Aquatics Swimming.

CLAUSE MEDICALE

Les membres de cadres nationaux (statut de cadre actif) qui, en raison d'une maladie ou d'une blessure, n'ont pas pu apporter la preuve de leur appartenance au cadre pendant toute la saison, doivent déposer une demande de maintien du statut de cadre dès le début de la blessure ou de la maladie, accompagnée d'une planification pour une preuve de performance alternative, au plus tard pour les championnats suisses de la saison suivante (mars/avril). Le statut de cadre, y compris toutes les prestations de promotion, peut alors être attribué sous réserve. Il n'existe aucun droit fondamental. Si la preuve de performance ne peut pas être apportée, le statut de cadre est retiré avec effet immédiat.

LIMITES DE SELECTION POUR LA SAISON 2027/ 2028

- Les temps limites doivent être réalisés en grand bassin (50m) au cours de la saison 2026/2027, entre le 1er septembre 2026 et le 15 août 2027 et apparaître dans les classements officiels de Swiss Aquatics Swimming (<https://www.swiss-aquatics.ch/fr/sport-delite/swimming/swimrankings-swimstats/>).
- Les temps limites doivent être atteints ou battus.
- Les années de naissance indiquées sont valables pour la formation des cadres de la saison 2025/2026.

Nationalmannschaftslimite 2027/2028 (zu schwimmen in Saison 2026/2027)									
Disziplin	Elitekader				Frauen				
	2006+älter	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
50 FR	0:25,19	0:25,36	0:25,56	0:25,83	0:26,12	0:26,33	0:26,57	0:26,86	0:27,18
100 FR	0:54,87	0:55,24	0:55,64	0:56,19	0:56,78	0:57,24	0:57,75	0:58,39	0:59,09
200 FR	2:00,41	2:01,03	2:01,72	2:02,66	2:03,67	2:04,66	2:05,78	2:07,17	2:08,69
400 FR	4:17,46	4:18,32	4:19,27	4:20,58	4:21,98	4:24,08	4:26,46	4:29,39	4:32,62
800 FR	8:53,52	8:54,79	8:56,19	8:58,12	9:00,19	9:04,51	9:09,41	9:15,45	9:22,12
1500 FR	16:45,71	16:50,99	16:56,82	17:04,86	17:13,47	17:21,74	17:31,11		
50 BA	0:28,27	0:28,50	0:28,75	0:29,10	0:29,47	0:29,71	0:29,98		
100 BA	1:01,33	1:01,71	1:02,14	1:02,73	1:03,36	1:03,86	1:04,44	1:05,15	1:05,93
200 BA	2:14,07	2:14,90	2:15,81	2:17,08	2:18,43	2:19,54	2:20,79	2:22,34	2:24,05
50 BR	0:31,05	0:31,34	0:31,65	0:32,09	0:32,55	0:32,81	0:33,11		
100 BR	1:07,93	1:08,57	1:09,27	1:10,25	1:11,29	1:11,86	1:12,51	1:13,31	1:14,19
200 BR	2:29,03	2:30,10	2:31,28	2:32,91	2:34,65	2:35,89	2:37,29	2:39,02	2:40,93
50 BU	0:26,29	0:26,55	0:26,84	0:27,24	0:27,67	0:27,89	0:28,14		
100 BU	0:59,28	0:59,74	1:00,25	1:00,96	1:01,71	1:02,21	1:02,77	1:03,46	1:04,22
200 BU	2:14,02	2:14,80	2:15,67	2:16,87	2:18,15	2:19,26	2:20,51	2:22,06	2:23,76
200 IM	2:15,30	2:16,16	2:17,10	2:18,40	2:19,79	2:20,91	2:22,18	2:23,74	2:25,47
400 IM	4:51,28	4:52,65	4:54,17	4:56,26	4:58,50	5:00,89	5:03,60	5:06,94	5:10,62

Nationalmannschaftslimite 2027/2028 (zu schwimmen in Saison 2026/2027)									
Disziplin	Elitekader				Männer				
	2006+älter	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
50 FR	0:22,25	0:22,40	0:22,59	0:22,82	0:23,13	0:23,48	0:23,88	0:24,36	0:24,92
100 FR	0:48,87	0:49,21	0:49,62	0:50,15	0:50,84	0:51,61	0:52,48	0:53,53	0:54,76
200 FR	1:48,13	1:48,79	1:49,61	1:50,65	1:52,01	1:53,69	1:55,62	1:57,93	2:00,65
400 FR	3:50,46	3:52,01	3:53,92	3:56,37	3:59,55	4:03,15	4:07,28	4:12,23	4:18,03
800 FR	8:00,14	8:03,28	8:07,16	8:12,14	8:18,61	8:26,09	8:34,69		
1500 FR	15:27,65	15:33,71	15:41,20	15:50,82	16:03,30	16:17,74	16:34,37	16:54,25	17:17,58
50 BK	0:25,08	0:25,31	0:25,58	0:25,94	0:26,40	0:26,80	0:27,25		
100 BK	0:54,43	0:54,85	0:55,37	0:56,05	0:56,92	0:57,77	0:58,75	0:59,93	1:01,31
200 BK	1:59,16	2:00,10	2:01,26	2:02,75	2:04,68	2:06,55	2:08,70	2:11,28	2:14,30
50 BR	0:27,35	0:27,57	0:27,85	0:28,20	0:28,66	0:29,09	0:29,59		
100 BR	1:00,45	1:00,93	1:01,52	1:02,28	1:03,27	1:04,21	1:05,31	1:06,61	1:08,14
200 BR	2:12,37	2:13,33	2:14,52	2:16,05	2:18,03	2:20,10	2:22,48	2:25,33	2:28,67
50 BU	0:23,44	0:23,66	0:23,92	0:24,27	0:24,71	0:25,08	0:25,51		
100 BU	0:52,36	0:52,74	0:53,21	0:53,81	0:54,60	0:55,42	0:56,36	0:57,48	0:58,81
200 BU	1:58,37	1:59,25	2:00,33	2:01,71	2:03,51	2:05,37	2:07,50	2:10,05	2:13,04
200 IM	2:00,67	2:01,54	2:02,62	2:04,01	2:05,80	2:07,69	2:09,86	2:12,46	2:15,50
400 IM	4:22,56	4:24,18	4:26,19	4:28,77	4:32,12	4:36,20	4:40,90	4:46,51	4:53,10

CADRES NATIONAUX DE NATATION 2026/2027

CADRE NATIONAL ELITE ET CADRE OLYMPIQUE/PERSPECTIVE POUR LA SAISON 2026/2027

Membres des cadres nationaux* Swiss Aquatics Swimming - Saison 2026 / 2027						
*Le statut de membre d'un cadre national n'est valable qu'après la présentation de la convention signée par l'athlète et d'une planification annuelle détaillée.						
Cadre Elite 2026/27:					Cadre olympique* - /	Membres
Hommes (21)					perspective**	de l'armée (AdA)
Ashton	Balint	SVB	23.09.06	50m, 100m & 200m Libre		
Bollin	Thierry	SKBE	11.01.00	50m Dos	Cadre olympique	Soldat sportif
Briner	Sven	LIMM	02.02.08	50m Papillon		
Bucca	Flavio	SCU	15.04.05	100m & 200m Dos	Cadre olympique	Soldat sportif
Dandin	Niall	BIEL	31.07.08	50m Papillon		
Djakovic	Antonio	SCU	08.10.02	200m & 400m Libre	Cadre olympique	Soldat sportif
Gagnebin	Ilan	LA	16.06.04	200m Papillon		Recrue sportive
Gartmann	Gian-Luca	SCU	10.06.03	200m Lagen	Cadre olympique	Soldat sportif
Hoigné	Frédéric	SKBE	11.05.07	50m Dos		
Markovic	Filip	LIMM	18.11.08	100m Libre		
Mauri	Mattia	AST	04.08.06	100m & 200m Libre	Cadre olympique	
Messerli	Leo	SKBE	03.01.07	50m Brasse		
Mityukov	Roman	GEN	30.07.00	50m, 100m & 200m Dos; 200m Libre	Cadre olympique	Militaires cont.
Niederberger	Paul	LA	02.01.04	1500m Libre	Cadre olympique	Soldat sportif
Ponti	Noè	SCU	01.06.01	50m, 100m & 200m Papillon; 200m 4-nages	Cadre olympique	Soldat sportif
Sottile	Enrico	AST	03.09.07	200m Papillon	Cadre perspective	
Toscan	Marius	SCU	17.01.02	200m Papillon; 400m 4-nages	Cadre olympique	Soldat sportif
Victorio	Jolan	GEN	11.01.08	100m & 200m Libre; 200m 4-nages		
Viquerat	Antoine	GEN	05.10.98	50m & 100m Brasse		
Wunderlin	Maxim	LIMM	10.03.07	50m Brasse		
Yeboah	Robin	SVB	11.07.03	50m Papillon		Soldat sportif
Femmes (11)						
Bertschi	Amelie	AST	19.01.05	800m Libre		
Borer	Fanny	GEN	07.04.96	200m Dos		
Cueto Cabrera	Havana	VN	20.01.07	50m Brasse		
Djakovic	Vanna	SCU	25.12.05	400m, 800m & 1500m Libre	Cadre olympique	Recrue sportive
Hoigne	Seraphine	SKBE	16.11.08	50m Libre; 50m Brasse		
Löhr	Kay-Lyn	SCU	18.03.08	50m, 100m & 200m Brasse; 200m & 400m 4-nages		
Menzi	Nola	FLOS	09.04.08	50m Brasse		
Patt	Angelina	SCU	05.12.05	800m Libre	Cadre perspective	
Rasmussen	Gaia	GEN	01.03.04	200m Dos; 50m Papillon	Cadre perspective	
Richard	Manon	SCU	30.10.07	200m Dos	Cadre perspective	
Ullmann	Julia	SCU	19.06.05	50m & 100m Papillon	Cadre olympique	

* dans le cadre olympique figurent les athlètes les plus performant-e-s ayant le potentiel de représenter Swiss Aquatics aux Jeux Olympiques!

** dans le cadre perspective figurent les athlètes ayant le potentiel de représenter Swiss Aquatics aux Jeux Olympiques d'après

CADRES NATIONAUX DE LA RELÈVE POUR LA SAISON 2026/2027

Nachwuchskader 2026/27:				
Garçons Juniors (9)				
Adagazza	Mattia	SCU	11.02.11	PISTE
Cangemi	Gian Filippo	CHUR	02.03.11	200m Brasse
Kelly	Simon	LIMM	26.02.09	PISTE
Mcavoy	Alexander	LIMM	24.10.09	200m 4-nages
Mitrovic	Sasa	KREU	21.11.09	PISTE
Pestoni	Ivo	AST	28.06.10	PISTE
Reynaud	Guillaume	RN	23.08.11	1500m Libre
Tiri	Gerardo	LUG	15.06.09	PISTE
Wäckerlin	Finn	WINT	20.04.09	50m & 100m Brasse; 50m Dos; 200m 4-nages
Filles Juniors (13)				
Almeida	Pauline	AST	07.05.10	50m & 100m Papillon
Clemenzenz	Mirjam	LIMM	15.11.10	50m Dos
De Fezza	Yara	LIMM	14.05.10	50m Brasse
Gonzalez	Medea	SCU	28.05.09	50m Dos
Hak**	Anastasia	SVB	26.04.10	50m, 100m & 200m Dos
Haller**	Rahel	BIEL	13.08.09	50m, 100m & 200m Brasse
Hauer**	Lilla	GEN	22.02.10	50m, 100m & 200m Libre; 50m & 200m Brasse; 200 & 400m 4-nages
Küng	Yara	STL	02.09.10	PISTE
Monti	Ginny	STL	05.09.11	PISTE
Papp	Leona	LIMM	09.07.09	50m Papillon
Richard**	Loane	RFN	30.08.09	100m & 200m Papillon; 400m 4-nages
Slee	Lena	SCU	15.01.11	200m Dos
Varga**	Nora	CHUR	21.07.09	200m Dos
Garçons Youth (5)				
Blunier	Arthur	RFN	12.01.13	50m Libre
Croci Torti	Saul	NUM	12.11.13	PISTE
Tiri	Andrea	LUGA	14.06.12	PISTE
Tolpanov	Ivan	LIMM	04.01.12	50m Libre; 50m Papillon
Umegbolu	Colin	LIMM	10.06.12	PISTE
Filles Youth (6)				
Cavegn	Gianna Frieda	CHUR	23.02.13	PISTE
De Conto	Sveva	LUGA	30.01.12	200m Brasse
Papp	Carolina	LIMM	10.05.13	PISTE
Reichenstein	Momoco	LIMM	09.06.12	200m Brasse
Weber	Therese	SCU	15.04.12	PISTE
Wüst	Aurelia	LIMM	07.07.13	PISTE

Structure d'âge de la relève

Garçons & Filles Juniors: Jg. 2009 - 2011

Garçons & Filles Youth: Jg. 2012 und Jg. 2013

* = en cours de naturalisation

** = Athlètes de la relève ayant réussi les temps limites

CATALOGUE DES CADRES ET MESURES D'ENCOURAGEMENT

Swiss Aquatics Swimming gère, encourage et soutient des cadres nationaux dans le domaine de la relève et de l'élite. Swiss Aquatics Swimming encourage, par des mesures attrayantes de nature matérielle ou financière, les athlètes dont la volonté et les performances sont supérieures à la moyenne au niveau national et international.

Les mesures d'encouragement décrites ci-dessous s'appliquent au soutien des cadres de l'élite et de la relève. Les mesures d'encouragement possibles sont documentées dans le catalogue des cadres ci-après et sont publiées dans le bulletin du sport de performance au début de chaque saison. Les membres du cadre s'engagent, dans une convention de cadre, à remplir les exigences de Swiss Aquatics Swimming en matière de performance et de participation active aux manifestations du cadre. Les événements obligatoires et non obligatoires pour les cadres, tels que les camps d'entraînement, les compétitions et autres mesures, sont publiés dans le bulletin du sport de performance avant le début de la saison.

CATALOGUE DES CADRES

ÉQUIPEMENT (TEXTILES)

Équipement avec du matériel d'entraînement et de compétition attractif de nos sponsors respectifs. Le port de l'équipement fourni est obligatoire lors de toutes les manifestations du cadre et de l'équipe nationale. Les détails exacts sont décrits dans Swiss Aquatics Outfit Manual.

<https://www.swiss-aquatics.ch/fr/federation/organisation/statuts-reglements/>

PARTICIPATION À DES COMPÉTITIONS INTERNATIONALES

La participation à des compétitions internationales en Suisse et à l'étranger est une condition importante pour les athlètes de cadre de Swiss Aquatics Swimming afin d'atteindre les objectifs de performance à moyen et long terme. Dans la mesure du possible, Swiss Aquatics Swimming organise 1 à 2 compétitions internationales par macrocycle avec une sélection d'athlètes de cadre. Il n'existe pas de droit fondamental à une participation régulière de tous les cadres. Le chef du sport de performance/la cheffe de la relève sélectionne les équipes nationales. Une participation active à d'autres mesures est une condition préalable. La participation des cadres et d'une sélection d'entraîneur-e-s est en grande partie financée par Swiss Aquatics Swimming.

WEEK-ENDS DES CADRES

Swiss Aquatics Swimming organise 2 à 3 week-ends de cadres par saison, dans le domaine de l'élite et de la relève. Outre le team building, l'information, la formation et la planification, ces week-ends servent de "week-ends de diagnostic". Des méthodes médicales et scientifiques reconnues (entraînement sur place et tests) doivent permettre de déterminer l'état actuel et le développement de certains facteurs et conditions de performance décisifs. Cela doit soutenir les athlètes de cadre dans leur développement sportif, en ce sens que l'entraînement peut être organisé de manière plus ciblée et plus efficace à l'aide des données obtenues et que l'état de santé peut être surveillé. Il n'existe pas de droit fondamental à une participation régulière de tous les cadres. Le chef du sport de performance/la cheffe de la relève invite les participant-e-s. La participation des cadres et d'une sélection d'entraîneur-e-s est en grande partie financée par Swiss Aquatics Swimming.

STAGES D'ENTRAÎNEMENT

Swiss Aquatics Swimming organise un camp d'entraînement préparatoire dans le dernier macrocycle pour les athlètes de l'élite et de la relève qui ont été sélectionné-e-s pour les sommets internationaux de la saison en été. Afin d'optimiser les conditions d'entraînement, des athlètes de cadre supplémentaires peuvent être convoqués-e-s en tant que partenaires d'entraînement. Le chef du sport de performance/la cheffe de la relève sélectionne les athlètes. La participation des cadres et d'une sélection d'entraîneur-e-s est en partie financée par Swiss Aquatics Swimming.

De plus, un camp d'entraînement attrayant est organisé par macrocycle dans le cadre du programme de la Swiss Aquatics Swimming Training Base. Les athlètes de cadre qui ne disposent pas de camps d'entraînement adéquats dans leur club peuvent se joindre à ces camps d'entraînement selon les besoins et en accord avec le chef du sport de performance/la cheffe de la relève. Il n'existe pas de droit fondamental à la participation. Le chef du sport de performance/la cheffe de la relève sélectionne les athlètes. La participation des cadres et d'une sélection d'entraîneur-e-s est en partie financée par Swiss Aquatics Swimming.

EUROPCAMP

Dans le cadre du projet de coopération européen, un stage d'entraînement international destiné aux athlètes de la relève sera organisé à Dijon (France) au cours de la saison 2026/2027. L'objectif est de renforcer la coopération entre les fédérations européennes de natation, de favoriser les échanges entre les entraîneur-e-s et de promouvoir le développement de la prochaine génération de nageur-se-s d'élite.

L'Europcamp s'adresse aux athlètes de la relève les plus performant-e-s d'Europe (la participation aux Championnats d'Europe juniors est une condition préalable). En règle générale, 8 à 12 athlètes par nation peuvent y participer. Le programme comprend des séances d'entraînement spécifiques à chaque discipline sous la direction d'entraîneur-e-s européen-ne-s de haut niveau, ainsi que des analyses vidéo et des workshops animés par des experts internationaux.

La participation des athlètes ainsi que la sélection des entraîneur-e-s se font sur invitation ou sélection par les fédérations nationales. Il n'existe aucun droit automatique à la participation.

SWISS AQUATICS SWIMMING TRAINING BASE (SATB) A TENERO

Les athlètes de l'équipe nationale de natation de Swiss Aquatics ont la possibilité d'utiliser les infrastructures et les services de la Swiss Aquatics Swimming Training Base. Les offres et services détaillés sont décrits à la rubrique « Swiss Aquatics Swimming Training Base ».

ANALYSE TECHNIQUE DE L'ENTRAÎNEMENT ET DES COMPÉTITIONS

Swiss Aquatics Swimming propose, notamment grâce au soutien des collaborateur-trice-s et aux services d'Umimplavat, des analyses détaillées du classement mondial, des compétitions et des courses pour les épreuves cibles. La base de données YARMIL, développée par Umimplavat, permet d'accéder à ces analyses de courses et d'effectuer des comparaisons avec les meilleurs athlètes internationaux lors d'événements majeurs, afin d'en tirer des « repères » ou des objectifs pour l'entraînement et la compétition des athlètes de l'équipe nationale de Swiss Aquatics Swimming. De plus, les nageur-se-s de l'équipe nationale ont la possibilité de faire réaliser, en collaboration avec Umimplavat, des analyses de compétition lors de certaines compétitions de Swiss Aquatics Swimming, ou encore des analyses techniques et des retours d'entraînement dans le cadre de certaines mesures mises en place par Swiss Aquatics Swimming. Une participation active est requise.

MÉDECINE DU SPORT

Les examens et tests médico-sportifs sont une condition de base pour chaque membre du cadre. Ces examens sont effectués par le Chief Medical Officer (CMO) et son équipe médicale Swiss Aquatics.

En collaboration avec notre partenaire physiothérapeute 3PO, nous organisons le diagnostic de performance dans le domaine du "physio screening" et le suivi des mesures par des membres de notre Swiss Aquatics Medical Team. De plus, nous proposons une "[Injury and Illness Surveillance Application](#)" en ligne pour soutenir nos athlètes cadres tout au long de l'année.

Notre psychologue du sport et psychothérapeute Cristina Baldassarre offre des conseils et un soutien direct dans le domaine de la psychologie (sportive) et de l'entraînement mental. Elle peut offrir un soutien direct, mais aussi mettre les athlètes en contact avec des collègues et coordonner l'aide.

PLANIFICATION DE CARRIÈRE / CONSEIL

Swiss Aquatics Swimming conseille et soutient ses athlètes de haut niveau sur les questions relatives à la planification de leur carrière sportive, à la double carrière (concilier études et sport de haut niveau), ainsi qu'à la nutrition, à la psychologie du sport/préparation mentale, à la préparation physique, à la récupération et au service militaire.

Dans le domaine de la planification de carrière, Daniela Torre, en tant que « responsable de l'environnement chez Swiss Aquatics Swimming », assiste le chef du sport de performance et la cheffe de la relève. Daniela Torre est une experte reconnue en planification de carrière et dispose de connaissances spécialisées ainsi que d'une grande expérience dans le travail avec les athlètes. Elle dispose en outre d'un excellent réseau auprès des institutions de formation et de soutien.

Dans le domaine des médias et de la communication, Regula Späni vient compléter notre équipe grâce à sa grande expertise et à ses nombreuses années d'expérience. Outre des conseils personnalisés, elle anime des formations aux médias et aux interviews.

Pour assurer une transition optimale de nos athlètes vers leur vie après le sport, nous pouvons compter sur le soutien de l'« [Athletes Network](#) ». Grâce à un réseau bien établi d'entreprises partenaires et de conseillers, cet organisme affiche un taux de réussite supérieur à la moyenne en matière de placement professionnel.

Pour optimiser la nutrition sportive, nous pouvons compter sur l'expertise du Dr Joëlle Flück et bénéficier de ses services de suivi et de conseil nutritionnels au centre On Your Marks (OYM), à Cham. Les installations de laboratoire de ce centre permettent de réaliser de nombreuses interventions d'optimisation et analyses d'efficacité, notamment concernant les compléments alimentaires pour sportif·ve·s.

Les compléments alimentaires pour sportif·ve·s peuvent être achetés à des conditions préférentielles auprès de [SPONSER](#), notre partenaire de longue date en qui nous avons toute confiance. Ces produits se distinguent par leur grande efficacité et leur sécurité face à toute contamination par des substances interdites. Chez SPONSER, Yvonne Forster est l'experte à qui s'adresser pour obtenir des conseils sur les produits.

Le Dr Dennis Born, responsable du sport d'élite et de la relève, fournit également des conseils en matière de préparation physique et de récupération.

Le chef du sport de performance propose des conseils sur toutes les questions relatives à l'armée.

WORKSHOPS

Swiss Aquatics Swimming organise régulièrement, lors des événements destinés aux cadres, des workshops (notamment en collaboration avec Swiss Sport Integrity, Swiss Olympic, etc.) visant à la formation continue des cadres (thèmes possibles : lutte contre le dopage, planification de carrière, armée, relations avec les sponsors, relations avec les médias et relations publiques, etc.).

MESURES DE PROMOTION

PROMOTION DE LA RELÈVE

Les athlètes du cadre national de la relève sont avant tout soutenu-e-s par la participation à des compétitions internationales et par la possibilité de participer à des camps d'entraînement en Suisse ou à l'étranger. D'autres mesures d'encouragement sont définies dans le catalogue des cadres. Les athlètes du cadre national de la relève reçoivent une Swiss Olympic Talent Card nationale. D'autres prestations pour la promotion des athlètes du cadre de la relève sont disponibles :

- Promotion décentralisée des centres de la PR
- Soutien par des experts (planification de carrière, sciences du sport, biomécanique, nutrition, etc.)
- Suivi médico-sportif (examen médical, Physio-Check, etc.)

SOUTIEN CENTRALISÉ À LA TRANSITION ET À L'ÉLITE

SATB Tenero

Les athlètes de la relève ou de l'élite performants bénéficient d'une promotion ciblée à la Swiss Aquatics Swimming Training Base de Tenero et trouvent un bon environnement avec un programme d'entraînement et d'école intégré, accompagné d'une solution d'internat. Outre les séjours permanents au centre national de performance, Swiss Aquatics Swimming propose également des séjours d'accueil à durée limitée. Ainsi, les athlètes de cadre ont la possibilité de profiter du programme à Tenero. Les athlètes et les entraîneur-e-s de l'étranger peuvent également bénéficier de séjours en tant qu'hôtes, moyennant des frais correspondants et pour autant que Swiss Aquatics Swimming en tire un avantage. Les personnes de contact sont le chef du sport de performance/la cheffe de la relève ainsi que les entraîneurs de la SATB.

Piscines CISIN (Uster, Sursee, Lausanne, Berne)

En tant que piscines subventionnées par la CISIN, Uster, Sursee, Lausanne le Malley et Berne Neufeld constituent une nouvelle forme de centres de performance en natation, appelés centres de compétences nationaux des régions - en Suisse centrale Est (Uster), en Suisse centrale Ouest (Sursee & Berne) ainsi que dans la région Suisse Romande (Lausanne). Des surfaces d'eau peuvent être régulièrement proposées aux cadres nationaux de Swiss Aquatics Swimming ainsi qu'aux cadres régionaux des régions correspondantes. En outre, les piscines sont disponibles pour des activités des cadres et des compétitions. L'offre détaillée est décrite sous "Centres de compétences nationaux des régions". L'interlocuteur est le chef du sport de performance ou, pour les cadres régionaux, les responsables de cadre correspondants.

PROMOTION DE L'ÉLITE

Les athlètes de l'équipe d'élite sont principalement soutenus par leur sélection pour des compétitions internationales et la possibilité de participer à des stages d'entraînement en Suisse ou à l'étranger. D'autres mesures de promotion sont définies dans le catalogue des équipes. Les athlètes de l'équipe d'élite reçoivent une Swiss Olympic Elite Card. Les autres prestations destinées à la promotion des athlètes de l'équipe d'élite sont les suivantes :

- ER de sport de haut niveau ou cours de répétition
- Soutien par des expert-e-s (planification de carrière, sciences du sport, biomécanique, nutrition, etc.)
- Suivi médico-sportif (SpomedGU, Physio-Check, etc.)

PROGRAMME "WORLD CLASS POTENTIAL" DE SWISS AQUATICS SWIMMING

Les athlètes de haut niveau de Swiss Aquatics Swimming des cadres olympiques et perspective sont encouragé-e-s individuellement par l'Aide sportive, l'Armée suisse et Swiss Aquatics Swimming. Il s'agit des athlètes de Swiss Aquatics Swimming ayant un potentiel à court, moyen et long terme pour des places en demi-finale et en finale aux Jeux olympiques et aux championnats du monde ou un potentiel de médailles aux championnats d'Europe ou aux championnats d'Europe juniors. Le parcours de l'athlète et le séjour d'entraînement de ces athlètes sont définis et encouragés individuellement. L'attribution des Swiss Olympic Talent Cards or, argent et bronze permet d'assurer une couverture financière partielle de nos athlètes. Comme celle-ci ne suffit qu'en partie, Swiss Aquatics Swimming soutient ces athlètes par le biais d'une promotion individuelle des athlètes.

CONVENTION DES CADRES

- La convention des cadres (CC) est un élément important et une condition préalable à la promotion et au soutien des cadres nationaux de Swiss Aquatics Swimming.
- La CC est présentée et signée en début de saison par : Swiss Aquatics Swimming (secrétaire général, le chef du sport de performance/la cheffe de la relève), l'athlète du cadre, l'entraîneur-e personnel-le et le-la président-e du club.
- La CC sera présentée par Swiss Aquatics Swimming et discutée lors de l'événement des cadres à Tenero et renvoyée par l'athlète au chef du sport de performance/à la cheffe de la relève avant le 31 octobre 2026.
- Seule une convention de cadre signée et une planification annuelle détaillée déclenchent les mesures de promotion de Swiss Aquatics Swimming pour respectivement une année de compétition. Le respect des accords conclus est une condition préalable (examen médico-sportif par un médecin de la fédération, participation active aux activités de cadre, éthique, motivation, etc.)
- Une promotion optimale et à long terme de nos athlètes exige une communication étroite et ouverte de toutes les personnes concernées ainsi qu'une planification annuelle harmonisée afin de respecter et d'atteindre les objectifs sportifs des athlètes, du club et de la fédération.



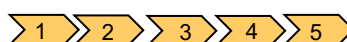
PLANIFICATION DE LA SAISON

2026/2027

PERIODISATION DE BASE 2024- 2028



- Week-end des cadres
- Camp d'entraînement
- Meeting international
- **Championnats suisses PB**
- Championnats internationaux PB



- Week-end des cadres
- Camp d'entraînement
- Meeting international
- **Championnats suisses GB**
- Championnats suisses des clubs



- Week-end des cadres
- Camp d'entraînement
- Meeting international
- **Championnats suisses d'été**
- Championnats internationaux en

Période 1 sept.-déc.

Période 2 janv. - avril

Période 3 avril - juillet

" TRAIN ! "

" QUALIFY ! "

" PERFORM ! "

La périodisation recommandée par Swiss Aquatics Swimming correspond à une périodisation triple, mais autorise également des variantes alternatives. L'accent est mis sur les sommets des compétitions de 50m pour l'élite et la relève en été. Les points forts recommandés pour les différents macrocycles (MAZ) sont les suivants :

1. MAZ = poser les bases / "TRAIN !
2. MAZ = se qualifier avec succès pour un 50m int. / "QUALIFY !"
3. MAZ = réaliser son meilleur temps personnel lors d'un sommet int. de 50m / "PERFORM !"

CHAMPIONNATS NATIONAUX 2026 / 2027

Vous trouverez les informations détaillées sur tous les championnats sur le site de Swiss Aquatics Swimming sous : www.swiss-aquatics.ch/fr/sport-delite/swimming/championnats-nationaux/

CHAMPIONNATS SUISSES - PETIT BASSIN | DU 13 AU 15 NOVEMBRE 2026 A LAUSANNE

Lieu	Lausanne
Organisateur	Lausanne Aquatique
Délégué	Andreas Herty
Juge-arbitre	Alexia de Angelis
Délai d'inscription	Lundi 2 novembre 2026, minuit
Frais d'inscription	Épreuves individuelles : 20 CHF Relais : 30 CHF
Période d'attribution des couloirs	du 14 novembre 2025 au 1er novembre 2026
Qualifications pour	Championnats du monde en petit bassin 2026

FINALE DES CHAMPIONNATS SUISSES DES CLUBS ESPOIRS | 28 NOVEMBRE 2026 A SURSEE

Lieu	Sursee
Organisateur	Swim Team Lucerne
Déléguée	Alexia De Angelis
Juge-arbitre	Roeland Luykx
Délai d'inscription	Mercredi 25 novembre 2026, avant 8 h
	Période de qualification du 1er septembre au 1er novembre 2026
Frais d'inscription	200 CHF par équipe qualifiée

CHAMPIONNATS SUISSES - GRAND BASSIN | DU 1ER AU 4 AVRIL 2027 A LAUSANNE

Lieu	Lausanne
Organisateur	Lausanne Aquatique
Délégué	tbd
Juge-arbitre	tbd
Délai d'inscription	Lundi 22 mars 2027, minuit
Frais d'inscription	Épreuves individuelles : 20 CHF Relais : 30 CHF
Période d'attribution des couloirs	Du 9 avril 2026 au 21 mars 2027
Qualifications pour	JO 2028, CM 2027, CM CISM 2027, WUG 2027, CE-U23 2027, CEJ 2027, EYOF 2027

CHAMPIONNATS SUISSES DES CLUBS - LNA & LNB | 10-11 AVRIL 2027 A USTER

Lieu	Uster
Organisateur	Schwimmclub Uster
Délégué	tbd
Juge-arbitre	tbd
Délai d'inscription	Mercredi 7 avril 2027, avant 8 h
	Période de qualification du 1er septembre 2026 au 29 mars 2027
Frais d'inscription	200 CHF par équipe qualifiée

FINALE DE LA COUPE SUISSE ESPOIRS | 17-18 AVRIL 2027 A USTER

Lieu	Uster
Organisateur	Schwimmclub Uster
Délégué	tbd
Juge-arbitre	tbd
Délai d'inscription	Mardi 6 avril 2027, minuit
Frais d'inscription	700 CHF par association régionale
Période d'attribution des couloirs	Meilleurs temps issus de Swimrankings

CHAMPIONNATS SUISSES 5 KM | 8 MAI 2027 A BELLINZONE

Lieu	Bellinzone
Organisateur	Associazone Turrita Nuoto
Délégué	tbd
Juge-arbitre	tbd
Délai d'inscription	mardi 27 avril 2027, minuit
Frais d'inscription	25 CHF
Période d'attribution des couloirs	voir l'invitation

CHAMPIONNATS SUISSES D'ETE | DU 15 AU 18 JUILLET 2027 A USTER

Lieu	Uster
Organisateur	Schwimmclub Uster
Délégué	tbd
Juge-arbitre	tbd
Délai d'inscription	Lundi 28 juin 2027, minuit
Frais d'inscription	Épreuves individuelles : 20 CHF Relais : 30 CHF
Période d'attribution des couloirs	Du 9 juillet 2026 au 27 juin 2027

CHAMPIONNATS SUISSES ESPOIRS | DU 22 AU 25 JUILLET 2027 A ARAU

Lieu	Aarau
Organisateur	Schwimmclub Aarefisch
Délégué	tbd
Juge-arbitre	tbd
Délai d'inscription	Lundi 12 juillet 2027, minuit
Frais d'inscription	Épreuves individuelles : 20 CHF Relais : 30 CHF
Période d'attribution des couloirs	Du 16 juillet 2026 au 11 juillet 2027

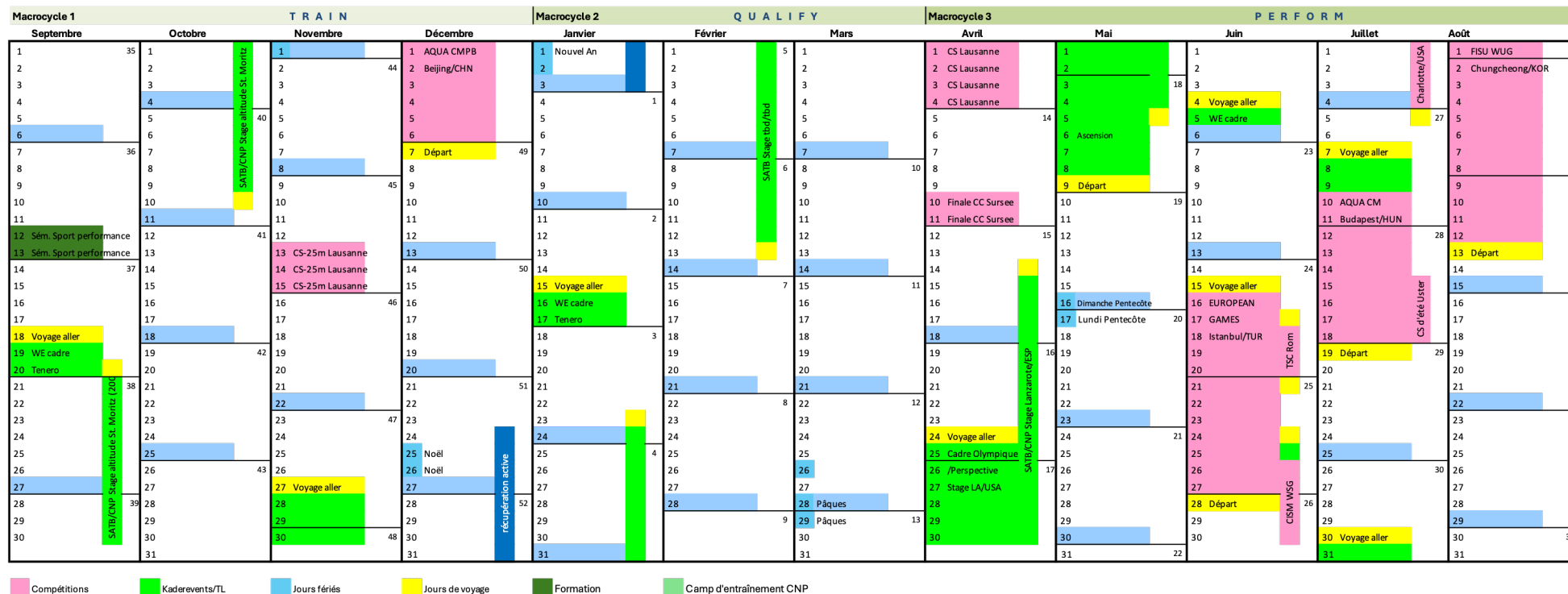
CHAMPIONNATS SUISSES OPEN WATER | 28-29 AOÛT 2027 À GENÈVE

Lieu	Genève
Organisateur	Natation Sportive Genève
Délégué	tbd
Juge-arbitre	tbd
Délai d'inscription	Lundi 16 août 2027, minuit
Frais d'inscription	25 CHF

PLANIFICATION DE LA SAISON DU CADRE NATIONALE ÉLITE 2026/2027

Au 31.08.26

Planification Elite Swiss Aquatics Swimming: Saison 2026/27



Macrocycle 1:			Macrocycle 2:			Macrocycle 3:		
Date	Quoi	Lieu	Date	Quoi	Lieu	Date	Quoi	Lieu
1 12.-13.09.26	Sém. Sport performance	Tenero	5 15.-17.01.27	Weekend des cadres	Tenero	14.04.-05.05.27	Camp SATB/CNP *	Lanzarote/ESP
2 18.-20.09.26	Weekend des cadres	Tenero	23.01.-13.02.27	Camp SATB/CNP *	tbd	8 24.04.-09.05.27	Stage Cadre olympique / perspective	Los Angeles/USA
20.09.-10.10.26	Camp SATB/CNP *	St. Moritz (2000m)	6 01.-04.04.27	Championnats suisses (50m)	Lausanne	9 04./05.06.27	Weekend des cadres	Tenero
3 13.-15.11.26	Championnats suisses (25m)	Lausanne	7 10./11.04.27	Finale CC	Uster	10 15.-28.06.27	European Games (U23 EM 50m)	Istanbul/TUR
4 27.11.-07.12.26	AQUA Championnats du Monde (25m)	Beijing/CHN				11 17.-21.06.27	Trofeo Settecolli (50m)	Rom/ITA
						12 24.06.-05.07.27	CISM World Summer Games (50m)	Charlotte/USA
						13 07.-19.07.27	AQUA Championnats du Monde (50m)	Budapest/HUN
						14 15.-18.07.27	Championnats suisses d'été (50m)	Uster
						15 30.07.-13.08.27	FISU World University Games (50m)	Chungcheong/KOR

* Camp d'entraînement CNP Tenero : participation sur demande, veuillez vous annoncer à temps auprès du chef performance/de la cheffe de la relève
(CNP = Centre national de performance, SATB = Swiss Aquatics Swimming Training Base, CC = Championnat des clubs, CM = Championnat du monde, CE = Championnat d'Europe)

PLANIFICATION DE LA SAISON DES CADRES NATIONAUX DE LA RELÈVE 2026/2027

Au 31.08.26

Planification de la relève Swiss Aquatics Swimming: Saison 2026/27

Macrocycle 1				Macrocycle 2			Macrocycle 3				
T R A I N				Q U A L I F Y			P E R F O R M				
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1	1	1 Départ	1	1 Nouvel An	1	1	1 CS Lausanne	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2	2 CS Lausanne	2	2	2	2 Départ
3	3	3	3	3	3	3	3 CS Lausanne	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4	4	4 CS Lausanne	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6	6	6	6 Ascension	6	6	6
7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10	10	10 Final CC Uster	10	10	10	10
11	11	11	11	11	11	11	11 Final CC Uster	11	11	11	11
12 Sém. Sport perf. Tenero	12	12	12	12	12	12	12	12 Voyage aller	12	12	12
13 Sém. Sport perf. Tenero	13	13 CS-25m Lausanne	13	13	13	13	13	13 CEJ-/EYOF Stage	13	13	13
14	14	14 CS-25m Lausanne	14	14	14	14	14	14 Sursée	14	14	14
15	15	15 CS-25m Lausanne	15	15 Voyage aller	15	15	15	15	15	15 CS d'été Uster	15
16	16	16	16 Voyage aller	16 WE cadre	16	16	16	16 Dimanche Pentecôte	16	16	16
17	17	17	17	17 Tenero	17	17	17	17 Lundi Pentecôte	17	17	17
18	18	18	18 Swiss Open	18	18	18	18	18 Uster	18	18	18
19 Voyage aller	19	19	19 Swiss Open	19	19	19	19	19	19	19	19
20 WE cadre	20	20	20 Swiss Open	20	20	20	20	20	20	20	20
21 3T	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
22 3T	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
23 3T	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
24 3T	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
25 3T	25	25	25 Noël	25	25	25	25	25	25	25	25
26	26	26	26 Noël	26	26	26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31

Compétitions Activités des cadres Jours fériés Jours de voyage Formation Camp d'entraînement CNP

Macrocycle 1:

Date	Quoi	Lieu
1 12./13.09.26	Sém. Sport performance	Tenero
2 19./20.09.26	Weekend des cadres	Tenero
3 20.-25.09.26	3T	Tenero
4 20.09.-10.10.26	Camp SATB/CNP *	St. Moritz (2000m)
5 24.10.-01.11.26	EURO Stage relève	Dijon/FRA
6 13.-15.11.26	Championnats suisses (25m)	Lausanne
7 28.11.26	Finale CC relève (25m)	Sursee
8 16.-20.12.26	Swiss Open Winter Challenge	Sursee

Macrocycle 2:

Date	Quoi	Lieu
8 15.-17.01.27	Weekend des cadres	Tenero
9 23.01.-13.02.27	Camp SATB/CNP *	tbd
10 01.-04.04.27	Championnats suisses (50m)	Lausanne
11 10./11.04.27	Finale CC (25m)	Uster
12 17./18.04.27	Finale Coupe Espoirs Suisse (25m)	Uster

Macrocycle 3:

Date	Quoi	Lieu
13 14.04.-05.05.27	Camp SATB/CNP *	Lanzarote/ESP
14 14.-23.05.27	Stage CEJ- & EYOF (pour les athlètes qualifiés)	Sursee
15 25.06.-05.07.27	EA Championnats d'Europe Juniors (50m)	Bjelovar/CRO
16 15.-18.07.27	Championnats suisses d'été (50m)	Uster
17 22.-25.07.27	Championnats suisses Espoirs (50m)	Aarau
18 22.07.-02.08.27	European Youth Olympic Festival (50m)	Lignano/ITA

* Camp d'entraînement CNP Tenero : participation sur demande, veuillez vous annoncer à temps auprès du chef performance/de la cheffe de la relève
(3T = Tutti Talenti à Tenero, CC = Championnat des clubs, CEJ = Championnats d'Europe Juniors, CECJM = Central European Countries Junior Meet)

SÉLECTION AUX CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX

Dispositions générales relatives aux sélections et à la participation de délégations de Swiss Aquatics Swimming pour tous les championnats internationaux

PHILOSOPHIE ET OBJECTIFS

Les membres du cadre national et les athlètes sélectionné-e-s s'engagent à planifier et à préparer le prochain championnat international en grand bassin comme sommet de la saison.

L'objectif individuel s'applique à tous les championnats :

➔ meilleur temps personnel dans les disciplines sélectionnées !

Ainsi, chaque équipe de Swiss Aquatics Swimming sélectionnée vise un taux de meilleurs temps personnel le plus élevé possible (environ 50%).

Les athlètes de Swiss Aquatics Swimming doivent être représenté-e-s de manière constante en demi-finale (TOP-16) à chaque championnat. A moyen terme, tous les athlètes doivent viser une place en finale (TOP-8). Au minimum, chaque athlète atteint le temps de qualification et/ou un classement en demi-finale (classement TOP-16). Les relais sélectionnés visent toujours une qualification pour la finale (niveau européen) ou un classement TOP-16 (niveau mondial).

OBJECTIFS DANS LE DOMAINE DE L'ÉLITE

JEUX OLYMPIQUES (JO)

Pour tous les athlètes et entraîneur-e-s du sport de performance, les Jeux olympiques sont l'objectif suprême. L'événement a lieu en général tous les quatre ans et exerce un attrait maximal en tant qu'événement multisportif. Les limites de participation aux JO sont élaborées par Swiss Aquatics Swimming en tenant compte des objectifs de Swiss Olympic et des directives de WORLD AQUATICS et du CIO. L'objectif pour les athlètes de Swiss Aquatics Swimming est de se rapprocher de l'élite mondiale absolue, idéalement en atteignant les demi-finales (TOP-16) et plus, et au moins en se classant dans le TOP-20.

CHAMPIONNATS DU MONDE WORLD AQUATICS (CM)

CHAMPIONNAT DU MONDE EN GRAND BASSIN (CM-50M)

Il a lieu en général tous les deux ans (années impaires) et constitue le sommet le plus important pour les athlètes d'élite dans l'année précédant ou suivant les Jeux olympiques. L'objectif des athlètes de Swiss Aquatics Swimming qui y participent est de s'établir dans le peloton de tête de l'élite mondiale absolue, c'est-à-dire d'atteindre au moins les demi-finales (TOP-16) et plus. Les limites sont fixées par WORLD AQUATICS et déterminées par Swiss Aquatics Swimming sur la base de la moyenne des limites A de WORLD AQUATICS et des limites des CE de Swiss Aquatics Swimming.

CHAMPIONNAT DU MONDE EN PETIT BASSIN (CM-25M)

Il a lieu en général tous les deux ans (années paires) et représente une "compétition de spécialistes" pour les nageur-se-s de petit bassin confirmé-e-s. Pour les spécialistes du petit bassin qui y participent, l'objectif est de s'établir dans le peloton de tête de l'élite mondiale absolue, c'est-à-dire d'atteindre au moins les demi-finales (TOP-16) et plus. Les limites sont fixées par WORLD AQUATICS et complétées par Swiss Aquatics Swimming uniquement pour la discipline 100 m 4-nages avec le temps limite du CE en petit bassin.

EUROPEAN AQUATICS CHAMPIONNATS D'EUROPE (CE)

CHAMPIONNAT D'EUROPE (CE)

Il a lieu en général tous les 2 ans (années paires) et représente le championnat continental le plus important en natation. En outre, le CE est la compétition la plus importante en vue de la promotion des fédérations et des athlètes individuels par les partenaires Swiss Olympic et l'Aide sportive, afin d'atteindre les objectifs exigés pour l'obtention de la promotion. L'objectif des athlètes de Swiss Aquatics Swimming qui participent est de s'établir dans le peloton de tête de l'élite européenne absolue, c'est-à-dire d'atteindre au moins les demi-finales (TOP-16) et plus. Les athlètes en transition entre la relève et l'élite doivent en outre avoir la possibilité de faire leurs premières expériences aux championnats d'Europe élite au plus haut niveau européen. Les limites sont fixées par Swiss Aquatics Swimming sur la base du temps moyen de la 16e place des deux derniers championnats d'Europe précédents. Les jeunes athlètes bénéficient d'une qualification facilitée avec des limites interpolées (femmes et hommes jusqu'à 21 ans). De plus, le chef du sport de performance peut sélectionner d'autres nageur-se-s disposant d'un grand potentiel.

CHAMPIONNAT D'EUROPE EN PETIT BASSIN (CE-25M)

Il a lieu en général tous les deux ans (années impaires) et représente également une "compétition de spécialistes" pour les nageur-se-s de petit bassin confirmé-e-s. L'objectif des athlètes de Swiss Aquatics Swimming qui y participent est de s'établir dans le peloton de tête de l'élite européenne absolue, c'est-à-dire d'atteindre au moins les demi-finales (TOP-16) et plus. Les limites sont fixées par Swiss Aquatics Swimming sur la base de la moyenne des temps de la 16e place des deux derniers championnats d'Europe précédents. Pour la discipline 100 m 4-nages, la limite WORLD AQUATICS CM-25m est prise en compte.

CHAMPIONNAT D'EUROPE U23 ANS (CE U23)

Il a lieu en général tous les deux ans (années impaires) et représente le sommet sportif pour les années de transition entre le cadre national de la relève (Juniors) et le cadre national Elite. Cinq années d'âge sont autorisées à participer : femmes et hommes de 19 à 23 ans. L'objectif pour les athlètes de Swiss Aquatics Swimming participant est de s'approcher de l'élite européenne absolue de ces années de transition, c'est-à-dire d'atteindre au moins les demi-finales (TOP-16) et plus. Les limites sont fixées par Swiss Aquatics Swimming sur la base du temps moyen de la 16e place des deux derniers championnats d'Europe précédents. Les athlètes plus jeunes bénéficient d'une qualification facilitée avec des limites interpolées (femmes et hommes 19-21 ans). En outre, le chef du sport de performance peut sélectionner d'autres nageur-se-s disposant d'un grand potentiel.

FISU WORLD UNIVERSITY GAMES

La participation aux World University Games est organisée et gérée par SUS (Swiss University Sports). Elle est soumise aux règles de la FISU (Fédération internationale du sport universitaire) et de WORLD AQUATICS. Swiss Aquatics Swimming participe à ces compétitions en collaboration avec Swiss University Sports, car seuls les athlètes ayant le statut d'"étudiant-e" sont autorisés à y participer. L'objectif des athlètes de Swiss Aquatics Swimming qui participent à cette compétition est de se rapprocher de l'élite mondiale et, dans l'idéal, d'atteindre les demi-finales (TOP-16) et plus. Les limites sont fixées par Swiss Aquatics Swimming en accord avec SUS. Les sélections sont effectuées par Swiss University Sports sur proposition du chef du sport de performance.

EUROPEAN GAMES (EUG)

Les EUG sont un grand événement polysportif similaire aux Jeux olympiques qui a lieu en général tous les 4 ans (première édition en 2015). La sélection est assurée par Swiss Olympic. Depuis la deuxième édition en 2019 à Minsk, l'événement a lieu sans la discipline natation. Avec l'édition 2027 à Istanbul (TUR), la natation fera son retour au programme, avec les Championnats d'Europe des U 23

EUROPEAN CHAMPIONSHIPS (EUC)

Les EUC sont un grand événement polysportif similaire aux Jeux olympiques qui a lieu en général tous les quatre ans (première édition en 2018). La sélection est assurée par Swiss Aquatics Swimming. Depuis la deuxième édition en 2022 à Munich, l'événement a lieu sans la discipline natation.

COMPÉTITIONS CISM

Les compétitions CISM sont organisées et gérées par le Conseil International du Sport Militaire. Elles sont soumises aux règles du CISM et de WORLD AQUATICS. Swiss Aquatics Swimming participe à ces compétitions en collaboration avec le CISM Suisse et l'armée. Seuls les athlètes ayant le statut de "militaire (mil)" sont autorisés à participer. Les sélections sont effectuées par le CD CISM natation sur proposition du chef du sport de performance.

OBJECTIFS DANS LE DOMAINE DE LA RELEVÉ

EUROPEAN AQUATICS CHAMPIONNATS D'EUROPE JUNIORS (CEJ)

Le CEJ a lieu en général chaque année et constitue le sommet sportif pour le cadre national de la relève (en particulier pour les juniors). Cinq années d'âge sont autorisées à participer : femmes et hommes de 14 à 18 ans. L'objectif des athlètes de Swiss Aquatics Swimming qui y participent est de s'établir dans le peloton de tête de l'élite européenne de la relève junior, c'est-à-dire d'atteindre au moins les demi-finales (TOP-16) et plus. Les limites sont fixées par Swiss Aquatics Swimming sur la base du temps moyen de la 16e place lors des 3 derniers CEJ. Pour les athlètes plus jeunes la qualification est facilitée.

EUROPEAN YOUTH OLYMPIC FESTIVAL (EYOF)

L'EYOF a lieu en général tous les deux ans (années impaires) et constitue le principal sommet pour les Youth (filles et garçons de 14-15 ans). Il s'agit d'un événement multi-sports organisé par Swiss Olympic. Il existe des places de quota imposées par le Comité olympique européen (COE) et l'European Aquatics. L'EYOF est une compétition de formation importante et offre la première possibilité de "respirer de l'air olympique". L'objectif des athlètes de Swiss Aquatics Swimming qui y participent est de s'établir dans le peloton de tête de la relève européenne absolue dans le domaine de la jeunesse, c'est-à-dire d'atteindre au moins les demi-finales (TOP-16) et plus. Les limites sont fixées par Swiss Aquatics Swimming sur la base du temps moyen de la 16e place des deux derniers EYOF. Les athlètes plus jeunes (filles et garçons de 14 ans) bénéficient d'une qualification facilitée.

YOUTH OLYMPIC GAMES (YOG)

Cet événement a lieu en général tous les quatre ans. Comme les Jeux olympiques, les YOG sont un événement multi-sports organisé par Swiss Olympic. Il existe des limites WORLD AQUATICS et des places de quota qui sont attribuées par le CIO et par WORLD AQUATICS à Swiss Aquatics Swimming sur la base de différents critères. Le nombre de ces places de participation sera en tout cas réduit (jusqu'à présent 4 places de quota (2f/2m) pour 4 années d'âge 14-17 ans). Les YOG sont un événement de formation et doivent former et préparer les athlètes, les entraîneur·e·s et le staff encadrant en vue de leur carrière future. Les athlètes qui disposent du plus grand potentiel de performance sont sélectionné·e·s. L'objectif pour les athlètes de Swiss Aquatics Swimming est de s'établir dans le peloton de tête de l'élite mondiale de la relève, c'est-à-dire d'atteindre au moins les demi-finales (TOP-16) et plus. Les prochains YOG auront lieu à Dakar (Sénégal) de fin octobre à mi-novembre 2026.

MULTINATIONS YOUTH/JUNIORS (MN YOUTH/JUN.)

Les MN Youth/Juniors. sont une compétition de sélection, similaire aux championnats suisses des clubs. L'esprit d'équipe et la comparaison entre les pays sont au premier plan, mais les MN sont aussi une compétition de préparation pour les sommets de la saison à venir. Pour les MN Juniors, les femmes et les hommes de 16, 17 et 18 ans peuvent participer. Pour les MN Youth, les filles et les garçons de 14 et 15 ans sont autorisés à participer. L'objectif des athlètes de Swiss Aquatics Swimming est d'obtenir un maximum de bons classements individuels et par équipe. En règle générale, le nageur et la nageuse le plus rapide par discipline est proposé·e pour la sélection.

Les années où les Multinations YTH et JUN ne peuvent pas être organisées, aucune compétition de remplacement ne sera proposée par Swiss Aquatics Swimming.

CENTRAL EUROPEAN COUNTRIES JUNIOR MEETING (CECJM) / OU SIMILAIRE

Quand l'EYOF n'a pas lieu (années paires), Swiss Aquatics Swimming organise une compétition alternative pour la même catégorie d'âge (Youth). Le Central European Countries Junior Meeting, les Nordic Age Group Championships ou une autre compétition appropriée constituent alors le sommet international de la saison estivale pour les nageur·se·s des années d'âge correspondantes avec des objectifs et des limites analogues.

EUROPEAN LEAGUE - EUROPE TROPHY

L'Europe Trophy est une série de compétitions internationales destinée aux jeunes athlètes et a été développée, à l'instar de l'Europcamp, dans le cadre de l'initiative de coopération européenne. L'objectif de l'Europe Trophy est de mettre en évidence l'évolution des performances des jeunes athlètes tout au long de la saison dans une perspective européenne, de renforcer la comparaison internationale des performances et de promouvoir la coopération entre les fédérations européennes de natation.

Au cours de la saison 2026/2027, l'Europe Trophy sera organisé pour la première fois sous forme de projet pilote. Le classement repose sur trois étapes (legs) qui, ensemble, constituent un classement général européen des nations participantes. La première étape aura lieu dans le cadre du Swiss Open 2026 à Sursee et marquera le coup d'envoi de la saison. La deuxième étape se déroulera lors d'une compétition nationale désignée par chaque nation. Pour la Suisse, les résultats des Championnats suisses en grand bassin seront pris en compte dans le classement général. La série de compétitions s'achèvera avec les Championnats d'Europe juniors, dont les résultats viendront compléter le classement général.

Pour chaque compétition, une équipe est sélectionnée par Swiss Aquatics Swimming. Le nombre de places ainsi que la composition des équipes sont déterminés conformément au règlement en vigueur de l'Europe Trophy. La participation des athlètes ainsi que la sélection des entraîneur-e-s se font exclusivement sur invitation ou sélection de Swiss Aquatics Swimming. Il n'existe aucun droit de participation de principe.

WORLD AQUATICS CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS (CMJ)

Swiss Aquatics Swimming n'envoie pas d'équipe aux Championnats du monde juniors. Une participation future pourra être envisagée. Les Championnats du monde juniors a généralement lieu tous les deux ans (les années impaires). Les catégories éligibles sont les mêmes que pour les Championnats d'Europe juniors : les femmes et les hommes âgés de 14 à 18 ans.



DISPOSITIONS RELATIVES À LA SÉLECTION DES ATHLÈTES

SÉLECTION INDIVIDUELLE

La décision définitive concernant une sélection est prise par la direction sportive natation après proposition du chef du sport de performance/de la cheffe de la relève. Le fait de satisfaire aux exigences de qualification ne donne pas encore droit à une sélection. Pour prendre une décision de sélection, le chef du sport de performance/la cheffe de la relève et la direction sportive natation tiennent compte non seulement de l'atteinte des exigences de qualification, mais aussi d'autres critères (convention des athlètes, examen médical, planification de l'entraînement et de la carrière, état de santé, comparaison internationale, potentiel et développement de la performance, état d'entraînement, participation à des activités de cadre, etc.) Ceci est particulièrement valable pour les relais. Dans l'intérêt de Swiss Aquatics Swimming et des athlètes, le chef du sport de performance/la cheffe de la relève peut également attribuer des "wild cards" (les "wild cards" peuvent être attribuées sous réserve en relation avec des limites/critères alternatifs).

Les concepts et critères de sélection, ainsi que les dates et les activités, peuvent faire l'objet d'adaptations en cours de saison, si les directives ou les dispositions devaient changer. Les éventuelles adaptations ou modifications seront publiées sur le site Internet de Swiss Aquatics Swimming.

Les sélections sont communiquées par e-mail aux athlètes et à leurs entraîneur-e-s personnel-le-s et publiées sur le site Internet de Swiss Aquatics Swimming.

SÉLECTION DES RELAIS

Au cours du cycle olympique 2024-2028, les relais de la fédération de Swiss Aquatics Swimming doivent rester valorisés. Nous voulons participer régulièrement aux championnats internationaux avec le plus grand nombre possible d'équipes compétitives. Pour ce faire, le pool d'athlètes de relais entrant en ligne de compte doit être progressivement élargi. Les incitations suivantes sont prévues à cet effet : Les temps de référence pour les relais sont basés sur le niveau sportif de la compétition but.

Un-e nageur-se peut être classé-e aussi bien avec des temps individuels qu'avec des temps de relais de toute la période de qualification, un malus de 0,60 seconde étant ajouté pour les prises de relais. Un relais peut être sélectionné si l'addition de la combinaison de temps la plus rapide possible, moins un bonus de prise de relais de 1,5 seconde (= 3 x 0,5 seconde), remplit le temps limite. La composition finale du relais lors de chaque championnat est déterminée par le chef du sport de performance/la cheffe de la relève, en accord avec les entraîneur-e-s sur place.

En principe, chaque athlète de Swiss Aquatics Swimming sélectionné-e pour la compétition internationale concernée est disponible pour chaque relais de la fédération. Les engagements dans le cadre des relais de la fédération ont la priorité sur les départs individuels. Dans le but d'obtenir un résultat optimal, le chef du sport de performance/la cheffe de la relève peut, en accord avec les athlètes et les entraîneur-e-s concerné-e-s, autoriser des exceptions à cette règle. En cas d'infraction, le règlement disciplinaire s'applique.

IDÉE DE TRIAL

Les CS qui précèdent un championnat international sont organisés autant que possible comme des compétitions "trials". Cela signifie que les CS en petit et grand bassin sont toujours les compétitions de qualification principales pour les sommets internationaux qui suivent. Ainsi, les athlètes qui ont atteint des limites lors de la phase de qualification suivante sont évincé-e-s par des performances de sélection réalisées aux championnats suisses. Seuls les athlètes présélectionné-e-s lors des championnats internationaux précédents et qui l'ont confirmé par une preuve de performance ne peuvent plus être évincé-e-s par des limites réalisées au championnat suisse.

AUTRES POSSIBILITÉS DE QUALIFICATION

Une autre possibilité de qualification doit toujours être accordée dans la période précédant le CS concerné. En règle générale, cette deuxième période de qualification doit commencer le 1er septembre pour les championnats en petit bassin et le 1er décembre de l'année précédente pour les championnats en grand bassin. Les compétitions de qualification doivent être annoncées à l'avance. Les résultats obtenus ne sont valables pour la qualification que si la tentative a été annoncée au moyen du [formulaire](#) correspondant et dans la période requise.

RÈGLES GÉNÉRALES EN VIGUEUR

Pour être sélectionné-e dans une équipe nationale de Swiss Aquatics Swimming, il faut, outre la nationalité suisse (passeport suisse), la nationalité sportive suisse (droit de participation à WORLD AQUATICS), une licence annuelle valable auprès d'un club de Swiss Aquatics Swimming ainsi que la participation aux championnats suisses (25m et/ou 50m) défini comme compétition principale de qualification. De plus, seules les performances figurant dans les Rankings de Swiss Aquatics Swimming sous www.swimrankings.net peuvent être prises en compte pour la sélection. Le chef du sport de performance/la cheffe de la relève peut autoriser des exceptions dans des cas justifiés.

Les Time Trials, Swim-Offs ou autres courses supplémentaires ainsi que les temps intermédiaires ne sont en aucun cas considérés comme des temps de qualification. Une tentative de limite doit toujours être annoncée à l'avance. Ainsi, aucun résultat d'autres compétitions non annoncées n'est valable.

COURSES SUPPLÉMENTAIRES LORS DE CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX

Si une participation à une discipline supplémentaire est judicieuse, elle est possible dans la mesure où la place de départ correspondante n'est pas encore occupée. La condition est que l'athlète ait réalisé une performance dans le domaine "temps limite + 2%" au cours des 12 derniers mois. Les courses supplémentaires sont toujours convenues avec les athlètes et leurs entraîneur-e-s personnel-le-s. La décision finale concernant les inscriptions revient au/à la chef-fe de délégation.

DISPOSITIONS RELATIVES À LA SÉLECTION DU STAFF ENCADRANT

PHILOSOPHIE ET OBJECTIF

La direction sportive désigne, sur demande du chef du sport de performance/de la cheffe de la relève, une équipe d'encadrement qui garantit un soutien optimal aux athlètes. Le staff encadrant sélectionné s'engage dans ses fonctions pour l'ensemble de l'équipe et en particulier pour les athlètes de Swiss Aquatics Swimming. La collaboration de toutes les personnes impliquées dans les activités de Swiss Aquatics Swimming est basée sur le respect mutuel, la confiance et l'honnêteté, ainsi que sur l'équité dans le respect des règles. Accompagner une délégation est toujours une opportunité de formation personnelle. C'est pourquoi les engagements ne sont indemnisés que de manière symbolique par des indemnités journalières.

Lors des compétitions, toutes les délégations des équipes nationales sont dirigées par le chef du sport de performance/la cheffe de la relève de Swiss Aquatics Swimming, qui peut désigner un-e chef-fe de délégation pour les remplacer. Le choix et la sélection des accompagnateur-trice-s dépendent des mandats, du nombre d'athlètes qualifié-e-s et du nombre de limites atteintes par ces derniers, de leurs compétences (formation, expérience, réputation, etc.), de leur capacité à travailler en équipe ainsi que de leur aptitude à représenter Swiss Aquatics Swimming. La coopération et la collaboration tout au long de la saison sont toujours une condition préalable à l'engagement dans des championnats internationaux.

LE STAFF ENCADRANT SE COMPOSE COMME SUIV

SÉLECTION DES ENTRAÎNEUR·E·S

Les coachs sélectionné-e-s s'occupent en premier lieu du travail opérationnel au bord du bassin et veillent à une préparation et une évaluation optimale des engagements des athlètes dans les courses. La règle générale est d'un-e coach pour cinq athlètes sélectionné-e-s. Il est toutefois possible de déroger à cette règle en fonction de l'événement et de la composition de l'équipe. La sélection d'un-e athlète ne donne en aucun cas un droit automatique à la sélection de l'entraîneur-e personnel-le. En principe, des entraîneur-e-s travaillant à l'étranger peuvent également être sélectionné-e-s. La condition est qu'ils-elles soient capables de représenter Swiss Aquatics Swimming et de mettre leurs connaissances à la disposition de toute l'équipe. Lors de la sélection des coachs, les mandats, les performances et le potentiel des athlètes qualifié-e-s, le nombre d'athlètes qualifié-e-s, les connaissances linguistiques (prise en compte des trois régions linguistiques) ainsi que la composition de l'équipe (nombre de femmes et d'hommes) sont prises en compte. En début de saison, Swiss Aquatics Swimming peut désigner des "coachs mandaté-e-s" par cadre ou par événement. Ces "coachs mandaté-e-s" encadrent également les cadres lors des mesures correspondantes, comme par exemple les compétitions internationales but ou les mesures de préparation. Des entraîneur-e-s supplémentaires sont désigné-e-s en fonction de la taille de l'équipe à l'issue des compétitions de sélection.

SÉLECTION DU PERSONNEL D'ENCADREMENT (ÉQUIPE MÉDICALE, SOUTIEN SCIENTIFIQUE, ETC.)

Dans la mesure du possible, une équipe de soutien est convoquée pour assurer le suivi médical, thérapeutique, psychologique, physiologique et technique des athlètes. En fonction des besoins et de la taille des délégations, d'autres personnes peuvent être désignées pour des tâches spécifiques.

CONCEPT DE SELECTION AQUA CM (25 M) 2026



PEKIN / CHN, DU 1ER AU 6 DECEMBRE 2026

1. CONDITIONS D'ADMISSION

www.worldaquatics-beijing2026.com

Les règlements et dispositions particulières de WORLD AQUATICS ainsi que les dispositions générales relatives à la sélection et à l'envoi de participants aux championnats internationaux de Swiss Aquatics Swimming s'appliquent.

Swiss Aquatics Swimming peut inscrire un (1) athlète par épreuve individuelle, à condition que celui-ci ait atteint le temps limite fixé par Swiss Aquatics Swimming.

En cas d'inscription de deux (2) athlètes au maximum, ceux-ci doivent tous deux avoir atteint le temps de qualification « A » de WORLD AQUATICS.

Dans les épreuves de relais, une (1) équipe de relais par pays est autorisée à prendre le départ.

2. QUALIFICATION

2.1 QUALIFICATION POUR LES EPREUVES INDIVIDUELLES

Les temps de qualification pourront être réalisés lors des Championnats suisses en petit bassin (CSPB) qui se dérouleront du 13 au 15 novembre 2026 à Lausanne. La qualification n'est possible que pour les places libres (épreuves individuelles des athlètes ayant atteint la finale/le TOP 8 et la limite AQUA « A » aux Championnats d'Europe de Paris 2026 et/ou aux Championnats d'Europe en petit bassin de Lublin 2025). Si le nombre d'athlètes ayant réalisé des temps inférieurs aux limites est supérieur au nombre de places de départ disponibles, le classement final de l'épreuve individuelle correspondante fera foi.

2.2 QUALIFICATION DES RELAIS

Les temps de qualification pourront être réalisés lors des Championnats suisses en petit bassin (CSPB) qui se dérouleront du 13 au 15 novembre 2026 à Lausanne. Un relais peut être sélectionné si la somme des temps de la combinaison la plus rapide possible, déduction faite d'un bonus de relais de 1,5 seconde (= 3 × 0,5 seconde), respecte le temps limite. Les résultats de toutes les épreuves individuelles et de relais sont pris en compte, en tenant compte d'une pénalité de 0,6 seconde pour les nageurs et nageuses de relais.

Les relais de 50 m seront, dans la mesure du possible, composés à partir de l'équipe sélectionnée. Il n'y a pas de possibilité de qualification pour les relais de 50 m.

2.3 AUTRES POSSIBILITES DE QUALIFICATION

Une qualification au cours de la deuxième phase de qualification n'est possible que pour les places de départ disponibles (épreuves individuelles et relais) et la participation aux Championnats suisses en petit bassin 2026 est obligatoire (des exceptions ne sont accordées que dans des cas justifiés). Pour la sélection, ce sont les meilleurs temps réalisés au cours de la deuxième phase de qualification qui sont pris en compte :

- Qualification pour les épreuves individuelles :
Entre le 1er septembre et le 12 novembre 2026, chaque athlète peut effectuer une nouvelle tentative de qualification lors d'une (1) seule compétition officielle (AQUA Qualifying Event) de son choix, annoncée à l'avance par écrit (à l'aide [du formulaire](#) prévu à cet effet à l'adresse markus.buck@swiss-aquatics.ch).

Les temps de qualification réalisés lors des CSPB ont toujours la priorité sur les résultats obtenus lors de la deuxième phase de qualification.

Les nageurs et nageuses ayant réalisé le temps limite de Swiss Aquatics lors des CSPB à Lausanne ne peuvent être évincés lors de la deuxième phase de qualification que par des nageurs et nageuses ayant réalisé le temps limite AQUA « A ».

Pour les relais, les résultats des épreuves individuelles et de relais sont pris en compte, en tenant compte d'une pénalité de 0,6 seconde pour les nageurs de relais. Dans l'intérêt de la fédération, des résultats supplémentaires issus de l'ensemble de la période de qualification (du 1er septembre au 15 novembre 2026) peuvent être pris en compte.

2.4 PRÉSÉLECTION

- a) Les athlètes ayant atteint une finale individuelle (TOP-8) ainsi que le temps limite AQUA «A» (équivalent 25 m ou 50 m) lors des Championnats d'Europe 2026 à Paris peuvent être présélectionné-e-s pour les Championnats du monde juniors 2026 à Pékin sur la distance concernée.
- b) Les athlètes ayant atteint une finale individuelle (TOP-8) ainsi que le temps limite AQUA « A » (équivalent 25 m ou 50 m) lors des Championnats d'Europe juniors 2025 à Lublin peuvent être présélectionné-e-s pour les Championnats du monde juniors 2026 à Pékin sur la distance concernée.

Une confirmation de performance est nécessaire pour la sélection définitive. Pour cette confirmation, la participation des athlètes présélectionné-e-s aux Championnats suisses de natation 2026 est obligatoire (des exceptions ne sont accordées que dans des cas justifiés), et il faut en outre apporter la preuve de la forme soit lors des CSPB 2026, soit lors de la deuxième phase de qualification (du 1er septembre au 12 novembre 2026), en réalisant un temps compris dans la fourchette « temps limite + 2 % » sur la distance correspondante. Les athlètes présélectionnés qui ont confirmé leur sélection ne peuvent pas être écartés.

Sur la base des résultats (finale/TOP-8 et temps limite AQUA A) obtenus lors des Championnats d'Europe en petit bassin 2025, sont présélectionnés :

- Noè Ponti sur 50 m, 100 m et 200 m papillon, ainsi que sur 100 m quatre nages

Sur la base des résultats (finale/TOP-8 et temps limite AQUA A) obtenus lors des Championnats d'Europe 2026, sont présélectionnés :

- Noè Ponti au 50 m et au 100 m Papillon
- Roman Mityukov au 200m Dos
- Flavio Bucca au 200m Dos

3. MESURES PRÉPARATOIRES

Le départ pour Lublin est prévu le vendredi 27 novembre 2026. Le retour est prévu le lundi 7 décembre 2026.

4. TEMPS DE QUALIFICATION

Le temps de qualification AQUA « A » correspond à la 16e place obtenue lors des séries des Championnats suisses de natation 2024, ou au temps de qualification AQUA « A » des Championnats suisses de natation 2024.

Limite Kurzbahn WM 2026 Beijing/CHN		
Männer FINA A	Disziplin	Frauen FINA A
0:21,19	50 FR	0:24,33
0:46,89	100 FR	0:53,02
1:43,48	200 FR	1:55,60
3:42,18	400 FR	4:06,27
7:42,39	800 FR	8:27,23
14:49,29	1500 FR	16:03,59
0:23,37	50 BA	0:26,54
0:50,81	100 BA	0:57,52
1:52,11	200 BA	2:05,54
0:26,25	50 BR	0:30,21
0:57,38	100 BR	1:04,97
2:06,23	200 BR	2:21,91
0:22,43	50 BU	0:25,72
0:50,15	100 BU	0:57,40
1:53,19	200 BU	2:08,85
0:52,98	100 IM	0:59,65
1:55,25	200 IM	2:09,37
4:08,87	400 IM	4:37,46
		4:37,54
aus dem Team	4x100 FR	aus dem Team
aus dem Team	4x200 FR	aus dem Team
aus dem Team	4x100 IM	aus dem Team
aus dem Team	4x50 FR	aus dem Team
aus dem Team	4x50 IM	aus dem Team
aus dem Team	4x50 FR Mixed	aus dem Team
aus dem Team	4x50 IM Mixed	aus dem Team

CONCEPT DE SELECTION CE U23 (50 M) / JEUX EUROPEENS 2027

ISTANBUL / TUR, DU 16 AU 27 JUIN 2027



1. CONDITIONS D'ADMISSION

www.eg-istanbul-2027.eu

Les règlements et dispositions particulières d'EUROPEAN AQUATICS (EA) s'appliquent, ainsi que les dispositions générales relatives à la sélection et à l'envoi de participants aux championnats internationaux de Swiss Aquatics Swimming.

Extrait des dispositions : chaque fédération peut inscrire au maximum quatre (4) athlètes par discipline individuelle. Pour les épreuves de relais, une (1) équipe de relais par nation est autorisée à prendre le départ. Chaque athlète inscrit peut participer aux épreuves de relais.

Sont autorisés à participer **les hommes et les femmes nés entre 2004 et 2008**.

Les athlètes qui se qualifient pour les Championnats du monde WORLD AQUATICS (CM) 2027 à Budapest (HUN) sont exclus de la participation aux Championnats d'Europe EA U23 (CE U23) 2027 à Istanbul (TUR).

2. QUALIFICATION

2.1 Qualification pour les épreuves individuelles

Les temps de qualification pourront être réalisés lors des Championnats Suisse (CS) qui se dérouleront du 1er au 4 avril 2027 à Lausanne. Si le nombre d'athlètes ayant réalisé les temps de qualification (toutes années de naissance confondues) est supérieur au nombre de places disponibles, le classement final de l'épreuve individuelle correspondante fera foi.

2.2 Qualification des relais

Les temps de qualification pourront être réalisés lors des Championnats Suisse (CS) qui se dérouleront du 1er au 4 avril 2027 à Lausanne. Un relais sera sélectionné si la somme des meilleurs temps possibles, déduction faite d'un bonus de relais de 1,5 seconde (= 3 x 0,5 seconde), respecte le temps de qualification. Sont pris en compte les résultats de toutes les épreuves individuelles et de relais, en tenant compte d'un malus de 0,6 seconde pour les nageurs et nageuses effectuant un relais.

2.3 Autres possibilités de qualification

Une qualification lors de la deuxième phase de qualification n'est possible que pour les places de départ disponibles (épreuves individuelles et relais) et la participation aux Championnats Suisse 2027 est obligatoire (des exceptions ne sont accordées que dans des cas justifiés). Pour la sélection, ce sont les meilleurs temps réalisés lors de la deuxième phase de qualification qui sont pris en compte :

- Qualification pour les épreuves individuelles et les relais :
Entre le 1er décembre 2026 et le 31 mars 2027, chaque athlète peut effectuer une tentative de qualification supplémentaire lors d'une (1) seule compétition officielle de son choix, annoncée à l'avance par écrit (à l'aide du formulaire prévu à cet effet à l'adresse markus.buck@swiss-aquatics.ch).

Les temps de qualification réalisés lors des Championnats Suisse ont toujours la priorité sur les résultats obtenus lors de la deuxième phase de qualification.

Pour les relais, ce sont les résultats des épreuves individuelles et de relais qui sont pris en compte, en tenant compte d'une pénalité de 0,6 seconde pour les nageurs et nageuses de relais. Dans l'intérêt de la fédération, des résultats supplémentaires issus de l'ensemble de la période de qualification (du 1er décembre 2026 au 31 mars 2027) peuvent être pris en compte.

3. MESURES DE PREPARATION

Les mesures de préparation suivantes sont prévues :

- tbd jusqu'à tbd 2027 Week-end d'évaluation à Tenero (à confirmer)
- tbd en juin 2027 : départ pour Istanbul/TUR
- tbd jusqu'à tbd en juin 2027 : épreuves de natation des Championnats d'Europe U23 de l'EA 2027
- tbd en juin 2027 : retour depuis Istanbul/TUR



4. TEMPS DE QUALIFICATION

Les temps de qualification individuels de Swiss Aquatics Swimming pour les catégories d'âge les plus âgées en vue des Championnats d'Europe U23 de l'EA 2027 ont été calculés sur la base de la « moyenne entre les temps de qualification de Swiss Aquatics Swimming pour les Championnats d'Europe d'élite et ceux des catégories d'âge plus jeunes ».

Les temps de qualification individuels des catégories d'âge les plus jeunes (hommes et femmes nés entre 2006 et 2008) ont été interpolés de manière analogue aux temps du cadre national pour les catégories d'âge de transition, sur la base de la différence entre les temps de qualification individuels des catégories d'âge les plus âgées pour les Championnats d'Europe U23 et les temps de qualification pour les Championnats d'Europe juniors. Les temps limites pour les relais des Championnats d'Europe U23 2027 ont été déterminés sur la base de la « moyenne des temps limites des Championnats d'Europe et des Championnats d'Europe juniors ».

Limite U23 Europameisterschaften (European Games) 2027 Istanbul/TUR								
Männer				Disziplin	Frauen			
Jhg. 08	Jhg. 07	Jhg. 06	Jhg. 05/04		Jhg. 04/05	Jhg. 06	Jhg. 07	Jhg. 08
0:22,67	0:22,45	0:22,28	0:22,21	50 FR	0:25,13	0:25,21	0:25,39	0:25,63
0:49,81	0:49,32	0:48,94	0:48,78	100 FR	0:54,75	0:54,90	0:55,28	0:55,76
1:49,89	1:48,93	1:48,19	1:47,89	200 FR	2:00,07	2:00,32	2:00,95	2:01,76
3:54,73	3:52,48	3:50,73	3:50,02	400 FR	4:16,52	4:16,86	4:17,69	4:18,77
8:08,74	8:04,17	8:00,62	7:59,19	800 FR	8:51,34	8:51,81	8:52,98	8:54,48
15:44,23	15:35,43	15:28,58	15:25,81	1500 FR	16:42,88	16:45,06	16:50,43	16:57,33
0:25,76	0:25,43	0:25,17	0:25,06	50 BA	0:28,22	0:28,32	0:28,56	0:28,87
0:55,66	0:55,03	0:54,55	0:54,35	100 BA	1:01,18	1:01,34	1:01,74	1:02,25
2:01,90	2:00,52	1:59,44	1:59,01	200 BA	2:13,75	2:14,09	2:14,95	2:16,04
0:28,01	0:27,67	0:27,42	0:27,31	50 BR	0:31,02	0:31,14	0:31,44	0:31,83
1:01,85	1:01,14	1:00,59	1:00,37	100 BR	1:07,86	1:08,14	1:08,81	1:09,67
2:15,10	2:13,69	2:12,60	2:12,15	200 BR	2:28,74	2:29,19	2:30,30	2:31,73
0:24,10	0:23,78	0:23,53	0:23,43	50 BU	0:26,27	0:26,38	0:26,66	0:27,01
0:53,44	0:52,88	0:52,45	0:52,27	100 BU	0:59,18	0:59,38	0:59,86	1:00,48
2:00,87	1:59,59	1:58,59	1:58,19	200 BU	2:13,68	2:14,00	2:14,81	2:15,85
2:03,15	2:01,87	2:00,87	2:00,47	200 IM	2:14,99	2:15,34	2:16,22	2:17,35
4:26,91	4:24,56	4:22,73	4:21,99	400 IM	4:50,39	4:50,95	4:52,34	4:54,12
3:51,28 aus dem Team				4x100 IM Mxed 4x100 FR Mixed	3:51,28 aus dem Team			

CONCEPT DE SÉLECTION CISM WORLD SUMMER GAMES (50 M) 2027

GREENSBORO / ÉTATS-UNIS, DU 26 JUIN AU 4
JUILLET 2027



1. CONDITIONS D'ADMISSION

www.8th-cism-wsg-greensboro.one

Les règlements et dispositions particulières du CISM ainsi que les dispositions générales relatives à la sélection et à l'envoi de participants aux championnats internationaux de Swiss Aquatics Swimming s'appliquent.

Extrait : chaque nation peut inscrire au maximum deux (2) athlètes par discipline individuelle. Pour les épreuves de relais, une (1) équipe de relais par nation est autorisée à prendre le départ.

Sont admis à participer les athlètes ayant le statut AdA (membre de l'armée). Le nombre de participant-e-s par nation est limité. Un maximum de 10 femmes et de 10 hommes, plus un capitaine d'équipe (h/f), sont autorisé-e-s à participer.

Les athlètes qui se qualifient pour les Championnats du monde WORLD AQUATICS 2027 à Budapest (HUN) sont exclus de la participation aux Jeux mondiaux d'été du CISM (CISM WSG) 2027 à Greensboro (États-Unis).

2. QUALIFICATION

2.1 QUALIFICATION POUR LES EPREUVES INDIVIDUELLES

Les temps de qualification pourront être réalisés lors des Championnats Suisse (CS) qui se dérouleront du 1er au 4 avril 2027 à Lausanne. Si le nombre d'athlètes ayant réalisé les temps de qualification dépasse le nombre de places disponibles, le classement final de l'épreuve individuelle concernée fera foi.

2.2 QUALIFICATION DES RELAIS

Les temps de qualification peuvent être réalisés lors des Championnats Suisse (CS) qui se dérouleront du 1er au 4 avril 2027 à Lausanne. Un relais peut être sélectionné si la somme des temps de la combinaison la plus rapide possible, déduction faite d'un bonus de relais de 1,5 seconde (= 3 x 0,5 seconde), respecte le temps de qualification. Sont pris en compte les résultats de toutes les épreuves individuelles et de relais, en tenant compte d'un malus de 0,6 seconde pour les nageurs et nageuses de relais.

2.3 QUALIFICATION POUR LES DISCIPLINES EN OPEN WATER

Dans le cadre des Jeux mondiaux d'été du CISM 2027, les disciplines en Open Water suivantes seront également disputées à Patriots Point (Mount Pleasant), en Caroline du Sud, les 26 et 27 juin :

- Hommes : 10 km et 20 km
- Femmes : 5 km et 10 km

Conformément au règlement des Jeux mondiaux d'été du CISM, deux (2) athlètes par genre pourront prendre le départ en natation en eau libre. Ces athlètes seront sélectionné-e-s parmi les soldat-e-s sportif-ve-s, en concertation avec l'entraîneur-e en chef de natation d'Open Water.

2.4 AUTRES POSSIBILITES DE QUALIFICATION

Une qualification au cours de la deuxième phase de sélection n'est possible que pour les places de départ disponibles (épreuves individuelles et relais) et la participation aux Championnats Suisse 2027 est obligatoire (des dérogations ne sont accordées que dans des cas justifiés). Pour la sélection, ce sont les meilleurs temps réalisés au cours de la deuxième phase de sélection qui sont pris en compte :

- Qualification pour les épreuves individuelles :
Entre le 1er décembre 2026 et le 31 mars 2027, chaque athlète peut effectuer une nouvelle tentative de qualification lors d'une (1) seule compétition officielle de son choix, annoncée à l'avance par écrit (à l'aide [du formulaire](#) prévu à cet effet à markus.buck@swiss-aquatics.ch).

Les temps de qualification réalisés lors des Championnats Suisse ont toujours la priorité sur les résultats obtenus lors de la deuxième phase de qualification.

Pour les relais, ce sont les résultats des épreuves individuelles et de relais qui sont pris en compte, en tenant compte d'une pénalité de 0,6 seconde pour les nageurs et nageuses de relais. Dans l'intérêt de la fédération, des résultats supplémentaires issus de l'ensemble de la période de qualification (du 1er décembre 2026 au 31 mars 2027) peuvent être pris en compte.

3. MESURES DE PREPARATION

Le départ pour Charlotte (États-Unis) est prévu au plus tôt le lundi 21 juin 2027.

Le retour est prévu le lundi 5 juillet 2027.



4. TEMPS DE QUALIFICATION

Les temps de qualification de Swiss Aquatics Swimming pour les CISM WSG 2027 correspondent à ceux des FISU WUG 2027, ainsi qu'à ceux de la catégorie d'âge la plus jeune des Championnats d'Europe EA U23 2027.

Limite CISM WM 2027 Greensboro/USA		
Männer	Disziplin	Frauen
0:22,67	50 FR	0:25,63
0:49,81	100 FR	0:55,76
1:49,89	200 FR	2:01,76
3:54,73	400 FR	4:18,77
8:08,74	800 FR	8:54,48
15:44,23	1500 FR	16:57,33
0:25,76	50 BA	0:28,87
0:55,66	100 BA	1:02,25
2:01,90	200 BA	2:16,04
0:28,01	50 BR	0:31,83
1:01,85	100 BR	1:09,67
2:15,10	200 BR	2:31,73
0:24,10	50 BU	0:27,01
0:53,44	100 BU	1:00,48
2:00,87	200 BU	2:15,85
2:03,15	200 IM	2:17,35
4:26,91	400 IM	4:54,12
3:20,75	4x100 FR	3:44,59
7:23,08	4x200 FR	8:11,33
3:41,05	4x100 IM	4:08,60

CONCEPT DE SELECTION AQUA CM (50 M) 2027

BUDAPEST / HUN, DU 10 AU 18 JUILLET
2027



1. CONDITIONS D'ADMISSION

www.worldaquatics-budapest2027.com

Les règlements et dispositions particulières de WORLD AQUATICS ainsi que les dispositions générales relatives à la sélection et à l'inscription aux championnats internationaux de Swiss Aquatics Swimming s'appliquent.

Pour chaque épreuve individuelle, Swiss Aquatics Swimming peut inscrire un (1) athlète à condition que celui-ci ait atteint le temps limite fixé par Swiss Aquatics Swimming.

En cas d'inscription de deux (2) athlètes au maximum, ceux-ci doivent tous deux avoir atteint le temps de qualification « A » de WORLD AQUATICS.

Dans les épreuves de relais, une (1) équipe de relais par pays est autorisée à prendre le départ.

2. QUALIFICATION

2.1 QUALIFICATION POUR LES EPREUVES INDIVIDUELLES

Les temps de qualification pourront être réalisés lors des Championnats Suisse (CS) qui se dérouleront du 1er au 4 avril 2027 à Lausanne. La qualification n'est possible que pour les places de départ disponibles (épreuves individuelles des athlètes ayant atteint la finale/le TOP 8 et le temps limite AQUA « A » aux Championnats d'Europe de Paris 2026). Si le nombre d'athlètes ayant réalisé les temps limites dépasse le nombre de places de départ disponibles, le classement final de l'épreuve individuelle correspondante fera foi.

2.2 QUALIFICATION DES RELAIS

Les temps de qualification pourront être réalisés lors des Championnats Suisse (CS) qui se dérouleront du 1er au 4 avril 2027 à Lausanne. Un relais peut être sélectionné si la somme des temps de la combinaison la plus rapide possible, déduction faite d'un bonus de relais de 1,5 seconde (= 3 x 0,5 seconde), respecte le temps de qualification. Sont pris en compte les résultats de toutes les épreuves individuelles et de relais, en tenant compte d'un malus de 0,6 seconde pour les nageurs et nageuses de relais.

2.3 AUTRES POSSIBILITES DE QUALIFICATION

Une qualification lors de la deuxième phase de qualification n'est possible que pour les places de départ encore disponibles (épreuves individuelles et relais) et la participation aux Championnats Suisse 2027 est obligatoire (des exceptions ne sont accordées que dans des cas justifiés). Pour la sélection, ce sont les meilleurs temps réalisés lors de la deuxième phase de qualification qui sont pris en compte :

- Qualification pour les épreuves individuelles et les relais :
Entre le 1er décembre 2026 et le 31 mars 2027, chaque athlète peut effectuer une tentative de qualification supplémentaire lors d'une (1) seule compétition officielle (approuvée par AQUA) de son choix, annoncée à l'avance par écrit (à l'aide [du formulaire](#) correspondant à l'adresse markus.buck@swiss-aquatics.ch).

Les temps de qualification réalisés lors des Championnats Suisse ont toujours la priorité sur les résultats obtenus lors de la deuxième phase de qualification.

Les nageurs et nageuses ayant réalisé le temps limite fixé par Swiss Aquatics lors des Championnats suisses ne peuvent être évincé-e-s, lors de la deuxième phase de qualification, que par des nageurs et nageuses ayant réalisé le temps limite « A » fixé par WORLD AQUATICS.

Pour les relais, les résultats des épreuves individuelles et de relais sont pris en compte, en tenant compte d'une pénalité de 0,6 seconde pour les nageurs de relais. Dans l'intérêt de la fédération, des résultats supplémentaires issus de l'ensemble de la période de qualification (du 1er décembre 2026 au 31 mars 2027) peuvent être pris en compte.

2.4 PRÉSÉLECTION

- a) Les athlètes ayant atteint une finale individuelle (TOP-8) ainsi que la limite AQUA « A » lors des Championnats d'Europe 2026 à Paris peuvent être présélectionné-e-s pour les Championnats du monde 2027 à Budapest sur la distance concernée.

Une confirmation de performance est nécessaire pour la sélection définitive. Pour cette confirmation, la participation des athlètes présélectionné-e-s aux Championnats Suisse 2027 est obligatoire (des exceptions ne sont accordées que dans des cas justifiés), en outre, une preuve de forme doit être apportée soit lors des Championnats Suisse 2027, soit lors de la deuxième phase de qualification (du 1er décembre 2026 au 31 mars 2027), en respectant le temps limite + 2 % sur la distance correspondante. Les athlètes présélectionnés qui ont confirmé leur sélection ne peuvent pas être écartés.

Sur la base des résultats (F/TOP-8) obtenus aux Championnats d'Europe 2026, sont présélectionné-e-s :

- Noè Ponti au 50 m et au 100 m Papillon
- Roman Mityukov au 200m Dos
- Flavio Bucca au 200m Dos

3. MESURES DE PRÉPARATION

Les mesures de préparation suivantes sont prévues :

- Du 4 au 5 juin 2027 : week-end d'évaluation à Tenero
- 7 juillet 2027 : départ pour Budapest/HUN
- Du 10 au 18 juillet 2027 : épreuves de natation des Championnats du monde AQUA 2027
- 19 juillet 2027 : retour depuis Budapest/HUN

4. TEMPS DE QUALIFICATION

Le temps de qualification AQUA « A » correspond à la 16e place obtenue lors des séries des Championnats du monde 2025, ou au temps de qualification AQUA « A » des Championnats du monde 2025.

Les temps de qualification individuels de Swiss Aquatics Swimming pour les Championnats du monde AQUA 2027 ont été calculés sur la base de la « moyenne des temps de qualification « A » de WORLD AQUATICS et des temps de qualification pour les Championnats d'Europe d'élite de Swiss Aquatics Swimming ».

Le temps limite de Swiss Aquatics Swimming pour les relais aux Championnats du monde AQUA 2027 a été calculé sur la base de la « moyenne du temps de la 8e place obtenue lors des deux dernières éditions des Championnats d'Europe EA ».

Limite Weltmeisterschaften 2027 Budapest/HUN				
Männer		Disziplin	Frauen	
SW	AQUA A		AQUA A	SW
0:22,02	0:21,91	50 FR	0:24,86	0:24,96
0:48,48	0:48,33	100 FR	0:54,25	0:54,43
1:47,13	1:46,67	200 FR	1:58,23	1:59,02
3:48,44	3:47,57	400 FR	4:10,23	4:13,20
7:53,20	7:48,66	800 FR	8:34,62	8:42,74
15:12,46	15:01,89	1500 FR	16:24,56	16:32,64
0:24,93	0:24,89	50 BA	0:27,97	0:28,05
0:53,97	0:53,78	100 BA	1:00,46	1:00,74
1:57,84	1:57,10	200 BA	2:10,35	2:11,87
0:27,21	0:27,20	50 BR	0:30,75	0:30,82
0:59,95	0:59,75	100 BR	1:06,87	1:07,23
2:11,02	2:10,32	200 BR	2:25,91	2:27,10
0:23,30	0:23,28	50 BU	0:25,97	0:26,06
0:51,84	0:51,58	100 BU	0:58,31	0:58,65
1:57,07	1:56,35	200 BU	2:09,21	2:11,28
1:59,56	1:59,05	200 IM	2:12,29	2:13,46
4:19,08	4:16,91	400 IM	4:43,06	4:46,45
3:15,48		4x100 FR	3:39,71	
7:11,36		4x200 FR	8:02,28	
3:34,16		4x100 IM	4:01,64	
3:47,18		4x100 IM Mxed	3:47,18	
aus dem Team		4x100 FR Mixed	aus dem Team	

CONCEPT DE SÉLECTION SUMMER FISU WORLD UNIVERSITY GAMES (50 M) 2027



CHUNGCHEONG / COR, DU 1ER AU 12 AOUT 2027

1. CONDITIONS D'ADMISSION

www.chungcheong2027.com

Les règlements et dispositions particulières de la FISU (Fédération Internationale du Sport Universitaire) et de la SUS (Swiss University Sports) s'appliquent, ainsi que les dispositions générales relatives à la sélection et à l'envoi de participant-e-s aux championnats internationaux de Swiss Aquatics Swimming.

Extrait : chaque nation peut inscrire au maximum deux (2) athlètes par discipline individuelle. Pour les épreuves de relais, une (1) équipe de relais par nation est autorisée à prendre le départ. Le statut d'étudiant-e est une condition préalable à la participation (voir à ce sujet les dispositions spécifiques de la SUS www.swissuniversitysports.ch). Seuls les athlètes âgé-e-s de 17 à 28 ans, né-e-s entre le 1er janvier 1999 et le 31 décembre 2009, sont autorisé-e-s à participer.

Tous les athlètes souhaitant participer aux Jeux mondiaux universitaires d'été de la FISU doivent s'inscrire par écrit (en indiquant les informations personnelles requises) auprès du responsable de discipline SUS compétent, Adrian Andermatt (anderhatta@bluewin.ch).

L'inscription doit être effectuée au plus tard le 31 décembre 2026 !

ATTENTION : la participation aux Jeux mondiaux universitaires d'été de la FISU entraînera des frais à la charge des athlètes. Des informations détaillées seront communiquées lors de la sélection.

2. QUALIFICATION

2.1 Qualification pour les épreuves individuelles

Les temps de qualification pourront être réalisés lors des Championnats Suisse (CS) qui se dérouleront du 1er au 4 avril 2027 à Lausanne. Si le nombre d'athlètes ayant réalisé les temps de qualification dépasse le nombre de places disponibles (2), le classement final de l'épreuve individuelle correspondante fera foi.

2.2 Qualification pour les relais

Les temps de qualification pourront être réalisés lors des Championnats Suisse (CS) qui se dérouleront du 1er au 4 avril 2027 à Lausanne. Un relais pourra être sélectionné si la somme des meilleurs temps possibles, déduction faite d'un bonus de transition de 1,5 seconde (= 3 x 0,5 seconde), respecte le temps de qualification. Sont pris en compte les résultats de toutes les épreuves individuelles et de relais, en tenant compte d'un malus de 0,6 seconde pour les nageurs et nageuses de relais.

2.3 Autres possibilités de qualification

Une qualification lors de la deuxième phase de qualification n'est possible que pour les places de départ disponibles (épreuves individuelles et relais) et la participation aux Championnats Suisse 2027 est obligatoire

(des exceptions ne sont accordées qu' , dans des cas justifiés). Pour la sélection, ce sont les meilleurs temps réalisés lors de la deuxième phase de qualification qui sont pris en compte :

- Qualification pour les épreuves individuelles et les relais :
Entre le 1er décembre 2026 et le 31 mars 2027, chaque athlète peut effectuer une tentative de qualification supplémentaire lors d'une (1) compétition officielle de son choix, annoncée à l'avance par écrit (à l'aide du [formulaire](#) prévu à cet effet à l'adresse markus.buck@swiss-aquatics.ch).

Les temps de qualification réalisés lors des Championnats suisses 2027 ont toujours la priorité sur les résultats obtenus lors des deuxièmes phases de qualification.

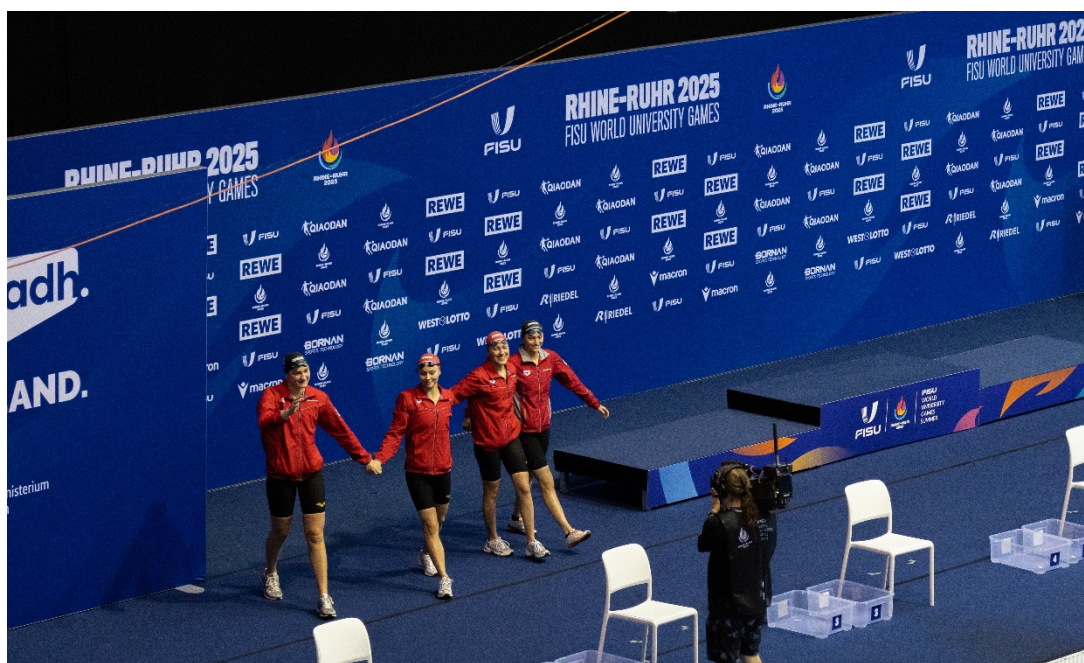
Pour les relais, ce sont les résultats des épreuves individuelles et de relais qui sont pris en compte, en tenant compte d'une pénalité de 0,6 seconde pour les nageurs et nageuses de relais. Dans l'intérêt de la fédération, des résultats supplémentaires issus de l'ensemble de la période de qualification (du 1er décembre 2026 au 31 mars 2027) peuvent être pris en compte.

3. MESURES DE PREPARATION

Les mesures de préparation suivantes sont prévues :

- tbd, juillet 2027 : départ de Zurich pour Chungcheong/KOR
- Du 6 au 11 août 2027 : épreuves de natation des Summer FISU World University Games 2027
- 13 août 2027 : retour de Chungcheong (Corée) à Zurich

Les mesures de préparation sont obligatoires pour les athlètes sélectionné-e-s. Des dérogations à certaines mesures ne sont possibles que dans des cas justifiés.



4. TEMPS DE QUALIFICATION

Les temps de qualification individuels de Swiss Aquatics pour les Jeux mondiaux universitaires d'été de la FISU 2027 correspondent aux temps de qualification des Championnats d'Europe U23 pour la plus jeune catégorie d'âge de transition.

Les temps de qualification pour les relais des Summer FISU World University Games 2027 ont été déterminés sur la base du « temps moyen de la 8e place aux Universiades de 2023 et 2025 ».

Limite Summer FISU World University Games 2027 Chungcheong/KOR		
Männer	Disziplin	Frauen
0:22,67	50 FR	0:25,63
0:49,81	100 FR	0:55,76
1:49,89	200 FR	2:01,76
3:54,73	400 FR	4:18,77
8:08,74	800 FR	8:54,48
15:44,23	1500 FR	16:57,33
0:25,76	50 BA	0:28,87
0:55,66	100 BA	1:02,25
2:01,90	200 BA	2:16,04
0:28,01	50 BR	0:31,83
1:01,85	100 BR	1:09,67
2:15,10	200 BR	2:31,73
0:24,10	50 BU	0:27,01
0:53,44	100 BU	1:00,48
2:00,87	200 BU	2:15,85
2:03,15	200 IM	2:17,35
4:26,91	400 IM	4:54,12
3:20,75	4x100 FR	3:44,59
7:23,08	4x200 FR	8:11,33
3:41,05	4x100 IM	4:08,60

CONCEPT DE SELECTION EA CEJ (50 M)

A CONFIRMER / DU 29 JUIN AU 4 JUILLET 2027

1. CONDITIONS D'ADMISSION

Les dispositions d'EUROPEAN AQUATICS ainsi que les dispositions générales relatives aux sélections et à l'envoi de Swiss Aquatics Swimming aux championnats internationaux s'appliquent.

Extrait : chaque fédération peut inscrire au maximum quatre (4) athlètes par discipline individuelle (y compris le 1500 m et le 800 m nage libre).

Pour les épreuves de relais, un (1) relais par pays peut être inscrit. Sont autorisés à prendre le départ les hommes et les femmes **né-e-s en 2009, 2010, 2011, 2012 et 2013**.

2. QUALIFICATIONS

2.1 QUALIFICATION PRINCIPALE POUR LES ÉPREUVES INDIVIDUELLES

Les temps de qualification pourront être réalisés lors des **Championnats Suisse (CS) qui se dérouleront du 1er au 4 avril 2027** à Lausanne.

Si le nombre d'athlètes ayant battu le temps de qualification de la catégorie d'âge la plus âgée dépasse le nombre de places disponibles, le classement final de l'épreuve individuelle correspondante fera foi, quel que soit l'âge des athlètes. Une sélection sur la base du temps de qualification des **catégories d'âge les plus jeunes** (2010 et plus jeunes) **n'est possible que pour les places encore disponibles** ; elle s'effectue en fonction des temps et ne peut avoir lieu qu'à l'issue de l'ensemble de la période de qualification.

Pour les hommes et les femmes de la catégorie d'âge « Youth » (nés en 2012 et après), les European Youth Olympic Games (EYOF) (ITA, Lignano) sont prévus comme compétition cible. Le fait de remplir les critères de sélection pour les Championnats d'Europe juniors n'entraîne pas une sélection automatique. Une sélection et une participation aux Championnats d'Europe juniors pour la catégorie « Youth » ne sont envisagées que dans des cas exceptionnels et en accord avec la responsable de la relève.

2.2 QUALIFICATION PRINCIPALE DES RELAIS

Les temps de qualification pourront être réalisés à l'occasion du **Championnat Suisse (CS) organisé par l', du 1er au 4 avril 2027** à Lausanne. Un relais peut être sélectionné si la somme des meilleurs temps possibles, déduction faite d'un bonus de transition de 1,5 seconde (= 3 x 0,5 seconde), respecte le temps de qualification. Sont pris en compte les résultats de toutes les épreuves individuelles et de relais, en tenant compte d'un malus de 0,6 seconde pour les nageurs et nageuses de relais.

2.3 AUTRES POSSIBILITÉS DE QUALIFICATION POUR LES ÉPREUVES INDIVIDUELLES ET LES RELAIS

Une qualification supplémentaire **n'est possible que pour les places encore disponibles** (épreuves individuelles et relais) et la participation aux Championnats Suisse 2027 est obligatoire (des dérogations ne sont accordées que dans des cas justifiés). Pour la sélection, ce sont les meilleurs temps réalisés pendant la phase de qualification supplémentaire qui sont pris en compte :

Entre le 1er décembre 2026 et les Championnats Suisse (CS – du 1er au 4 avril 2027 inclus), chaque athlète peut effectuer deux (2) tentatives de qualification supplémentaires par discipline, mais au maximum lors de trois (3) compétitions officielles de son choix.

- Inscription à la tentative de qualification pour les épreuves individuelles
La tentative de qualification doit être annoncée par écrit avant la compétition (à l'aide [du formulaire](#) prévu à cet effet sur le site Internet ou par e-mail adressé à paulina.kratka@swiss-aquatics.ch).
Les résultats obtenus lors des compétitions avec l'équipe nationale junior (par exemple, le Swiss Open Winter Challenge, ainsi que les éventuelles compétitions de l'Europe Trophy) comptent automatiquement comme temps de qualification supplémentaires pour les temps forts de la saison internationale 2027 (CEJ, EYOF) (aucune annonce via le formulaire n'est requise).
- Autre épreuve de qualification pour les relais
Pour la sélection ultérieure du relais sur l'ensemble de la période de qualification (du 1er décembre 2026 au 4 avril 2027), les résultats des courses individuelles et de relais sont pris en compte, en tenant compte d'une pénalité de 0,6 seconde pour les nageurs et nageuses de relais. Les relais éventuels ne seront sélectionnés qu'à l'issue de l'ensemble de la période de qualification.

Les temps de qualification réalisés lors des Championnats Suisse ont toujours la priorité sur les résultats obtenus au cours de la phase de qualification supplémentaire.

Event Coach : Fausto Mauri

3. MESURES DE PREPARATION

Les mesures de préparation suivantes sont prévues :

- Du 4 au 14 mai 2027 : réunion de l'équipe nationale et stage de préparation
- 24 juin 2027 (*à confirmer*) : pré-stage à Sursee (à confirmer)
- 27 juin 2027 (*à confirmer*) : départ pour les CEJ 2027 (à confirmer)
- Du 29 juin au 4 juillet 2027 : EA JCEJ 2027
- 5 juillet 2027 : retour

Les mesures de préparation sont obligatoires pour les athlètes sélectionné-e-s. Des dérogations à certaines mesures ne sont possibles qu'après accord de la cheffe de la relève et dans des cas justifiés.

4. TEMPS DE QUALIFICATION

Les temps de qualification de Swiss Aquatics Swimming pour les épreuves individuelles féminines et masculines des CEJ 2027 ont été déterminés sur la base du « temps de la 16e place aux CEJ 2026, 2025 et 2024 (2009), plus 1 % (2010) et plus 2 % (2011) ».

Les temps de qualification pour les épreuves de relais féminines, masculines et mixtes des Championnats d'Europe juniors 2027 ont été calculés sur la base du « temps de la 8e place aux CEJ de 2026, 2025 et 2024 ».

Limite Junioren Europameisterschaften 2027 tbd/tbd						
Männer			Disziplin	Frauen		
Jhg. 13/12/11	Jhg. 10	Jhg. 09		Jhg. 09	Jhg. 10	Jhg. 11/12/13
0:23,41	0:23,18	0:22,95	50 FR	0:25,94	0:26,20	0:26,46
0:51,45	0:50,94	0:50,44	100 FR	0:56,39	0:56,95	0:57,51
1:53,34	1:52,23	1:51,12	200 FR	2:02,81	2:04,04	2:05,27
4:02,41	4:00,03	3:57,65	400 FR	4:20,16	4:22,76	4:25,37
8:24,54	8:19,60	8:14,65	800 FR	8:56,43	9:01,80	9:07,16
16:14,76	16:05,21	15:55,65	1500 FR	17:06,28	17:16,55	17:26,81
0:26,71	0:26,45	0:26,19	50 BA	0:29,27	0:29,56	0:29,86
0:57,60	0:57,03	0:56,47	100 BA	1:02,92	1:03,55	1:04,17
2:06,17	2:04,93	2:03,69	200 BA	2:17,47	2:18,84	2:20,22
0:29,00	0:28,72	0:28,43	50 BR	0:32,33	0:32,65	0:32,97
1:04,02	1:03,39	1:02,76	100 BR	1:10,80	1:11,50	1:12,21
2:19,67	2:18,30	2:16,93	200 BR	2:33,58	2:35,11	2:36,65
0:25,00	0:24,76	0:24,51	50 BU	0:27,47	0:27,75	0:28,02
0:55,25	0:54,70	0:54,16	100 BU	1:01,28	1:01,90	1:02,51
2:04,98	2:03,76	2:02,53	200 BU	2:17,19	2:18,57	2:19,94
2:07,30	2:06,05	2:04,80	200 IM	2:18,82	2:20,21	2:21,60
4:35,36	4:32,66	4:29,96	400 IM	4:56,43	4:59,39	5:02,36
	3:22,78		4x100 FR		3:46,86	
	7:27,56		4x200 FR		8:16,30	
	3:43,28		4x100 IM		4:11,11	
	3:55,37		4x100 IM Mixed		3:55,37	
	aus dem Team		4x100 FR Mixed		aus dem Team	

CONCEPT DE SELECTION EYOF (50 M) 2027

LIGNANO, DU 24 JUILLET AU 1ER AOUT 2027

VOICI LE CONCEPT DE SÉLECTION PROVISOIRE :

Ce concept de sélection s'appuie sur celui de l'EYOF 2025 et n'a pas encore été officiellement adopté par Swiss Olympic. Il est donc susceptible d'être modifié jusqu'à la publication du concept de sélection officiel.

1 DATE DE LA MANIFESTATION

European Youth Olympic Festival (EYOF) 2027 à Lignano – du 24 juillet au 1er août 2027

2 CONDITIONS DE PARTICIPATION

Conformément à la directive de l'EOC «...».

Les règlements et dispositions de l'EA et de l'EOC s'appliquent, ainsi que les dispositions générales de Swiss Aquatics Swimming relatives à la sélection et à l'envoi de délégations aux championnats internationaux.

Sont autorisé-e-s à participer les garçons et les filles né-e-s en 2012 et 2013. Pour qu'un-e athlète puisse être proposé-e à la sélection, il doit reconnaître et respecter les principes éthiques du sport. Cela signifie qu'aucune mesure provisoire (conformément à l'art. 5.9 du Statut d'éthique) ni aucune sanction (conformément à l'art. 6.1 du Statut d'éthique) prononcée par SSI ou la Commission disciplinaire (DK) ne doit avoir été prononcée à son encontre, qui exclurait sa participation.

3 COMPETITION

3.1 STRUCTURE DE LA COMPETITION

Toutes les épreuves de 50 m, 100 m et 200 m se déroulent en trois tours (séries – demi-finales – finales). Pour le 400 m nage libre, le 400 m 4-nages et tous les relais, il n'y a que des séries et des finales. Les épreuves du 800 m et du 1 500 m nage libre se déroulent sous forme de finales directes. Un maximum d'un athlète par nation peut se qualifier pour les demi-finales et/ou les finales. Pour le 800 m nage libre filles et le 1 500 m nage libre garçons, deux athlètes peuvent également être inscrits, mais seul-e l'athlète le-la mieux classé-e peut recevoir une médaille.

Épreuves :

- 50 m, 100 m, 200 m, 400 m, 800 m (filles) et 1 500 m (garçons) nage libre
- 100 m, 200 m brasse
- 100 m, 200 m dos
- 100 m, 200 m papillon
- 200 m, 400 m 4-nages individuel
- Relais 4 × 100 m nage libre (F / H / Mixte)
- Relais 4 × 100 m 4-nages (F / H / Mixte)

3.2 PLACES QUOTA

Un maximum de seize (16) athlètes (filles et/ou garçons) par nation est autorisé. Pour chaque discipline individuelle, un maximum de deux (2) athlètes par nation peut être inscrit. Dans les disciplines de relais, un (1) relais par nation peut être inscrit.

Chaque athlète peut participer, au cours d'une même journée, à deux épreuves individuelles, à un relais par genre et à un relais mixte.

4 QUALIFICATION

La décision finale de sélection revient à la commission de sélection de Swiss Olympic. Toutes les compétitions désignées par la fédération nationale (Swiss Aquatics Swimming) qui se déroulent au cours de la période suivante servent à la fédération nationale pour évaluer et justifier la demande de sélection adressée à Swiss Olympic.

Si les Championnats Suisse, définis comme qualification principale, et/ou une partie des compétitions de la période de qualification restante devaient être annulés, la fédération nationale peut, en concertation avec Swiss Olympic, désigner une nouvelle compétition permettant de satisfaire aux exigences de performance.

4.1 QUALIFICATION PRINCIPALE POUR LES EPREUVES INDIVIDUELLES

*Les temps de qualification pourront être réalisés lors **des Championnats Suisse (CS) qui se dérouleront du 1er au 4 avril 2027 à Lausanne.***

Si le nombre d'athlètes ayant battu le temps limite de la catégorie d'âge la plus âgée (filles et garçons nés en 2012) lors des Championnats Suisse est supérieur au nombre de places disponibles, le classement final de l'épreuve individuelle concernée fera foi, quel que soit l'âge des athlètes.

*Une sélection sur la base **du temps de qualification de la cuvée la plus jeune** (filles et garçons nés en 2013) n'est possible **que pour les places encore disponibles** qui ne sont pas déjà occupées par des athlètes ayant satisfait au temps de qualification de la cuvée la plus âgée.*

4.2 AUTRE POSSIBILITE DE QUALIFICATION POUR LES EPREUVES INDIVIDUELLES

*Une qualification supplémentaire n'est **possible que pour les places disponibles** et la participation aux Championnats Suisse 2027 est obligatoire (des exceptions ne sont accordées que dans des cas justifiés). Pour la sélection, ce sont les meilleurs temps réalisés pendant la phase de qualification supplémentaire qui sont pris en compte :*

Au cours de la période allant du 1er décembre 2026 jusqu'aux Championnats Suisse (CS – du 1er au 4 avril 2027 inclus), chaque athlète peut effectuer deux (2) tentatives de qualification supplémentaires par discipline, mais au maximum lors de trois (3) compétitions officielles de son choix.

- *Inscription à l'épreuve de qualification pour les courses individuelles*
L'épreuve de qualification doit être annoncée par écrit avant la compétition (à l'aide du formulaire prévu à cet effet sur le site Internet ou par e-mail adressé à paulina.kratka@swiss-aquatics.ch).
Les résultats obtenus lors des compétitions avec l'équipe nationale junior (par exemple, le Swiss Open Winter Challenge, ainsi que les éventuelles compétitions de l'Europe Trophy) comptent automatiquement comme temps de qualification supplémentaires pour les temps forts de la saison internationale 2027 (CEJ, EYOF) (aucune annonce via le formulaire n'est requise).

Les temps de qualification réalisés lors des Championnats Suisse ont toujours la priorité sur les résultats obtenus au cours de la phase de qualification suivante.

4.3 AUTRE POSSIBILITE DE QUALIFICATION POUR LES RELAIS

La sélection d'un relais pour l'EYOF 2027 n'est possible que si la répartition des places allouées le permet. Cela signifie que les nageurs et nageuses de relais ne disposant pas de temps de qualification individuels ne peuvent se qualifier que si le contingent de places allouées n'est pas épuisé après la sélection des épreuves individuelles de la catégorie d'âge supérieure (filles et garçons nés en 2012).

*Les temps de qualification pourront être réalisés lors des **Championnats Suisse (CS)** qui se dérouleront du 1er au 4 avril 2027 à Lausanne. De plus, les résultats obtenus pendant toute la période de qualification (du 1er décembre 2026 au 4 avril 2027) pourront être pris en compte. Un relais peut être sélectionné si la somme des temps de la combinaison la plus rapide possible, déduction faite d'un bonus de relais de 1,5 seconde (= 3 x 0,5 seconde), respecte le temps limite. Les résultats de toutes les épreuves individuelles et de relais sont pris en compte, en tenant compte d'un malus de 0,6 seconde pour les nageurs et nageuses de relais.*

Les temps de qualification réalisés lors des championnats suisses ont toujours la priorité sur les résultats obtenus au cours de la période de qualification suivante.

5 SELECTION

La décision finale de sélection revient à la commission de sélection de Swiss Olympic. Toutes les compétitions désignées par la fédération nationale (Swiss Aquatics Swimming) et se déroulant au cours de la période suivante servent à la fédération nationale pour évaluer et justifier la demande de sélection adressée à Swiss Olympic.

Si le championnat suisse, défini comme qualification principale, et/ou une partie des compétitions de la période de qualification suivante devaient être annulés, la fédération nationale peut, en concertation avec Swiss Olympic, désigner une nouvelle compétition au cours de laquelle les performances requises pourront être réalisées.

5.1 CRITERES DE SELECTION

Les critères suivants (par discipline) doivent être remplis pour qu'un-e athlète puisse être proposé-e à la sélection :

Les temps de qualification pour les courses individuelles masculines et féminines en vue de l'EYOF 2027 ont été calculés sur la base du « temps moyen de la 16e place aux FOJE 2023 et 2025, majoré de 1 % (2012) et de 2 % (2013) ». Si ce nouveau calcul aboutit à un temps de qualification plus lent que le temps de qualification précédemment en vigueur (EYOF 2025), le temps de qualification n'est pas ajusté et reste inchangé (gelé).

Les temps de qualification pour les relais de l'EYOF 2027 ont été calculés sur la base de « la moyenne des temps de la 8e place aux EYOF 2023 et 2025 ». Si le nouveau calcul aboutit à un temps de qualification plus lent que le temps de qualification précédemment en vigueur (EYOF 2025), le temps de qualification n'est pas ajusté et reste inchangé (gelé).

Le fait de satisfaire aux exigences de performance ne garantit pas automatiquement la sélection pour l' European Youth Olympic Festival (EYOF) 2027 à Lignano.

Limite EYOF 2027 Lignano/ITA				
Männer		Disziplin	Frauen	
Jhg. 13	Jhg. 12		Jhg. 12	Jhg. 13
0:24,69	0:24,45	50 FR	0:27,36	0:27,63
0:54,02	0:53,49	100 FR	0:59,26	0:59,85
1:59,35	1:58,19	200 FR	2:09,20	2:10,48
4:15,31	4:12,81	400 FR	4:32,71	4:35,41
		800 FR	9:21,52	9:27,08
16:53,22	16:43,28	1500 FR		
1:00,57	0:59,98	100 BA	1:06,29	1:06,94
2:14,00	2:12,70	200 BA	2:23,48	2:24,90
1:07,87	1:07,21	100 BR	1:14,55	1:15,29
2:28,52	2:27,07	200 BR	2:40,60	2:42,19
0:58,76	0:58,18	100 BU	1:05,29	1:05,93
2:11,46	2:10,18	200 BU	2:23,48	2:24,91
2:14,61	2:13,30	200 IM	2:26,89	2:28,34
4:50,79	4:47,95	400 IM	5:12,70	5:15,81
3:32,35		4x100 FR	3:58,20	
3:55,18		4x100 IM	4:22,15	
4:05,62		4x100 IM Mixed	4:05,62	
aus dem Team		4x100 FR Mixed	aus dem Team	

Critères supplémentaires :

Si le nombre d'athlètes ayant battu les temps limites est supérieur au nombre de places disponibles, la direction sportive de natation, sur proposition de la cheffe de la relève, décidera de la proposition de sélection en se basant sur les critères supplémentaires énumérés ci-dessous (non classés par ordre de priorité) :

- Potentiel de performance futur
- Potentiel de résultats au niveau international
- Évolution des performances jusqu'à présent
- Courbe de forme

5.2 DISPOSITIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA PARTICIPATION A UNE DEUXIEME DISCIPLINE/DISTANCE

Une fois le processus de sélection terminé et le programme des compétitions annoncé, des départs supplémentaires peuvent être enregistrés pour les athlètes déjà sélectionné-e-s, sous réserve de places disponibles. Ces participations supplémentaires doivent venir en complément des épreuves principales des athlètes et nécessitent une performance préalable d'environ 2 % dans le temps limite (voir ci-dessus). En outre, une participation supplémentaire peut être autorisée pour des raisons stratégiques. Les places disponibles sont attribuées en fonction des meilleurs temps.

5.3 CLAUSE MÉDICALE

Pour les athlètes présentant un potentiel avéré élevé en vue d'une future carrière internationale (d'élite), une dérogation peut être accordée pour des raisons médicales.

Le certificat médical doit être fourni immédiatement après le début de la maladie ou de la blessure afin que cela puisse être vérifié lors d'une éventuelle demande de sélection.

5.4 COMMISSION DE SÉLECTION

La commission de sélection de la fédération nationale est composée de la direction sportive de natation.

Le comité de sélection de Swiss Olympic statue sur la base de la demande de la fédération nationale.

Le comité de sélection de Swiss Olympic est composé :

- *du responsable du département Missions olympiques (à confirmer – voix prépondérante)*
- *du responsable de l'équipe de soutien aux fédérations pour le sport de masse et d'élite (à confirmer)*
- *du chef de mission de l'équipe junior de Swiss Olympic 2027 (à confirmer)*
- *de l'entraîneur-e en chef de l'équipe junior de Swiss Olympic 2027 (à confirmer)*

6 COMMUNICATION

Une fois la sélection approuvée par la commission de sélection de Swiss Olympic, le chef de mission en informe par écrit le-la chef-fe) d'équipe. Le/la chef-fe d'équipe informe à son tour les athlètes concernés (même en cas de décision négative). Jusqu'à la publication du communiqué de presse, il est demandé de ne pas divulguer publiquement les noms des athlètes sélectionné-e-s et de ne parler que des athlètes nommé-e-s.

7 DATES

- *Début de la période de sélection (conformément au point 4.1) : tbd*
- *Fin de la période de sélection (conformément au point 4.1) : tbd*
- *La fédération nationale soumet la demande de sélection à Swiss Olympic le : tbd*
- *Date officielle de sélection : tbd*
- *Communiqué de presse officiel : prévu (tbd)*
- *Date limite d'inscription des athlètes : tbd*

Compléments au concept de sélection :

Event Coach : Florent Tresarrieu

8 MESURES DE PREPARATION

Les mesures de préparation suivantes sont prévues :

- Du 4 au 14 mai 2027 : réunion de l'équipe et stage de préparation à Sursee
- tbd : Kick-Off Swiss Olympic à Lignano en 2027
- 22 juillet 2027 : pré-stage à Sursee (tbd)
- 24 juillet 2027 : départ pour Lignano (tbd)
- Du 24 juillet au 1er août 2027 : EYOF 2027
- 1er août 2027 : retour depuis Lignano (tbd)

Les mesures de préparation sont obligatoires pour les athlètes sélectionné-e-s. Des dérogations à certaines mesures ne sont possibles que dans des cas justifiés.

PARTICIPATION AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES

COMPÉTITIONS DE PRÉPARATION ET DE FORMATION

PHILOSOPHIE

La représentation de Swiss Aquatics Swimming lors de compétitions internationales incombe en priorité aux membres des cadres nationaux, à une équipe nationale spécialement formée à cet effet ou à des équipes de sélection issues d'autres structures de promotion (p. ex. l'armée ou le CNP). Seuls ces athlètes ont la légitimité de se présenter à l'étranger en tant qu'ambassadeurs de la natation, sur la base de leurs performances ou de leur appartenance à l'un de ces groupes de promotion. Le règlement de WORLD AQUATICS ne prévoit que deux types de droit de participation : le droit de participation du club et la nationalité sportive. Par conséquent, les athlètes ne peuvent participer à l'étranger en tant que délégation de Swiss Aquatics Swimming que sous le nom de "Swiss Aquatics Swimming" ou "Switzerland".

OBJECTIFS

Swiss Aquatics Swimming s'efforce de participer régulièrement à des compétitions internationales en Suisse et à l'étranger avec l'équipe nationale ou des sélections. Ces compétitions doivent en premier lieu permettre aux athlètes et aux entraîneur-e-s d'acquérir de l'expérience au plus haut niveau, de développer la résistance à la compétition, d'évaluer le niveau de performance et d'identifier les marges de progression. Les objectifs de performance pour les différentes compétitions sont fixés individuellement avec les athlètes et les entraîneur-e-s. Les compétitions, y compris les critères de sélection et de participation, sont annoncées en début de saison ou au plus tard au début de chaque macrocycle.

SÉLECTION

Il n'existe pas de directives de sélection pour les compétitions internationales. Elles sont composées en premier lieu d'athlètes de l'équipe nationale ou d'athlètes issu-e-s d'autres cadres de promotion. La participation à ces compétitions se fait en étroite collaboration avec les entraîneur-e-s et les athlètes et est fixée en début de saison lors de l'entretien de planification de la saison. Il n'existe cependant pas de droit fondamental à la participation.

OPEN WATER SWIMMING

RESPONSABILITÉS

Stratégie et sélections :

Markus Buck, chef du sport de performance

Gabriel Schneider, Leading Coach Open Water

SELECTION DE L'EQUIPE NATIONALE DE NATATION EN OPEN WATER 2024-2028

Les critères de sélection pour l'équipe nationale de natation d'Open Water 2024-2028 reposent sur les classements et les performances obtenus lors des compétitions internationales de natation en Open Water dans la catégorie d'âge correspondant à la compétition internationale visée. Ces critères peuvent être adaptés si l'évolution nationale ou internationale de la natation rend un changement nécessaire.

L'admission est en principe prononcée au 1er septembre pour une durée de 12 mois par le chef du sport de performance. Le fait de remplir les critères ne donne pas automatiquement droit à une place dans l'équipe. Pour prendre une décision de sélection, le chef du sport de performance tient également compte d'autres critères (contrat d'athlète, SpomedGU, planification de l'entraînement et de la carrière, état de santé, comparaison internationale, potentiel et évolution des performances, condition physique, participation aux mesures de l'équipe, etc.).

De plus, en Open Water, les critères énoncés dans le bulletin sont considérés comme des valeurs indicatives approximatives, qui sont toujours précisées par l'entraîneur en chef de l'Open Water et le chef du sport de performance à l'issue des épreuves de qualification en Open Water. Cette concrétisation tient compte de l'évaluation des conditions contextuelles (par exemple, type de plan d'eau, température, conditions de courant, houle, taille et qualité du plateau de participant·e-s, événements particuliers survenus pendant la course, port obligatoire de la combinaison en néoprène, etc.). En fonction de l'évaluation de ces conditions contextuelles, les critères finalement appliqués peuvent être renforcés ou assouplis.

Pour être sélectionné·e dans un cadre national de natation d'Open Water de Swiss Aquatics, il est nécessaire, outre la nationalité suisse (passeport suisse), de disposer d'une licence annuelle valide auprès d'un club de natation affilié à Swiss Aquatics (tant pendant la saison au cours de laquelle les critères de sélection ont été atteints que pendant la saison où le statut de cadre est acquis). Le chef du sport de performance peut accorder des dérogations dans des cas justifiés.

CADRE ÉLITE

Pour la saison 2026/2027, les nageuses et nageurs sélectionné-e-s au cours de la saison 2025/2026 pour les grandes compétitions internationales en Open Water (Championnats d'Europe, Championnats du monde, JO ainsi que les athlètes de la catégorie d'âge la plus âgée des CEJ) seront membres de l'équipe nationale d'élite de Swiss Aquatics Swimming pour les épreuves individuelles, tout comme les nageurs et nageuses du Team Event des CEJ, né-e-s en 2007 et avant. De plus, peuvent être intégré-e-s au groupe les athlètes qui, au cours de la saison 2025/2026, se classeront parmi les 30 premiers au classement général de l'EA Open Water Cup, ou parmi les 40 premiers au classement général de l'AQUA Open Water World Cup.

Les compétitions internationales cibles sont les Championnats d'Europe et du monde ainsi que les Jeux Olympiques. L'objectif est d'obtenir une place parmi les 16 premier-ère-s aux Championnats d'Europe et parmi les 25 premier-ère-s aux Championnats du monde.

Pour pouvoir être admis-e aux compétitions internationales cibles, il est nécessaire de participer au préalable à au moins une (1) EA Open Water Cup au cours de la saison concernée !

Les membres du groupe d'élite Open Water reçoivent une « Swiss Olympic Elite Card ».

CADRE DE LA RELEVÉ

Pour la saison 2026/2027, les filles et les garçons né-e-s en 2008, 2009, 2010, 2011, 2012 et 2013 seront sélectionné-e-s. Au sein du cadre national Open Water de la relève, trois groupes sont constitués :

1. Filles et garçons U19 (2008 et 2009)
2. Filles et garçons U17 (2010 et 2011)
3. Filles et garçons U15 (2012 et 2013)

Les athlètes ayant participé aux Championnats d'Europe juniors en Open Water 2026 seront intégré-e-s dans le cadre national Open Water de la relève..

Le chef de performance peut, via le PISTE, sélectionner des athlètes supplémentaires pour intégrer le cadre national Open Water de la relève.

De plus, les médaillés des différentes catégories d'âge des Championnats suisses d'Open Water 2026 peuvent être sélectionnés dans le cadre national Open Water de la relève.

La compétition internationale ciblée est le Championnat d'Europe juniors en Open Water. L'objectif est de se classer parmi les 16 premiers.

Les athlètes du cadre national Open Water de la relève reçoivent la «Swiss Olympic Talent Card National» (condition préalable : participation au programme PISTE).

ÉQUIPE NATIONALE DE NATATION D'OPEN WATER POUR LA SAISON 2026/2027

Cadres Elite Open Water 2026/27:						
Hommes (3)						
Carrel	Nolan	SVSW	17.06.05	Part. CE OW 2026		
Niederberger	Paul	LA	02.01.04	22. AQUA OW World Ranking 2026; 12. 10km CE OW 2026	Cadre olympique	Soldat sportif
Schreiber	Christian	SCU	13.06.02	14. AQUA OW World Ranking 2026; Part. CE OW 2026	Cadre olympique	Soldat sportif
Femmes (0)						
Cadres de la relève Open Water 2026/27:						
Garçons U19 (6)						
Birrer	Tobias	SRSO	21.05.08	Part. CEJ OW 2026		
Marbach	Alessio	ACLU	07.11.08	Part. CEJ OW 2027		
Rezzonico	Gioele	TURR	06.12.08	Part. CEJ OW 2028		
Söllner	Jacy	SVSW	30.09.09	Part. CEJ OW 2029		
Thölking	Joshua	AARE	04.09.09	Part. CEJ OW 2030		
Tirri	Gerardo	LUGA	15.06.09	Part. CEJ OW 2031		
Filles U19 (1)						
Mani	Nina	SRSO	06.03.09	Part. CEJ OW 2028		
Garçons Juniors (3)						
Hensel	Lasse	SVSW	07.11.11	Part. CEJ OW 2028		
Salzmann	Ellias	NSL	20.08.11	Part. CEJ OW 2028		
Weigele	Jaro	KREU	07.09.11	Part. CEJ OW 2028		
Filles Juniors (3)						
Hensel	Lasse	SVSW	07.11.11	Part. CEJ OW 2028		
Salzmann	Ellias	NSL	20.08.11	Part. CEJ OW 2028		
Weigele	Jaro	KREU	07.09.11	Part. CEJ OW 2028		
Garçons Youth (1)						
Tirri	Andrea	LUGA	14.06.12	PISTE		
Filles Youth (0)						

* = en cours de naturalisation

Structure d'âge des cadres de la relève Open Water

Hommes/Femmes U19 : Jg. 2008 und Jg. 2009
 Garçons/Filles Juniors : Jg. 2010 und Jg. 2011
 Garçons/Filles Youth : Jg. 2012 und Jg. 2013

CALENDRIER DES CADRES NATIONAUX OPEN WATER 2026/2027

Stand 31.08.26

Planification Open-Water Swiss Aquatics Swimming: Saison 2026/27

Macrocycle 1				Macrocycle 2				Macrocycle 3			
T R A I N				Q U A L I F Y				P E R F O R M			
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1 35	1 2 Voyage aller	1 2	1	1 1 Nouvel An	1 5	1	1 1 CS Lausanne	1	1	1 1	1
2	2 3 EA OW Cup Barcelone	2 44	2	2 3	2	2	2 2 CS Lausanne	2	2	2 2	2 31
3	3	3 3 Voyage aller	3	3	3	3	3 3 CS Lausanne	3	3	3 3 AQUA CM OW	3
4	4	4	4	4 1	4	4	4 4 CS Lausanne	4	4	4 4 Budapest/HUN	4
5 5 CS OW Tenero	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5 5	5
6 6 EA OW Cup Tenero	6	6 6 AQUA World Cup	6	6	6	6	6	6 6 Ascension	6	6	6
7	7	7 7 Cancun/MEX	7 49	7	7 7	7	7	7	7	7 7	7
8	8	8 8 Départ	8	8	8	8	8	8 8 CS 5km Pool	8	8	8
9	9	9	9 45	9	9	9	9	9	9	9 9 Départ	9 32
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
11	11	11	11	11 2	11	11	11	11	11	11	11
12 12 Sém. Sport perf.	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
13 13 Sém. Sport perf.	13	13 13 CS-25m Lausanne	13	13	13	13	13	13	13	13	13
14	14	14 14 CS-25m Lausanne	14 50	14	14	14	14	14	14	14	14
15	15	15 15 CS-25m Lausanne	15	15	15	15	15	15	15	15 15 EA CEJ OW	15
16	16	16	16 46	16	16	16	16	16 16 Dimanche Pentecôte	16	16	16 33
17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
21	21	21	21 51	21	21	21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23 47	23	23	23	23	23	23	23	23 34
24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
25	25	25	25 Noël	25	25	25	25	25	25	25	25
26	26	26	26 Noël	26	26	26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28	28 52	28	28	28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
30	30	30	30 48	30	30	30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31

Compétitions Activités des cadres Jours fériés Jours de voyage Formation Camp d'entraînement CNP

Macrocycle 1:			Macrocycle 2:			Macrocycle 3:		
Date	Quoi	Lieu	Date	Quoi	Lieu	Date	Quoi	Lieu
1 05./06.09.26	Championnats suisse OW	Tenero	23.01.-13.02.27	Camp SATB/CNP *	tbd	11 24.06.-05.07.27	CISM World Summer Games OW	Charlotte/USA
05./06.09.26	EA OW Cup	Tenero	5 tbd	AQUA OW World Cup / EA OW Cup	tbd/tbd	12 25.-29.05.27	EA Championnats d'Europe OW	Alghero/ITA
2 12./13.09.26	Sém. Sport performance	Tenero	6 01.-04.04.27	Championnats suisses (50m)	Lausanne	13 tbd	CM OW Pre-Camp	tbd
20.09.-10.10.26	Camp SATB/CNP *	St. Moritz (2000m)	7 10./11.04.27	Finale CC (25m)	Uster	14 30.06.-09.07.27	AQUA Championnats du Monde OW	Budapest/HUN
3 03.-08.11.26	AQUA OW World Cup	Cancun/MEX	8 tbd	AQUA OW World Cup / EA OW Cup	tbd/tbd	15 tbd	CEJ OW Pre-Camp	Tenero
4 13.-15.11.26	Championnats suisses (25m)	Lausanne	14.04.-05.05.27	Camp SATB/CNP *	Lanzarote/ESP	16 15.-18.07.27	EA Championnats d'Europe Juniors OW	Tenero
			9 tbd	AQUA OW World Cup / EA OW Cup	tbd/tbd	17 15.-18.07.27	Championnats suisses d'été (50m)	Uster
			10 08.05.27	CS 5km Pool	Bellinzona	18 28./29.08.27	Championnats suisses OW	Genève

* Camp d'entraînement CNP Tenero : participation sur demande, veuillez vous annoncer à temps auprès du chef performance/de la cheffe de la relève

(CNP = Centre national de performance, SATB = Swiss Aquatics Swimming Training Base, CC = Championnat des clubs, CM = Championnat du monde, CE = Championnat d'Europe)

CONCEPT DE SELECTION EA CE OW 2027

ALGHERO / ITA, 26. - 28. MAI 2027

1. CONDITIONS D'ADMISSION

Les règlements et dispositions particulières de EUROPEAN AQUATICS s'appliquent, ainsi que les dispositions générales de Swiss Aquatics Swimming relatives à la sélection et à l'envoi de nageurs et nageuses aux championnats internationaux.

Trois (3) épreuves individuelles seront disputées (chacune chez les femmes et chez les hommes) : 5 km, 10 km et knockout sprint.

Trois (3) nageurs et nageuses par discipline sont autorisé-e-s à participer.

Un Team Event sera disputé : le 4 × 1500 m mixte (2 nageurs et 2 nageuses par équipe).

Une (1) équipe par nation est autorisée à participer.

2. QUALIFICATIONS

2.1 QUALIFICATIONS POUR LES EPREUVES INDIVIDUELLES DE 5 KM, 10 KM ET KNOCKOUT SPRINT

Les athlètes qui, entre le 1er septembre 2026 et la fin des Championnats Suisse (CS) à Lausanne le 4 avril 2027, auront réalisé les temps de qualification sur 1 500 m nage libre en grand bassin, peuvent s'inscrire auprès du Leading Coach OW pour participer à une (1) compétition de qualification en Open Water (EA Open Water Cup) au maximum.

Les athlètes de l'équipe nationale Open Water sont présélectionné-e-s pour la compétition de qualification OW en raison de leur statut au sein de l'équipe.

Attention :

1. Les inscriptions doivent être effectuées au plus tard le mercredi 7 avril 2027 auprès du Leading Coach Gabriel Schneider (gabriel.schneider@swiss-aquatics.ch) !
2. La prise en charge intégrale des frais de participation à la compétition de qualification en Open Water n'est garantie que pour les athlètes actuellement membres de l'équipe nationale d'Open Water. Les athlètes ne faisant pas partie de l'équipe nationale doivent s'attendre à une participation aux frais !

L'objectif fixé pour cette compétition de qualification en Open Water est d'atteindre un classement parmi les 16 premiers au knockout sprint et au 5 km, ainsi que parmi les 20 premiers au 10 km. De plus, les critères suivants doivent être remplis :

- Hommes : sur 5 km, retard maximal de 1 min 30 s par rapport au temps du vainqueur ; sur 10 km, retard maximal de 3 minutes par rapport au temps du vainqueur
- Femmes : sur 5 km, retard maximal de 3 minutes par rapport au temps du vainqueur ; sur 10 km, retard maximal de 6 minutes par rapport au temps du vainqueur

La qualification lors de cette compétition de qualification en Open Water n'est possible que pour les places de départ disponibles (épreuves individuelles et relais).

À l'issue de cette compétition de qualification en Open Water, le chef du sport de performance et le Leading Coach OW évalueront le contexte et adapteront, le cas échéant, les objectifs (en les rendant plus stricts ou plus souples). Le chef du sport de performance et le Leading Coach OW décident de la sélection définitive pour les épreuves de 5 km, 10 km et 3 km Knockout, tant chez les femmes que chez les hommes, sur la base des résultats de la compétition officielle de qualification en Open Water ainsi que des objectifs fixés définitivement.

Si, à l'issue d'une compétition de qualification en Open Water, le nombre d'athlètes ayant satisfait aux critères de sélection est supérieur au nombre de places disponibles, le classement final de la liste des résultats fait foi.

2.2 QUALIFICATION POUR LE TEAM EVENT

Sur la base des performances réalisées au 1500 m nage libre, au knockout sprint et/ou au 5 km et/ou au 10 km lors de la compétition de qualification en Open Water, le chef du sport de performance et le Leading Coach OW décident de la sélection définitive.

2.3 PRESELECTION

Les nageurs et nageuses ayant obtenu un classement parmi les 20 premiers dans une épreuve individuelle lors des Championnats d'Europe en Open Water 2026 à Paris/FRA, du 4 au 8 août, peuvent être sélectionné-e-s pour une (1) compétition de qualification en Open Water. Ils-elles peuvent se qualifier, grâce aux résultats obtenus lors de ces compétitions, pour les Championnats du monde AQUA en Open Water 2027 à Budapest/HUN.

Leading Coach Open Water: Gabriel Schneider

3. MESURES DE PRÉPARATION

Les mesures de préparation suivantes sont prévues :

- 25 mai 2027 : départ de Zurich pour Alghero/ITA
- Du 26 au 28 mai 2027 : compétitions de natation des Championnats d'Europe EA en eau libre 2027 à Alghero/ITA
- 29 mai 2027 : retour d'Alghero/ITA à Zurich

Les mesures de préparation sont obligatoires pour les athlètes sélectionné-e-s. Des dérogations à certaines mesures ne sont possibles que dans des cas justifiés.

4. CADRE NATIONAL

Les nageurs et nageuses sélectionné-e-s pour les épreuves individuelles ainsi que ceux participant au Team Event deviendront membres de l'équipe nationale d'élite de Swiss Aquatics Swimming 2027/2028.

5. TEMPS DE QUALIFICATION

Les nageurs et nageuses doivent respecter les temps de qualification suivants :

	Temps de qualification hommes	Temps de qualification femmes
1500 m Championnats suisses 2027 à Lausanne	16:30	17:45

CONCEPT DE SELECTION AQUA CM OW 2027



BUDAPEST / HUN, DU 3 AU 8 JUILLET 2027

1. CONDITIONS D'ADMISSION

www.worldaquatics-budapest2027.com

Les règlements et dispositions particulières de WORLD AQUATICS s'appliquent, ainsi que les dispositions générales de Swiss Aquatics Swimming relatives à la sélection et à l'envoi de nageurs et nageuses aux championnats internationaux.

Trois (3) épreuves individuelles seront disputées (chacune chez les femmes et chez les hommes) : 5 km, 10 km et knockout sprint.

Trois (3) nageurs et nageuses par discipline sont autorisé-e-s à participer.

Un Team Event sera disputé : le 4 × 1 500 m mixte (2 nageurs et 2 nageuses par équipe).

Une (1) équipe par nation est autorisée à participer.

2. QUALIFICATIONS

2.1 QUALIFICATIONS POUR LES EPREUVES INDIVIDUELLES DE 5 KM, 10 KM ET KNOCKOUT SPRINT

Les athlètes qui, entre le 1er septembre 2026 et la fin des Championnats Suisse (CS) à Lausanne le 4 avril 2027, auront réalisé les temps de qualification sur 1500 m nage libre en grand bassin, peuvent s'inscrire auprès du Leading Coach OW pour participer à une (1) compétition de qualification en Open Water (EA Open Water Cup) au maximum.

Les athlètes de l'équipe nationale Open Water sont présélectionné-e-s pour la compétition de qualification OW en raison de leur statut au sein de l'équipe.

Attention :

3. Les inscriptions doivent être effectuées au plus tard le mercredi 7 avril 2027 auprès du Leading Coach Gabriel Schneider (gabriel.schneider@swiss-aquatics.ch) !
4. La prise en charge intégrale des frais de participation à la compétition de qualification en Open Water n'est garantie que pour les athlètes actuellement membres de l'équipe nationale d'Open Water. Les athlètes ne faisant pas partie de l'équipe nationale doivent s'attendre à une participation aux frais !

L'objectif fixé pour cette compétition de qualification en Open Water est d'atteindre un classement parmi les 16 premiers au knockout sprint et au 5 km, ainsi que parmi les 20 premiers au 10 km. De plus, les critères suivants doivent être remplis :

- Hommes : sur 5 km, retard maximal de 1 min 30 s par rapport au temps du vainqueur ; sur 10 km, retard maximal de 3 minutes par rapport au temps du vainqueur
- Femmes : sur 5 km, retard maximal de 3 minutes par rapport au temps du vainqueur ; sur 10 km, retard maximal de 6 minutes par rapport au temps du vainqueur

La qualification lors de cette compétition de qualification en Open Water n'est possible que pour les places de départ disponibles (épreuves individuelles et relais).

À l'issue de cette compétition de qualification en Open Water, le chef du sport de performance et le Leading Coach OW évalueront le contexte et adapteront, le cas échéant, les objectifs (en les rendant plus stricts ou plus souples). Le chef du sport de performance et le Leading Coach OW décident de la sélection définitive pour les épreuves de 5 km, 10 km et 3 km Knockout, tant chez les femmes que chez les hommes, sur la base des résultats de la compétition officielle de qualification en Open Water ainsi que des objectifs fixés définitivement.

Si, à l'issue d'une compétition de qualification en Open Water, le nombre d'athlètes ayant satisfait aux critères de sélection est supérieur au nombre de places disponibles, le classement final de la liste des résultats fait foi.

2.2 QUALIFICATION POUR LE TEAM EVENT

Sur la base des performances réalisées au 1500 m nage libre, au knockout sprint et/ou au 5 km et/ou au 10 km lors de la compétition de qualification en Open Water, le chef du sport de performance et le Leading Coach OW décident de la sélection définitive.

2.3 PRESELECTION

Les nageurs et nageuses ayant obtenu un classement parmi les 20 premiers dans une épreuve individuelle lors des Championnats d'Europe en Open Water 2026 à Paris/FRA, du 4 au 8 août, peuvent être sélectionné-e-s pour une (1) compétition de qualification en Open Water. Ils-elles peuvent se qualifier, grâce aux résultats obtenus lors de ces compétitions, pour les Championnats du monde AQUA en Open Water 2027 à Budapest/HUN.

Leading Coach Open Water : Gabriel Schneider

3. MESURES DE PREPARATION

Les mesures de préparation suivantes sont prévues :

- tbd : stage d'entraînement de préparation tbd
- 30 juin 2027 : départ pour Budapest (HUN) depuis Zurich
- Du 30 juin au 2 juillet 2027 : pré-stage à Budapest/HUN
- Du 3 au 8 juillet 2027 : épreuves de natation Open Water des Championnats du monde AQUA OW 2027 à Budapest/HUN
- 9 juillet 2026 : retour de Budapest/HUN à Zurich

Les mesures de préparation sont obligatoires pour les athlètes sélectionné-e-s. Des dérogations à certaines mesures ne sont possibles que dans des cas justifiés.

4. CADRE NATIONAL

Les nageurs et nageuses sélectionné-e-s pour les épreuves individuelles ainsi que ceux participant au Team Event deviendront membres de l'équipe nationale d'élite de Swiss Aquatics Swimming 2027/2028.

5. TEMPS DE QUALIFICATION

Les nageurs et nageuses doivent respecter les temps de qualification suivants :

	Temps de qualification hommes	Temps de qualification femmes
1500 m Championnats suisses 2027 à Lausanne	16:30	17:45

CONCEPT DE SELECTION EA CEJ 2027 OW

TENERO / SUI, DU 15 AU 18 JUILLET 2027

1. CONDITIONS D'ADMISSION

Les règlements et dispositions d'EUROPEAN AQUATICS ainsi que les dispositions générales de Swiss Aquatics Swimming relatives aux sélections et à l'envoi de nageurs et nageuses aux championnats internationaux s'appliquent.

U19 : nageurs et nageuses né·e·s en 2008/2009

U17 : nageurs et nageuses né·e·s en 2010/2011

U15 : nageurs et nageuses né·e·s en 2012/2013

Dix (10) épreuves sont au programme :

U19 – 18/19 ans :	10 km (hommes/femmes)
U17 - 16/17 ans :	7,5 km (hommes/femmes)
U15 - 14/15 ans :	5 km (hommes/femmes)
Team Event - U19 et 14/15/16 ans :	Team Event mixte 4 × 1500 (2 femmes et 2 hommes)
Tous les hommes et toutes les femmes :	Knockout Sprint

Par discipline, une fédération peut inscrire au maximum trois (3) athlètes et une (1) équipe par épreuve par équipe.

Chaque athlète ne peut être aligné·e que dans une seule équipe pour l'épreuve par équipe.

2. QUALIFICATIONS

2.1 QUALIFICATION POUR LES COURSES INDIVIDUELLES DE 5 KM, 7,5 KM, 10 KM ET LE KNOCKOUT SPRINT

Les athlètes qui, entre le 1er septembre 2026 et la fin des Championnats Suisse (CS) à Lausanne le 4 avril 2027, auront réalisé les temps de qualification sur 1 500 m nage libre en grand bassin, peuvent s'inscrire auprès du Leading Coach OW pour une (1) compétition de qualification en Open Water au maximum.

Les athlètes du cadre national de la relève Open Water sont présélectionné·e·s pour la compétition de qualification OW en raison de leur statut au sein du cadre.

Attention :

1. L'inscription doit être effectuée au plus tard le mercredi 7 avril 2027 auprès du Leading Coach Gabriel Schneider (gabriel.schneider@swiss-aquatics.ch) !
2. La prise en charge intégrale des frais de participation à la compétition de qualification en Open Water n'est garantie que pour les athlètes actuellement membres de l'équipe nationale d'Open Water. Les athlètes ne faisant pas partie de l'équipe nationale doivent s'attendre à une participation aux frais !

L'objectif de cette compétition de qualification en Open Water est d'atteindre une place parmi les 16 premiers lors de l'épreuve du knockout sprint et/ou sur 5 km et/ou 7,5 km et/ou 10 km. De plus, les critères suivants doivent être remplis :

- Garçons : sur 5 km, retard maximal de 2 minutes ; sur 7,5 km, retard maximal de 3 minutes ; sur 10 km, retard maximal de 4 minutes par rapport au temps du vainqueur
- Filles : sur 5 km, retard maximal de 4 minutes par rapport au temps du vainqueur ; sur 7,5 km, retard maximal de 5 minutes ; sur 10 km, retard maximal de 7 minutes

La qualification lors de cette compétition de qualification OW n'est possible que pour les places de départ disponibles (épreuves individuelles et relais).

À l'issue de cette compétition de qualification en Open Water, le chef du sport de performance et le Leading Coach OW évaluent les circonstances et, le cas échéant, ajustent les objectifs (en les rendant plus exigeants ou plus abordables). Le chef du sport de performance et le Leading Coach OW décident de la sélection définitive pour les épreuves de 5 km, 7,5 km, 10 km et le knockout sprint, tant chez les femmes que chez les hommes, sur la base des résultats de la compétition officielle de qualification en Open Water (TOP-16) ainsi que des objectifs fixés définitivement.

Si, à l'issue de la compétition de qualification en Open Water, le nombre d'athlètes ayant satisfait aux critères de sélection est supérieur au nombre de places disponibles, le classement final de la liste des résultats fait foi, quel que soit l'âge de l'athlète.

2.2 QUALIFICATION POUR LE TEAM EVENT

Sur la base des performances réalisées sur 1 500 m nage libre et lors du knockout sprint et/ou sur 5 km et/ou 7,5 km et/ou 10 km à l'occasion de la compétition de qualification en Open Water, le chef du sport de performance et le Leading Coach OW décident de la sélection définitive.

2.3 PRESELECTION

Les nageuses et nageurs ayant obtenu un classement parmi les 16 premiers dans une épreuve individuelle lors des Championnats d'Europe juniors (EA CEJ) en Open Water 2026 à Sukoro (HUN), du 23 au 26 juillet, peuvent être sélectionné-e-s pour une (1) compétition de qualification en Open Water. Ils-elles peuvent en outre être présélectionnés pour les Championnats d'Europe juniors (CEJ) en Open Water 2027.

Une confirmation de performance est requise pour la sélection définitive. À cette fin, la participation des athlètes présélectionné-e-s aux Championnats suisses 2027, sur 1 500 m nage libre, est obligatoire (des exceptions ne sont accordées que dans des cas justifiés). De plus, ils doivent prouver leur forme lors d'une des compétitions de qualification en Open Water en se classant parmi les 16 premiers. Les athlètes présélectionné-e-s qui ont confirmé leur sélection ne peuvent pas être évincé-e-s.

Leading Coach Open Water : Gabriel Schneider

3. MESURES DE PREPARATION

Les athlètes qualifié-e-s seront informé-e-s en temps utile des mesures de préparation.

4. ÉQUIPE NATIONALE

Si les objectifs sont atteints, les nageurs et nageuses sélectionné·e·s pour les épreuves individuelles (TOP 16 en individuel) ainsi que les nageurs et nageuses participant au Team Event (TOP 10), les membres du cadre national junior (filles/garçons U19/U17) ou du cadre national jeunesse (filles/garçons U15) en Open Water de Swiss Aquatics Swimming 2027/2028.

5. TEMPS DE QUALIFICATION

	Année de naissance	1500 m nage libre Championnats suisses 2027 à Lausanne
Filles U19	2008	17:45
	2009	18:00
Garçons U19	2008	16:30
	2009	16:45
Filles U17	2010	18:15
	2011	18:30
Garçons U17	2010	17:00
	2011	17:15
Filles U15	2012	18:45
	2013	19:00
Garçons U15	2012	17:30
	2013	17:45



CADRES RÉGIONAUX

SÉLECTION DES CADRES RÉGIONAUX

Les critères de sélection (limites) pour les cadres régionaux se basent sur les critères de sélection pour le cadre national. Les critères peuvent être adaptés si l'évolution nationale ou internationale de la natation sportive rend une modification nécessaire.

L'admission se fait en principe au 1er septembre pour une durée de 12 mois par le ou la responsable du cadre de l'association régionale. Le fait d'atteindre la limite ne donne pas automatiquement droit à une place. Pour prendre une décision de sélection, le ou la responsable de cadre tient également compte d'autres critères (convention de l'athlète, planification de l'entraînement et de la carrière, état de santé, comparaison nationale, potentiel et développement de la performance, état d'entraînement, participation aux activités du cadre, etc.)

Pour être sélectionné-e dans un cadre régional, il faut être de nationalité suisse (passeport suisse) ou être domicilié-e en Suisse depuis au moins 12 mois (= "Start Suisse"), ainsi qu'avoir une licence annuelle valable auprès d'un club de Swiss Aquatics Swimming (aussi bien pour la saison où la limite de sélection a été atteinte que pour la saison avec statut de cadre). En outre, seules les performances figurant dans les Rankings de Swiss Aquatics Swimming sous www.swimrankings.net peuvent être prises en compte pour la sélection. Le ou la responsable des cadres peut autoriser des exceptions dans des cas justifiés.

Pour la **saison 2026/2027**, les filles et les garçons qui ont atteint la limite du cadre régional seront sélectionné-e-s. De plus, les filles et les garçons né-e-s entre 2014 et 2007 seront également nommé-e-s dans le cadre régional s'ils ou si elles reçoivent une Swiss Olympic Talent Card régionale lors du test PISTE 2025.

LIMITES DES CADRES POUR LA SAISON 2027/ 2028

Pour la **saison 2027/2028**, les filles et les garçons ayant satisfait aux critères de sélection des cadres régionaux seront sélectionné-e-s. De plus, les filles et les garçons nés entre 2016 et 2009 seront sélectionné-e-s dans le cadre régional s'ils obtiennent une Swiss Olympic Talent Card régionale à l'occasion des tests PISTE 2027.

Remarque : les filles et les garçons né-e-s en 2016 peuvent se qualifier pour le cadre régional uniquement via les Tests PISTE 2027.

- Les temps limites doivent être réalisés en grand bassin (50m) au cours de la saison 2025/2026, pendant la période du 1er septembre 2026 et le 1er août 2027, et apparaître dans les Rankings de Swiss Aquatics Swimming (<https://www.swiss-aquatics.ch/fr/sport-delite/swimming/swimrankings-swimstats/>).
- Le temps limite doit être atteint ou battu.
- Les années de naissance indiquées s'appliquent à la constitution des cadres pour la saison 2027/2028.

Regionalkader Limiten 2027/2028 (zu schwimmen in Saison 2026/2027)											
Disziplin	Elitekader				Herren						
	2006+älter	2007	2008	2009	Nachwuchskader						
					2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
50 FR	00:23,81	00:23,97	00:24,17	00:24,43	00:24,75	00:25,12	00:25,55	00:26,07	00:26,66		
100 FR	00:52,29	00:52,65	00:53,09	00:53,66	00:54,40	00:55,22	00:56,15	00:57,28	00:58,59	01:01,33	
200 FR	01:55,70	01:56,41	01:57,27	01:58,40	01:59,85	02:01,65	02:03,71	02:06,19	02:09,10	02:15,13	
400 FR	04:06,60	04:08,25	04:10,29	04:12,92	04:16,33	04:20,17	04:24,59	04:29,89	04:36,09	04:48,99	
800 FR	08:33,75	08:37,11	08:41,26	08:46,59	08:53,51	09:01,52	09:10,72			10:01,51	
1500 FR	16:32,59	16:39,02	16:46,96	16:57,17	17:10,42	17:25,87	17:43,65	18:04,93	18:29,88		
50 BK	00:26,85	00:27,08	00:27,37	00:27,76	00:28,25	00:28,68	00:29,16				
100 BK	00:58,23	00:58,69	00:59,25	00:59,96	01:00,90	01:01,81	01:02,86	01:04,13	01:05,60	01:08,67	
200 BK	02:07,50	02:08,51	02:09,75	02:11,34	02:13,41	02:15,41	02:17,72	02:20,47	02:23,70	02:30,42	
50 BR	00:29,26	00:29,50	00:29,80	00:30,17	00:30,67	00:31,13	00:31,66				
100 BR	01:04,68	01:05,20	01:05,83	01:06,64	01:07,70	01:08,70	01:09,88	01:11,27	01:12,91	01:16,32	
200 BR	02:21,64	02:22,66	02:23,94	02:25,57	02:27,69	02:29,91	02:32,45	02:35,50	02:39,08	02:46,51	
50 BU	00:25,08	00:25,31	00:25,59	00:25,96	00:26,44	00:26,84	00:27,30				
100 BU	00:56,03	00:56,43	00:56,93	00:57,58	00:58,42	00:59,30	01:00,31	01:01,51	01:02,93	01:05,87	
200 BU	02:06,66	02:07,59	02:08,74	02:10,23	02:12,16	02:14,15	02:16,42	02:19,15	02:22,35	02:29,00	
200 IM	02:09,12	02:10,05	02:11,20	02:12,69	02:14,61	02:16,63	02:18,95	02:21,73	02:24,98	02:31,76	
400 IM	04:40,94	04:42,67	04:44,82	04:47,58	04:51,17	04:55,53	05:00,56	05:06,58	05:13,63	05:28,28	

Qualification only through PISTE

Regionalkader Limiten 2027/2028 (zu schwimmen in Saison 2026/2027)											
Disziplin	Elitekader				Damen						
	2006+älter	2007	2008	2009	Nachwuchskader						
					2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
50 FR	00:26,95	00:27,14	00:27,35	00:27,64	00:27,95	00:28,17	00:28,43	00:28,74	00:29,08		
100 FR	00:58,71	00:59,11	00:59,53	01:00,12	01:00,75	01:01,25	01:01,79	01:02,48	01:03,23	01:06,18	
200 FR	02:08,84	02:09,50	02:10,24	02:11,25	02:12,33	02:13,39	02:14,58	02:16,07	02:17,70	02:24,13	
400 FR	04:35,48	04:36,40	04:37,42	04:38,82	04:40,32	04:42,57	04:45,11	04:48,25	04:51,70	05:05,33	
800 FR	09:30,87	09:32,23	09:33,72	09:35,79	09:38,00	09:42,63	09:47,87	09:54,33	10:01,47	10:29,57	
1500 FR	17:56,11	18:01,76	18:08,00	18:16,60	18:25,81	18:34,66	18:44,69				
50 BK	00:30,25	00:30,50	00:30,76	00:31,14	00:31,54	00:31,79	00:32,08				
100 BK	01:05,62	01:06,03	01:06,49	01:07,12	01:07,80	01:08,33	01:08,95	01:09,71	01:10,55	01:13,84	
200 BK	02:23,45	02:24,34	02:25,32	02:26,68	02:28,12	02:29,31	02:30,65	02:32,30	02:34,13	02:41,34	
50 BR	00:33,23	00:33,53	00:33,87	00:34,34	00:34,83	00:35,11	00:35,43				
100 BR	01:12,69	01:13,37	01:14,12	01:15,17	01:16,28	01:16,89	01:17,59	01:18,44	01:19,38	01:23,09	
200 BR	02:39,46	02:40,61	02:41,87	02:43,61	02:45,48	02:46,80	02:48,30	02:50,15	02:52,20	03:00,24	
50 BU	00:28,13	00:28,41	00:28,72	00:29,15	00:29,61	00:29,84	00:30,11				
100 BU	01:03,44	01:03,93	01:04,48	01:05,23	01:06,03	01:06,56	01:07,16	01:07,90	01:08,72	01:11,93	
200 BU	02:23,40	02:24,24	02:25,17	02:26,45	02:27,82	02:29,01	02:30,35	02:32,00	02:33,82	02:41,01	
200 IM	02:24,77	02:25,69	02:26,70	02:28,09	02:29,58	02:30,77	02:32,13	02:33,80	02:35,65	02:42,93	
400 IM	05:11,67	05:13,14	05:14,76	05:17,00	05:19,39	05:21,95	05:24,85	05:28,43	05:32,36	05:47,89	

Qualification only through PISTE

DIE REGION ROS STELLT SICH VOR

	Präsident	Thomas Gerber
	Fachwart Schwimmen	Peter Takacs
	Richterbildung Schwimmen	Anja Brons, Maurice Windisch

KONTAKT

Homepage

www.sschv-ros.ch

Kaderverantwortliche Nachwuchs

Yvonne Schmalzer-Mitrovic (Trainerin); 076 488 22 36

yvonne.schmalzer@gmx.ch

Balint Sirko (Trainer); 076 396 84 70

sirkobalint1997@gmail.com

Kadertrainer Elite + Top

Milan Stojilkovic, 076 221 70 78

milan_stojilkovic@live.com

PROGRAMM REGIONALKADER 2026/2027

Nachwuchs		
Januar 2027	Kick Off und Trainingstag	tbd
17./18.04.2027	Schweizer Nachwuchscup	Meilen
tbd	Meeting Verbano	tbd
22. oder 29.05.2027	PISTE ROS	tbd
Elite + TOP		
18.-20.12.2026	Swiss Open – International Winter Challenge	Sursee
tbd	Internationaler Wettkampf	tbd
22. oder 29.05.2027	PISTE ROS	tbd



ROS-Kaderteam Nachwuchs am Kadertag in Kreuzlingen (Januar 2026)

LA REGIONE RSI SI PRESENTA

swiss aquatics 
svizzera italiana

Presidente	Bächtold Thomas
Capo Nuoto	Bacchetta Luca
Cassiere	Gervasoni Rosie

CONTATTO PER INFO

Homepage

www.federazione-ticinese-nuoto.ch

Allenatore della selezione regionale

Bernardi Roberto
Via Canave p.o Box 1635
6950 Mendrisio
numbarni@hotmail.com

LA RSR SE PRÉSENTE

	Président	Arnaldo Fedrigo
	Directeur Technique Régional	Alexis Manaigo
	Responsable des Arbitres	Marie-Claire Gurtner

CONTACT

Homepage

www.association-rsr.ch

Responsable du cadre régional

Alexis Manaigo

directeurtechniquenatation@association-rsr.ch

078 674 95 57

PROGRAMME DU CADRE RÉGIONAL, SAISON 2026/2027

16-17 Janvier 2027	Rassemblement Jeunesse RSR	Lancy
Janv. 2026 - Juin 2027	Regroupements "Youth – Juniors"	En projet
17-18 Avril 2027	Finale Coupe Espoirs 2027	Uster
08 Mai 2027	Tests PISTE RSR	Fribourg ou Delémont
Mars 2027 - Juil. 2027	Meeting International "Élite" (sélection RSR/IST)	A définir

Le Collège des Entraîneurs Romands de Natation (CERN) se réunit 3 à 4 fois dans l'année pour prendre les décisions sportives nécessaires.



Rassemblement Jeunesse, Lancy – Janvier 2026



Finale Nationale Coupe Espoirs - Team RSR, Sursee – Avril 2026



Sélection Interregional Swiss Team, Dublin – Juillet 2026

DIE REGION RZO STELLT SICH VOR

swiss aquatics 
zentralschweiz ost

Präsident	Tom Gartmann
Fachwartin Schwimmen	Sara Mamié
Richterbildung Schwimmen	Isabella Ewert-Jung

KONTAKT

Homepage

<https://www.rzo-aquatics.ch>

Kadertrainerin Regionalkader Schwimmen

Collin Schmidlin
swimming@rzo-aquatics.ch

PROGRAMM REGIONALKADER SAISON 2026/2027

17-18.04.2026 Nachwuchscupfinal Yverdon
16.05.2026 PISTE Test

*INDIVIDUELLE KADERPROGRAMME PRO ALTERSGRUPPE AUF DER RZO HOMEPAGE
AB MITTE SEPTEMBER ERSICHTLICH*



Saison 2025/2026

DIE REGION RZW STELLT SICH VOR

	Präsident	Daniel Laube
	Vizepräsidentin	Karin Scheppler
	Fachwart Schwimmen	Andrea Mucignat
	Verantwortliche Kader	Nathanael Lüthi

KONTAKT

Homepage www.fsn-rzw.ch

Kadertrainer Regionalkader Schwimmen Nathanael Lüthi
luethi.nathanael@gmail.com

PROGRAMM REGIONALKADER 2026/2027

19.09.2026	Kickoff-Tag	Sursee	Alle
16.01.2027	Trainingstag	Sursee	Alle
17.-18.04.2027	Nachwuchscupfinal	Uster	Quali Jugend
22.05.2027 (TBC)	PISTE Test	Sursee	Alle
29.-31.05.2027 (TBC)	TOP-Wettkampf	London (TBC)	TBD
Mai/Juni 2027 (TBD)	Wettkampf	TBD	TBD (ohne TOP-WK)

Das Regionalkader wird in 3 Altersstufen geführt mit teilweise gemeinsamen Aktivitäten:
Elite: Jg. 2008 und älter / Juniors: Jg. 2009 bis 2011 / Jugend: Jg. 2012 bis 2015



Kaderwettkampf Mühlacker, Juni 2026

ATTRIBUTION DES SWISS OLYMPIC TALENT CARDS

PISTE

Depuis 2009, Swiss Olympic exige de toutes ses fédérations sportives la mise en œuvre du concept de sélection des talents PISTE (Prognostische Integrative Systematische Trainereinschätzung). Les Swiss Olympic Talent Cards nationales et régionales ne sont attribuées que sur la base de ce concept. En natation, environ 350 cartes régionales et 75 cartes nationales au maximum sont délivrées. Tous les athlètes titulaires d'une telle carte sont intégré-e-s dans les cadres correspondants (cadre national de la relève, programme de la relève SATB, cadre régional).

La SOTC nationale peut être attribuée sur demande auprès de la cheffe de la relève après la première année pour une deuxième année (sans appartenance à un cadre). La condition préalable est la participation annuelle au test PISTE ainsi qu'un engagement dans le sport de performance, il n'existe pas de droit fondamental.

Les tests à sec et dans l'eau de la PISTE 2027 auront lieu entre fin avril et début mai 2027, dans les régions respectives (un jour de test à chaque fois). La date sera communiquée par région via l'association régionale. Le résultat global de la PISTE sera publié fin août 2027, car les résultats des compétitions (partie de la PISTE) peuvent être obtenus jusqu'au 1 août 2027. L'invitation pour la PISTE est adressée à tous les athlètes qui ont rempli les limites pour les cadres régionaux jusqu'à la finale des Championnats Suisse (10-11 avril 2027) en bassin de 25m ainsi qu'à ceux et celles qui sont convoqué-e-s en plus par l'entraîneur-e et/ou le ou la responsable de cadre des régions.

Les Swiss Olympic Talents Cards sont remises aux femmes et aux hommes âgés de 12 à 19 ans (2027 : années de naissance 2016-2009).



TEMPS POUR UNE INVITATION AUTOMATIQUE

PISTE Limiten 2027/2028 (zu schwimmen in Saison 2026/2027)								
Disziplin	Herren							
	Nachwuchskader							
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
50 FR	00:24,43	00:24,75	00:25,12	00:25,55	00:26,07	00:26,66		
100 FR	00:53,66	00:54,40	00:55,22	00:56,15	00:57,28	00:58,59	01:01,33	01:04,62
200 FR	01:58,40	01:59,85	02:01,65	02:03,71	02:06,19	02:09,10	02:15,13	02:22,37
400 FR	04:12,92	04:16,33	04:20,17	04:24,59	04:29,89	04:36,09	04:48,99	05:04,48
800 FR	08:46,59	08:53,51	09:01,52	09:10,72			10:01,51	10:33,73
1500 FR	16:57,17	17:10,42	17:25,87	17:43,65	18:04,93	18:29,88		
50 BK	00:27,76	00:28,25	00:28,68	00:29,16				
100 BK	00:59,96	01:00,90	01:01,81	01:02,86	01:04,13	01:05,60	01:08,67	01:12,35
200 BK	02:11,34	02:13,41	02:15,41	02:17,72	02:20,47	02:23,70	02:30,42	02:38,47
50 BR	00:30,17	00:30,67	00:31,13	00:31,66				
100 BR	01:06,64	01:07,70	01:08,70	01:09,88	01:11,27	01:12,91	01:16,32	01:20,41
200 BR	02:25,57	02:27,69	02:29,91	02:32,45	02:35,50	02:39,08	02:46,51	02:55,43
50 BU	00:25,96	00:26,44	00:26,84	00:27,30				
100 BU	00:57,58	00:58,42	00:59,30	01:00,31	01:01,51	01:02,93	01:05,87	01:09,40
200 BU	02:10,23	02:12,16	02:14,15	02:16,42	02:19,15	02:22,35	02:29,00	02:36,99
200 IM	02:12,69	02:14,61	02:16,63	02:18,95	02:21,73	02:24,98	02:31,76	02:39,89
400 IM	04:47,58	04:51,17	04:55,53	05:00,56	05:06,58	05:13,63	05:28,28	05:45,87

PISTE Limiten 2027/2028 (zu schwimmen in Saison 2026/2027)								
Disziplin	Damen							
	Nachwuchskader							
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
50 FR	00:27,64	00:27,95	00:28,17	00:28,43	00:28,74	00:29,08		
100 FR	01:00,12	01:00,75	01:01,25	01:01,79	01:02,48	01:03,23	01:06,18	01:09,73
200 FR	02:11,25	02:12,33	02:13,39	02:14,58	02:16,07	02:17,70	02:24,13	02:31,85
400 FR	04:38,82	04:40,32	04:42,57	04:45,11	04:48,25	04:51,70	05:05,33	05:21,69
800 FR	09:35,79	09:38,00	09:42,63	09:47,87	09:54,33	10:01,47	10:29,57	11:03,30
1500 FR	18:16,60	18:25,81	18:34,66	18:44,69				
50 BK	00:31,14	00:31,54	00:31,79	00:32,08				
100 BK	01:07,12	01:07,80	01:08,33	01:08,95	01:09,71	01:10,55	01:13,84	01:17,80
200 BK	02:26,68	02:28,12	02:29,31	02:30,65	02:32,30	02:34,13	02:41,34	02:49,98
50 BR	00:34,34	00:34,83	00:35,11	00:35,43				
100 BR	01:15,17	01:16,28	01:16,89	01:17,59	01:18,44	01:19,38	01:23,09	01:27,54
200 BR	02:43,61	02:45,48	02:46,80	02:48,30	02:50,15	02:52,20	03:00,24	03:09,90
50 BU	00:29,15	00:29,61	00:29,84	00:30,11				
100 BU	01:05,23	01:06,03	01:06,56	01:07,16	01:07,90	01:08,72	01:11,93	01:15,78
200 BU	02:26,45	02:27,82	02:29,01	02:30,35	02:32,00	02:33,82	02:41,01	02:49,64
200 IM	02:28,09	02:29,58	02:30,77	02:32,13	02:33,80	02:35,65	02:42,93	02:51,65
400 IM	05:17,00	05:19,39	05:21,95	05:24,85	05:28,43	05:32,36	05:47,89	06:06,53

PROMOTION DE LA RELÈVE

STRUCTURES DÉCENTRALISÉES POUR LA PROMOTION DE LA RELÈVE

Dans le cadre de la promotion de la relève, Swiss Aquatics Swimming attribue le label de qualité "Centre de promotion de la relève de Swiss Aquatics Swimming" aux clubs de natation qualifiés (voir "[Dispositions relatives à l'attribution du label](https://www.swiss-aquatics.ch/fr/sport-delite/swimming/promotion-des-espoirs/)") sous <https://www.swiss-aquatics.ch/fr/sport-delite/swimming/promotion-des-espoirs/>).

Il s'agit ainsi d'établir des standards, d'assurer une orientation de contenu et de créer des incitations grâce aux moyens de soutien. Le label de qualité sert d'instrument de référence et peut être présenté comme un sceau de garantie auprès des partenaires.

La check-liste est structurée selon les six éléments suivants : (1) éthique et valeurs, (2) stratégie, (3) structure et organisation, (4) formation, (5) environnement et (6) preuve de réussite ; elle comprend une grille de points avec des critères "Must" et "Wish". Les clubs qui remplissent tous les critères "Must" et qui atteignent un nombre de points minimum fixé se voient attribuer le label de qualité.

OBJECTIFS

L'objectif est d'améliorer la qualité de la formation des jeunes dans le sport de performance par le biais du système des centres de promotion de la relève liés aux clubs. Les centres de promotion (PR) doivent former un réseau avec les clubs partenaires environnants, l'association régionale et la direction de la fédération, afin de pouvoir mettre en œuvre avec succès et de manière durable la promotion de la relève et les projets. Les centres de promotion PR devraient être durables en ce sens qu'ils sont bien établis structurellement, qu'ils ancrent le sport de performance de la relève dans la philosophie du club et qu'ils mettent en œuvre le parcours de l'athlète (FTEM) par le biais du plan d'entraînement cadre. Et ainsi augmenter (à long terme) le niveau de performance des athlètes.

SUBVENTIONS

La promotion de la relève (PR) est gérée et subventionnée par Swiss Olympic depuis le 1er janvier 2018. Avec le nouveau modèle de promotion des fédérations qui entrera en vigueur à partir de 2027, les fonds de soutien seront à l'avenir attribués davantage en fonction du développement organisationnel et de l'orientation stratégique des fédérations sportives nationales. Les années 2027 à 2029 constitueront une phase de transition au cours de laquelle les nouveaux mécanismes de soutien seront progressivement introduits et mis en œuvre. Au cours des prochaines années, ce nouveau système de soutien aura inévitablement des répercussions sur la promotion de la relève. Il n'est pour l'instant pas encore possible de prévoir avec certitude quelles en seront les conséquences concrètes pour les centres de promotion de la relève. Nous suivrons l'évolution de la situation de près et mettrons en œuvre progressivement les adaptations nécessaires.

Les subventions de Swiss Olympic (contribution variable) sont calculées en fonction des pourcentages d'emploi des entraîneur·e·s de la relève ayant suivi une formation professionnelle ; elles sont collectées tous les deux ans par Swiss Olympic, puis reversées aux centres par Swiss Aquatics Swimming. De plus, le centre de promotion peut également solliciter directement des subventions auprès de Jeunesse + Sport (J+S) dans le groupe d'utilisateurs (GU) 1. Par ailleurs, les centres de promotion PR ont la possibilité d'inscrire des « entraînements de promotion » via Swiss Aquatics Swimming dans le GU 4 de J+S.

Le partenariat entre la fédération et le club reconnu comme centre de promotion de la relève constitue un pilier essentiel de la formation durable et axée sur la performance des nageurs et nageuses. Il est important que les partenaires impliqués (entraîneur-e J+S PR, président-e-s de club, entraîneur-e-s de natation, cheffe de la relève de Swiss Aquatics Swimming, OFSPO et Swiss Olympic) maintiennent une communication ouverte et transparente.

Pour la saison 2026/2027 également, une conférence PR est prévue le 6 mars 2027, au cours de laquelle les responsables de la relève des centres PR seront informés des nouveautés concernant la promotion de la relève nationale. L'invitation à la conférence PR sera envoyée par la cheffe de la relève et sera également publiée sur le site Internet de Swiss Aquatics Swimming.

CENTRES DE PROMOTION DE LA RELEVÉ (PR)¹

1	Argovia Aquatics Center ² (AAC)	16	Natation Sportive Genève (NSG)
2	A – Club Swimming Team Savosa (AST)	17	Nuoto Sport Locarno (NSL)
3	SV Baar (BAAR)	18	Mendrisiotto Nuoto (NUM)
4	ST Biel-Bienne (BIEL)	19	Red-Fish Neuchâtel (RFN)
5	SC Chur (CHUR)	20	Renens Natation (RN)
6	SC Flös Buchs (FLOS)	21	SC Schaffhausen (SCSH)
7	Fribourg Aquatics (FRI)	22	SC Uster (SCU)
8	Genève Natation 1885 (GEN)	23	SK Bern (SKBE)
9	SC Kreuzlingen (KREU)	24	Turrita Nuoto (TURR)
10	Limmat Sharks Zürich (LIMM)	25	Schwimmleistungszentrum Nordwestschweiz (SLN) ³
11	Lausanne Aquatique (LA)	26	Swim Regio Solothurn (SRSO)
12	SC Liestal (LIES)	27	ST Lucerne (STL)
13	Lugano Aquatics (LUGA)	28	SC Winterthur (WINT)
14	Lancy Natation (LYN)	29	SV St. Gallen – Wittenbach (SVSW)
15	SC Meilen (MEIL)	30	

² Clubs AARE, FTAL, TÄGI, BREM

³ Clubs BA, SBO

Conformément au calendrier et aux dispositions de Swiss Olympic, le label est lié à l'année civile et son attribution a généralement lieu pour une période de deux ans, au cours des années impaires. La prochaine attribution du label est prévue pour 2027 et concernerait la période 2028-2029.

Toutes les informations relatives à la promotion de la relève sont disponibles sur la page d'accueil ici :

<https://www.swiss-aquatics.ch/fr/sport-delite/swimming/promotion-des-espoirs/>

¹ Centres PR actuels 2026-2027

SWISS AQUATICS TRAINING BASE (SATB)

PHILOSOPHIE ET OBJECTIFS

Swiss Aquatics Swimming s'efforce d'offrir à ses athlètes d'élite et à ses entraîneur-e-s une multitude de prestations de soutien et de possibilités de développement des performances. La Swiss Aquatics Training Base (SATB) de Tenero en fait partie. Celle-ci sert d'une part de centre national de performance (CNP) et, d'autre part, propose une multitude de prestations et de mesures visant à promouvoir les athlètes, les entraîneur-e-s et les clubs. Les activités visant à soutenir les équipes de haut niveau comprennent notamment des stages d'entraînement, des séjours individuels de courte durée, ainsi que l'organisation de l'école de recrues pour le sport d'élite (SpiSpo RS) et de cours de perfectionnement (CP). Le financement des activités de la SATB est assuré par le soutien de l'OFSPPO et de Swiss Olympic, par les contributions personnelles des athlètes ainsi que par des subventions de Swiss Aquatics Swimming. Cela garantit un soutien, une formation et un encadrement à long terme et durables des athlètes de Swiss Aquatics Swimming.

CENTRE NATIONAL DE PERFORMANCE (CNP)

EXCELLENCE, PERFORMANCE, AVENIR

Le Centre national de performance de la SATB, dont le siège se trouve au Centro Sportivo di Tenero, est le centre de compétence national de la natation suisse pour la promotion des athlètes de niveau national. Notre mission consiste à offrir aux nageuses et nageurs talentueux un environnement de très haut niveau dans lequel ils peuvent pleinement développer leur potentiel sportif et personnel. L'objectif est de créer les conditions optimales pour réussir aux niveaux national et international.

Ceci est rendu possible grâce à un modèle intégré qui allie de manière optimale le sport de haut niveau et la formation scolaire ou professionnelle, et qui est complété par une solution d'internat. En étroite collaboration avec la Scuola Professionale per Sportivi d'Élite ainsi qu'avec le Centro Sportivo di Tenero, nous garantissons une formation scolaire et sportive de haute qualité, adaptée aux besoins des jeunes athlètes de haut niveau. Des offres de formation flexibles destinées aux athlètes d'élite sont également proposées à l'EPSU (École de Préparation et Soutien Universitaire de Genève), dans les collèges AKAD (Zurich/Berne), à la SUPSI (Haute école spécialisée) ainsi qu'à l'USI (Université de Lugano). Le CNP s'adresse donc aux athlètes concernés du Tessin et des cantons limitrophes, ainsi qu'à ceux issus de régions ne disposant pas de structures comparables, afin de leur permettre de mener une double carrière.

Grâce à des méthodes d'entraînement modernes, à une planification fondée sur des bases scientifiques et au soutien d'une équipe d'experts qualifiés, le centre offre des conditions idéales pour un développement durable dans le sport de haut niveau.

L'offre du CNP, destinée aux athlètes, aux clubs et aux entraîneur-e-s, comble une lacune en matière de promotion dans les catégories « talents » (T3/T4) et « élite ». Le CNP n'est pas en concurrence avec les offres des clubs, mais constitue une option supplémentaire pour la promotion des athlètes aptes et motivés.

UN PROGRAMME D'ENTRAÎNEMENT DE NIVEAU INTERNATIONAL

Le programme d'entraînement vise à développer de manière globale les capacités techniques, physiques et mentales des athlètes. Un séjour permanent au CNP comprend un accompagnement complet dans les domaines de la formation et du sport de haut niveau. Nous proposons aux athlètes âgés de 15/16 ans et plus un programme de soutien axé sur le sport de haut niveau international, qui sera soutenu dès la saison 2022/2023 par un internat sportif, au sein du CNP pour les mineurs.

Le programme hebdomadaire comprend :

- 10 séances dans l'eau d'environ 2 heures chacune ;
- 4 séances de musculation et de préparation physique en salle, d'une durée d'environ 1 heure chacune.

Tous les contenus d'entraînement sont soigneusement planifiés, pilotés et supervisés afin d'optimiser le développement des performances, de prévenir les blessures et de garantir un développement sportif à long terme.

NOTRE PHILOSOPHIE

Notre programme repose sur des valeurs indispensables à une réussite durable dans le sport de haut niveau : engagement, discipline, constance et responsabilité personnelle.

Nous sommes convaincus que le talent n'est qu'un point de départ. Ce qui est déterminant, c'est la volonté de travailler au quotidien, la persévérance et la confiance dans le processus de développement. La continuité dans l'entraînement ainsi que la confiance mutuelle entre l'athlète et l'entraîneur-e constituent les piliers centraux de notre philosophie. C'est pourquoi nous encourageons la responsabilité personnelle, la confiance en soi et un état d'esprit axé sur la performance.

UN ACCOMPAGNEMENT INTERDISCIPLINAIRE POUR DES PERFORMANCES DE HAUT NIVEAU

Les performances de haut niveau exigent une approche globale qui va bien au-delà de l'entraînement dans l'eau. Les athlètes sont pris en charge et accompagnés par une équipe interdisciplinaire composée d'entraîneur-e-s, de préparateurs physiques, de scientifiques du sport, de médecins et de kinésithérapeutes. La collaboration étroite entre toutes ces disciplines garantit une prise en charge optimale de la santé, des performances et du bien-être. Le suivi régulier de l'état de santé, de la condition physique et de la charge d'entraînement permet un pilotage ciblé du processus d'entraînement et contribue à la prévention des blessures. Si nécessaire, le centre peut également faire appel à un psychologue du sport. Cette collaboration vise à développer les compétences mentales, à gérer le stress, à renforcer la confiance en soi et à une préparation optimale à l'entraînement et à la compétition.

FORMER LES CHAMPIONS DE DEMAIN

Le Centre national de performance au SATB est bien plus qu'un simple lieu d'entraînement. C'est un environnement propice au développement, à l'excellence et au progrès continu. Chaque athlète s'engage à viser les plus hauts standards, à relever les défis avec détermination et à contribuer activement à une culture de la performance, du respect et de l'ambition. Notre objectif est de créer les conditions nécessaires pour que chaque athlète puisse exploiter pleinement son potentiel et représenter la natation suisse au plus haut niveau.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET EFFECTIFS

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

- Team Elite – jusqu'à 8 athlètes maximum
- « Groupe Challenge » – jusqu'à 10 athlètes maximum (y compris les participant-e-s au programme Light)
- Invité-e-s (selon la situation)

STRUCTURE DU PERSONNEL

- Entraîneur en chef SATB
- Entraîneur SATB
- Responsable de résidence SATB
- Personnel de soutien du CST/OFSPPO
 - Collaborateur-trice en sciences du sport (diagnostic)
 - Coordinateur-trice sportif-ve et de formation (orientation professionnelle)
 - Personnel divers (soutien organisationnel et technique)
- Personnel de soutien des partenaires externes
 - Médecin du sport (soins médicaux liés au sport)
 - Kinésithérapeutes (kinésithérapie et massages)
 - Préparateur physique

ADMISSION AU PROGRAMME DU CNP

Les entraîneur-e-s, athlètes ou parents intéressé-e-s par une admission au programme CNP pour la saison 2027/2028 sont prié-e-s de contacter le chef du sport de performance / la cheffe de la relève de Swiss Aquatics Swimming au plus tard en mai 2027.

CRITERES D'ADMISSION AU PROGRAMME CNP

L'admission au Centre national de performance de la SATB est réservée aux athlètes qui présentent le potentiel et les conditions requises pour une carrière dans le sport de haut niveau.

L'évaluation s'appuie sur différents critères :

- classement national ;
- potentiel de progression sportive ;
- aptitudes physiques et fonctionnelles ;
- aptitudes psychologiques et caractère ;
- capacité à s'intégrer au groupe d'entraînement existant.

Tous les candidats et candidates passent par une phase d'essai au cours de laquelle sont évalués tant les aspects sportifs que sociaux et personnels. Si nécessaire, un examen médico-sportif peut en outre être prescrit afin de déterminer l'aptitude physique au programme.

La décision finale d'admission revient exclusivement à l'équipe d'entraîneur-e-s du centre.

Les athlètes du programme CNP (élite/relève) qui ne font pas encore partie de l'équipe nationale reçoivent une Swiss Olympic Elite/Talent National Card.

EFFECTIF DU CNP POUR LA SAISON 2026/2027

CNP-cadre = athlètes du programme CNP (8)					
Niederberger	Paul	LA	02.01.04	Cadre olympique	CNP-Elite
Ponti	Noè	SCU	01.06.01	Cadre olympique	CNP-Elite
Toscan	Marius	SCU	17.01.02	Cadre olympique	CNP-Elite
Sacu	Faulos	NSL	17.06.06	Cadre de l'armée	CNP-Elite
Straub	Flavio	BIEL	27.09.07		CNP-Elite
Strojny	Lukas	BIEL	29.12.07		CNP-Elite
Löhr	Kay-Lyn	SCU	18.03.08	Cadre Elite	CNP-Elite
Razakarivony	Soannah	LA	29.02.08		CNP-Elite

Les équipes nationales peuvent à tout moment effectuer des séjours au CNP. Pour les équipes régionales, des séjours sont également possibles en fonction de la situation au CNP et du potentiel des athlètes concerné-e-s. Les prestations suivantes peuvent être sollicitées dans le cadre de ces séjours :

- Week-ends d'entraînement
- Semaines d'entraînement
- Stages d'entraînement avec le CNP
- Services de médecine du sport
- Tests

Les athlètes intéressé-e-s sont priés de toujours s'adresser au chef du sport de performance ou à la cheffe de la relève, en concertation avec leurs entraîneur-e-s.

SERVICES SATB

INFRASTRUCTURES

Les infrastructures attrayantes de la SATB au CST constituent un élément important de l'accompagnement des athlètes. Elles comprennent notamment :

- Utilisation de la piscine en plein air en été (d'avril à septembre)
- Utilisation hivernale avec une couverture adaptée de la piscine
- Possibilités d'hébergement et de restauration tout au long de l'année
- Des plots de départ modernes
- Système d'analyse des performances au départ et aux virages de la société KISTLER
- Caméras sous-marines pour les tests scientifiques et le suivi des entraînements
- Équipements de récupération (sauna, salle de massage, bain de glace, bassin chauffé...)
- Espaces de travail pour les entraîneur-e-s et le personnel

ORGANISATION DE COMPETITIONS

Swiss Aquatics Swimming ou les clubs organisent régulièrement des compétitions (notamment des championnats nationaux ou des rencontres internationales) et des stages d'entraînement à la SATB, soutenant ainsi les activités de compétition de la natation suisse.

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENTRAÎNEMENT

Les entraîneurs de la SATB, le personnel de soutien du CST/OFSPPO ainsi que des partenaires externes proposent une multitude de prestations d'accompagnement à l'entraînement. Des franchises s'appliquent en fonction de la prestation et du statut au sein de l'équipe nationale. Les prestations suivantes sont proposées :

- SpomedGU
- Massage
- Bilan physiothérapeutique
- Test de niveau
- Analyse du départ et des virages, analyse technique
- Analyse de la masse grasseuse
- Tests de force (puissance de saut, etc.)

FORMATION INITIALE ET CONTINUE

La SATB fait également office de centre de formation et de perfectionnement pour les athlètes, les entraîneur-e-s et les responsables. Outre les week-ends de sélection destinés aux athlètes, elle organise également des cours de formation ainsi que des formations continues (workshops, stages, etc.).

PROMOTION DU SPORT DE PERFORMANCE PAR L'ARMÉE AU SATB

L'infrastructure et l'offre du Centre national de performance offrent des synergies idéales pour la mise en œuvre de l'ER de sport de performance et des CR de natation. Les diplômés de l'ER de sport de performance passent 11 des 18 semaines à Tenero. L'armée prend en charge l'intégralité des frais liés aux séjours de CR de sport de performance à Tenero.



CENTRES DE COMPÉTENCES NATIONAUX DES RÉGIONS

PHILOSOPHIE ET OBJECTIF

Conformément à la stratégie de Swiss Aquatics Swimming, l'entraînement de la relève doit être décentralisé dans les clubs des cinq régions de natation. La responsabilité de l'entraînement est confiée à des clubs qualifiés qui emploient des entraîneur·e·s professionnel·le·s. Dans le cadre du développement de la performance à long terme en natation, des volumes d'entraînement élevés sont nécessaires très tôt. Grâce aux structures décentralisées, les jeunes athlètes peuvent être encouragé·e·s dans des conditions professionnelles au moins jusqu'à la fin de l'école obligatoire, tout en grandissant dans leur environnement social habituel.

Malheureusement, les infrastructures ne répondent pas toujours aux exigences croissantes. Les piscines sont souvent trop petites, parfois vétustes et généralement trop peu disponibles pour le sport de performance. Pour les championnats nationaux et les compétitions internationales plus importantes, il faut des piscines couvertes de 50 m disponibles. Les centres de compétences nationaux des régions doivent optimiser les conditions d'infrastructure de la natation suisse et combler les lacunes dans la promotion de la relève entre les centres de promotion PR gérés par les clubs et le centre national de performance de Swiss Aquatics Swimming. En conséquence, ces centres se trouvent dans des installations de compétition et d'entraînement indoor 50m modernes, dont la construction a été soutenue par des fonds provenant du programme CISIN.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Sur la base des subventions CISIN versées aux différents propriétaires, des "contrats d'utilisation CISIN" sont conclus pour les organismes responsables des centres de compétences nationaux (CCN). En fonction du montant de la subvention CISIN, des besoins du propriétaire et des besoins de l'organisme responsable, l'espace aquatique et le package d'utilisation sont définis pour chaque centre. En conséquence, chaque centre national de compétences offre des conditions d'utilisation différentes. L'organisme responsable est compétent de la mise en œuvre des conditions d'utilisation. La Fédération suisse de natation, Swiss Aquatics Swimming, la région concernée, le propriétaire et, le cas échéant, le club local sont représentés au sein de chaque organisme responsable. Les organismes responsables se réunissent chacun deux fois par an et désignent un ou une responsable de CCN qui se charge de la coordination centrale. Les réservations ou les modifications de l'occupation de l'espace aquatique doivent donc toujours être effectuées au moins six mois à l'avance.

ACCÈS AUX CCN

ACCÈS POUR LES CADRES NATIONAUX DE SWISS AQUATICS SWIMMING

Les cadres nationaux de Swiss Aquatics Swimming ont accès gratuitement à tous les CCN au moyen de leur Swiss Olympic Talent Card nationale*. Ils peuvent intégrer les structures existantes à tout moment en s'inscrivant au préalable. Les cadres nationaux ont la priorité absolue en ce qui concerne les demandes de séjours d'entraînement. L'objectif de tous les responsables de CCN et la condition de la promotion de la CISIN sont que les plans d'eau disponibles soient toujours exploités de manière optimale. C'est pourquoi les demandes d'utilisation exclusive de plans d'eau ne peuvent être acceptées qu'à titre exceptionnel. La promotion de la CISIN pour les cadres nationaux est avant tout réalisée par le biais des structures de groupes d'entraînement organisées sur place et du personnel d'entraînement disponible sur place.

Contact pour les cadres nationaux : Markus Buck, chef du sport de performance.

ACCÈS POUR LES CADRES RÉGIONAUX

Les cadres régionaux des différentes régions ont accès gratuitement au CCN correspondant de leur région au moyen de leur Swiss Olympic Talent Card régionale. Ils peuvent s'intégrer à tout moment dans les structures existantes en s'inscrivant au préalable. L'objectif de tous les responsables de CCN et la condition de la promotion de la CISIN sont que les plans d'eau disponibles soient toujours exploités de manière optimale. C'est pourquoi les demandes d'utilisation exclusive de plans d'eau ne peuvent être acceptées que dans des cas exceptionnels. L'encouragement de la CISIN pour les cadres régionaux de chaque région est avant tout réalisé par le biais des structures de groupes d'entraînement organisées sur place et du personnel d'entraînement disponible sur place.

Contact pour les cadres régionaux : responsables des cadres des régions respectives.

APERÇU DES CENTRES DE COMPÉTENCES NATIONAUX DES RÉGIONS

- Centre de compétences national de la région Suisse centrale Est (CCN -RZO) : Piscine couverte d'Uster
- Centre de compétences national de la région Svizzera Italiana (CCN -RSI) : Centro Sportivo Tenero (partie de la SATB)
- Centres de compétences nationaux de la région Suisse centrale ouest (CCN -RZW) : Piscine couverte du Campus Sursee et Piscine couverte Berne Neufeld*
- Centre de compétences national de la région Suisse romande (CCN -RSR) : Piscine couverte Le Malley Lausanne

* Exception : à la piscine couverte Bern Neufeld, seuls les athlètes titulaires d'une Swiss Olympic Talent Card Or, Argent ou Bronze bénéficient d'une entrée gratuite.

SCIENCE ET RECHERCHE

En collaboration avec l'OFSP, Swiss Aquatics Swimming a défini des mesures visant à améliorer le soutien scientifique à l'entraînement en natation. La natation est soutenue par le Dr Dennis Born, spécialiste de l'entraînement scientifique de l'OFSP. Son lieu de travail est Macolin. Dennis Born mène des recherches multidisciplinaires dans les domaines (1) des interventions en matière de la force et de la condition physique, (2) de la physiologie de la performance, des réactions à l'entraînement d'endurance et (3) du développement de la performance. Outre les domaines de recherche mentionnés, ses tâches comprennent des activités d'enseignement à la Haute école fédérale de sport de Macolin. D'autre part, il est responsable chez Swiss Aquatics Swimming, du domaine du diagnostic de performance et de la coordination de toutes les prestations de services en matière de sciences de l'entraînement. Il soutient également la formation des entraîneur·e·s. Dans le cadre de son activité pour Swiss Aquatics Swimming, il est mobile. Swiss Aquatics Swimming peut ainsi combiner de manière optimale les tâches principales que sont la recherche, la formation et les services. Les connaissances acquises sont intégrées dans la formation et le perfectionnement des entraîneur·e·s. Ces prestations doivent être mises à la disposition d'un grand nombre d'entraîneur·e·s et d'athlètes dans le domaine des cadres nationaux et des équipes de sélection.

Pour les prestations à fournir, nous distinguons quatre groupes de prestations prioritaires :

- Athlètes et entraîneur·e·s des cadres nationaux de Swiss Aquatics Swimming (élite et relève)
- Athlètes et entraîneur·e·s à la Swiss Aquatics Swimming Training Base de Tenero.
- Athlètes et entraîneur·e·s du cadre de l'armée de Swiss Aquatics Swimming.
- Formation

TÂCHES PRINCIPALES DE LA SCIENCE DE L'ENTRAÎNEMENT

PRÉVISION - RECHERCHE - TRAVAIL CONCEPTUEL

- Développement de stratégies pour les prestations d'appoint en sciences de l'entraînement (thermorégulation, vols de longue distance, préparation et post-compétition, condition physique, nutrition, etc.)
- Suivi de l'entraînement et des compétitions
- Planification et conseil au département du sport de performance et, le cas échéant, au conseil des entraîneur·e·s de la fédération
- Développement du diagnostic de performance et des séries de tests
- Etablissement de normes méta-analytiques
- Analyse du niveau mondial et prévisions des tendances de développement

ENSEIGNEMENT - FORMATION ET PERFECTIONNEMENT

- Apport des sciences de l'entraînement dans la formation des entraîneur·e·s (A/B)
- Input en sciences de l'entraînement dans les séminaires de formation de Swiss Aquatics Swimming
- Echanges et synergies avec d'autres disciplines sportives / conférences nationales et internationales

SOUTIEN SCIENTIFIQUE À L'ENTRAÎNEMENT DES ATHLÈTES ET DES ENTRAÎNEUR·E·S

- PISTE - évaluation de l'aptitude (développement de la série de tests)
- Analyses de course
- Protocoles de régénération
- Développement technique et réalisation ponctuelle de diagnostics de performance et de séries de tests
- Entraînement feedback (par ex. KISTLER KiSwim pour le départ/virage)
- Traitement de demandes spécifiques concernant des questions de physiologie de la performance
- Projets divers

ENCADREMENT DES ATHLETES

L'une des tâches les plus chronophages est l'établissement de lettres de confirmation, par exemple pour l'admission dans des classes/écoles sportives, ainsi que l'établissement d'évaluations de potentiel pour la promotion par Swiss Olympic, le canton ou d'autres partenaires.

Les personnes suivantes sont en principe responsables de l'établissement des lettres de confirmation :

1. Pour les nageur·se·s faisant partie d'un cadre national (élite/relève) -> chef du sport de performance et cheffe de la relève
2. Pour les nageur·se·s faisant partie d'un cadre régional -> les responsables des cadres régionaux.
3. Pour les nageur·se·s ne faisant pas partie d'un cadre national ou régional -> les clubs.



SPORT D'ÉLITE ET ARMÉE

Swiss Aquatics Swimming soutient les athlètes ayant du potentiel dans la planification de leur service militaire pendant leur carrière de sportif d'élite. Le concept "Sport d'élite et armée" vise à combiner de manière optimale le sport d'élite avec l'ensemble des obligations militaires.

RESPONSABLES DES QUESTIONS MILITAIRES

Markus Buck, chef du sport de performance

→ Stratégie et questions générales

Philippe Hediger, lieutenant (ObLt) Centre de compétence Sport A

→ Chef de discipline natation et cadre de l'armée

PRINCIPES DU SPORT D'ÉLITE ET DE L'ARMÉE

NIVEAU 1 : ATHLÈTE QUALIFIÉ·E

OBJECTIF

- Maintien de la capacité de performance générale pendant la durée de l'ER.

CONDITION PRÉALABLE

- Titulaire de la Swiss Olympic Talent Card nationale, ou de la Swiss Olympic Elite Card
- Membre d'un cadre national de la relève, de transition ou d'élite

PROCESSUS

- Dans le cadre de la planification de carrière, la fédération conseille l'athlète en ce qui concerne le choix de l'incorporation militaire, du lieu de l'ER, des données de l'ER - informations sur le recrutement et les fonctions :
www.armee.ch/fr/recrutement
- Annonce via le formulaire "athlète qualifié·e" par la fédération au lieutenant (ObLt) Centre de compétence Sport A (au plus tard jusqu'au 01.12., resp. 01.05.).
- Envoi de la liste "athlète qualifié·e" aux écoles de recrues correspondantes (par le cen comp Sport A).
- Information par les responsables sportif·ve·s de l'ER concernée aux athlètes concerné·e·s (1ère/2ème semaine de l'ER) ; l'athlète doit apporter son plan d'entraînement.

PROMOTION

- Maximum 4 x 3h d'entraînement/semaine (idéalement pendant le temps de travail - pendant les heures creuses) ; dépend en outre du programme hebdomadaire.
- N'est accordé que si une planification détaillée est disponible et que le comportement est irréprochable.

NIVEAU 2 : ER POUR SPORTIF·VE·S D'ÉLITE

OBJECTIF

Maintien du niveau de performance pendant la durée de l'ER, accès à la promotion du sport d'élite de l'armée et professionnalisation.

CONDITION PRÉALABLE

- L'athlète doit être apte au service (remarque pour le recrutement : pas de fonction de soldat sportif·ve possible)
- Demande par la fédération nationale
- Potentiel de succès international (objectif : TOP-12 CE / TOP-16 CM / participation JO)
- Titulaire de la Swiss Olympic Card (bronze/argent/or souhaité)
- Commitment pour un engagement à long terme dans le sport d'élite
- Commitment envers l'armée
- Commitment par la fédération en faveur de l'athlète
- Sélection par le centre de compétences Sport de l'armée en collaboration avec Swiss Olympic et les fédérations.
- Pendant l'ER pour sportif·ve·s d'élite, il n'est pas possible d'exercer une activité fixe à temps partiel (travail, études en présentiel, formation, etc.).

PROCESSUS

- 15 mois avant l'ER : demande à la fédération de soumettre à Swiss Olympic une liste d'athlètes qu'elle juge aptes à participer à l'ER pour sportif·ve·s d'élite correspondante.
- 14 mois avant l'ER : la fédération transmet à Swiss Olympic la liste des athlètes entrant en ligne de compte (-> transmission à l'armée).
- 13.5 mois avant l'ER : invitation des athlètes à la/aux séance/s d'information par l'armée.
- 12 mois avant l'ER : 3-4 séances d'information de la promotion du sport d'élite de l'armée dans toute la Suisse, en principe obligatoires pour les athlètes.
- Ensuite : sélection des athlètes par les fédérations dans le cadre d'un entretien personnel avec les athlètes.
- 11 mois avant l'ER : la fédération transmet à Swiss Olympic sa liste d'inscription définitive avec tous les athlètes sélectionné·e·s par la fédération.
- Ensuite : Swiss Olympic établit la vue d'ensemble avec les athlètes inscrit·e·s de toutes les disciplines sportives et fait une proposition de priorisation en tenant compte des capacités maximales de l'ER concernée.
- 10 mois avant l'ER : Swiss Olympic, la fédération et l'armée établissent ensemble la liste définitive des athlètes pour l'ER concernée. Dans des cas exceptionnels, les athlètes sont contacté·e·s.
- 9 mois avant l'ER : communication de la décision définitive aux athlètes par le centre de compétences Sport de l'armée (cc à la fédération).

PROMOTION

- 3 semaines de formation militaire de base et d'entraînement à mi-temps
- 4 semaines de formation des athlètes (communication, formation aux médias, théorie de l'entraînement, prévention du dopage, entraînement mental, massage, planification de carrière, nutrition, anglais et régénération) et entraînement à mi-temps
- 11 semaines d'entraînement spécifique à la discipline sportive à plein temps
- Infrastructure/services OFSPO (Macolin) et SATB (Tenero)
- Après l'école de recrues, un-e soldat-e sportif-ve peut consacrer chaque année 30 jours de CR à son obligation de servir et 100 jours de CR facultatifs à des camps d'entraînement, des compétitions, des séances de rééducation ou autres.

ÉCOLE DE RECRUES POUR SPORTIF·VE·S D'ÉLITE (ER-SPO)

Swiss Aquatics Swimming prévoit, en collaboration avec l'armée, d'organiser la 9e ER pour sportif-ve-s d'élite entre novembre 2026 et mars 2027. Cette ER dure 18 semaines et est divisée en 3 semaines de formation militaire de base, 4 semaines de formation des athlètes et 11 semaines d'entraînement spécifique à la discipline sportive. Les athlètes sélectionné-e-s suivent l'ensemble de l'école ensemble et sont encadré-e-s par notre entraîneur de l'armée Nicolas Messer. La prochaine école de recrues pour nageur-se-s d'élite est prévue pour l'automne/hiver 2028/29. Les athlètes ayant le potentiel nécessaire seront contacté-e-s en été 2027 et sélectionné-e-s par l'armée au plus tard en janvier 2028. L'ER pour sportif-ve-s d'élite est également ouverte aux femmes (facultatif).

POSTES DE MILITAIRES CONTRACTUELS

OBJECTIF

- Engagement de l'athlète par l'armée pour optimiser les conditions d'entraînement ; obtention d'un diplôme ou d'une médaille aux Jeux olympiques.

CONDITION PRÉALABLE

- Avoir accompli l'ER pour sportif-ve-s d'élite
- Titulaire d'une Swiss Olympic Card bronze/argent/or
- Potentiel pour un diplôme / une médaille aux JO
- Commitment de la fédération en faveur de l'athlète
- Commitment clair à représenter régulièrement l'armée en tant qu'employeur auprès du public (identification en tant que sportif-ve d'élite du MT de l'armée).

PROCESSUS

- Candidature des athlètes à l'armée et à Swiss Olympic
- Procédure de sélection par l'armée / Swiss Olympic
- Sélection finale par le Cen comp Sport A

PROMOTION

- Engagement en tant que militaire contractuel sportif·ve d'élite, taux d'activité de 50%, avec les prestations sociales habituelles de l'administration fédérale.
- Des études à temps partiel ou une activité accessoire doivent être convenues avec l'armée et faire l'objet d'une demande. La carrière sportive ne doit pas être mise en danger et l'armée ne doit pas être désavantagée en tant qu'employeur.
- Salaire versé par la Confédération (50% de la classe salariale 7)
- L'athlète a la certitude de pouvoir se concentrer encore plus sur le sport de haut niveau pendant le prochain cycle olympique.
- Entrée/sortie : sports d'été en février après les Jeux olympiques ; sports d'hiver en août après les Jeux olympiques.
- Remarque : les militaires contractuel·le·s sportif·ve·s d'élite ne peuvent pas bénéficier des 100 jours de service supplémentaires non imputables.

Les principales informations concernant la promotion du sport par l'armée sont disponibles sur le lien suivant : www.armee.ch/fr/recrutement

CISM - CONSEIL INTERNATIONAL DU SPORT MILITAIRE

La discipline de la natation est intégrée à part entière dans le programme du CISM Suisse. C'est la base d'une collaboration à long terme entre Swiss Aquatics Swimming et le CISM Suisse.

Afin d'assurer la participation future aux compétitions CISM et de promouvoir de manière ciblée les athlètes ayant le statut de militaire (mil), les mesures suivantes sont prévues :

- ➔ Formation d'un cadre de l'armée avec tous les candidat·e·s/participant·e·s/diplômé·e·s d'une ER SpiSpo.
- ➔ Les athlètes du cadre de l'armée reçoivent une Swiss Olympic Elite Card.
- ➔ Participation à des compétitions CISM avec des athlètes du cadre de l'armée.
- ➔ Organisation de championnats internationaux CISM en Suisse.



CADRE DE L'ARMÉE POUR LA SAISON 2026/2027

Cadre de l'armée = soldats/membres d'une ER sport d'élite (17)

Djakovic	Vanna	SCU	25.12.05	Cadre olympique	Recrue sportive
Niederberger	Paul	LA	02.01.04	Cadre olympique	Soldat sportif
Schreiber	Christian	SCU	13.06.02	Cadre olympique	Soldat sportif
Bollin	Thierry	SKBE	11.01.00	Cadre olympique	Soldat sportif
Bucca	Flavio	SCU	15.04.05	Cadre olympique	Soldat sportif
Djakovic	Antonio	SCU	08.10.02	Cadre olympique	Soldat sportif
Gagnebin	Ilan	LA	16.06.04		Recrue sportive
Gartmann	Gian-Luca	SCU	10.06.03	Cadre olympique	Soldat sportif
Mityukov	Roman	GEN	30.07.00	Cadre olympique	Militaires cont.
Niederberger	Paul	LA	02.01.04	Cadre olympique	Soldat sportif
Ponti	Noè	SCU	01.06.01	Cadre olympique	Soldat sportif
Toscan	Marius	SCU	17.01.02	Cadre olympique	Soldat sportif
Yeboah	Robin	SVB	11.07.03		Soldat sportif
Bernardon	Julio	LIMM	10.12.06		Recrue sportive
Droupy	Louis	LA	20.03.01		Recrue sportive
Sacu	Faulos	NSL	17.06.06	CNP	Recrue sportive
Polster	Attila	SCU	26.01.07		Recrue sportive

Les critères de sélection pour le cadre de l'armée 2027/2028 correspondent, en accord avec l'armée, aux limites respectives des cadres d'élite pour la dernière promotion.

Limite Armee-Kader 2027/2028		
Männer	Disziplin	Frauen
0:22,82	50 FR	0:25,83
0:50,15	100 FR	0:56,19
1:50,65	200 FR	2:02,66
3:56,37	400 FR	4:20,58
8:12,14	800 FR	8:58,12
15:50,82	1500 FR	17:04,86
0:25,94	50 BA	0:29,10
0:56,05	100 BA	1:02,73
2:02,75	200 BA	2:17,08
0:28,20	50 BR	0:32,09
1:02,28	100 BR	1:10,25
2:16,05	200 BR	2:32,91
0:24,27	50 BU	0:27,24
0:53,81	100 BU	1:00,96
2:01,71	200 BU	2:16,87
2:04,01	200 IM	2:18,40
4:28,77	400 IM	4:56,26

SUIVI MEDICO-SPORTIF

OFFRE DE MEDECINE DU SPORT POUR LES ATHLETES DE CADRE

Ont un accès direct au conseil et au suivi médical par l'équipe de médecins de la fédération Swiss Aquatics Swimming :

- Cadre olympique femmes / hommes
- Cadre national élite femmes / hommes
- Cadre national de la relève femmes / hommes

L'équipe d'encadrement médico-sportif se compose comme suit :

EQUIPE DE MÉDECINS POOL ET OPEN WATER

[CMO Dr. Sibylle Matter Brügger \(médecine interne générale, Bern\)](#)

[Dr. med. Thomas Fuchs \(médecine interne générale, Zürich\)](#)

[Dr. med. Patrick Siragusa \(médecine interne générale, Tenero/Bellinzona\)](#)

[Dr. med. Urs Kohlhaas \(orthopédie, Liestal\)](#)

[Dr. med. Grégory Ornon \(Médecine physique, Genf\)](#)

[Dr. med. Michael Badulescu \(orthopédie, St. Gallen\)](#)

[Dr. med. Patrik Noack \(médecine interne générale, Abtwil St. Gallen\)](#)

[Dr. med. Jean-Romain Delaloye \(orthopédie, Winterthur\)](#)

[Dr. med. Boris Gojanovic \(médecine interne générale, Meyrin\)](#)

[Dr. med. Nathalie Wegner \(médecine interne générale, Morges\)](#)

[Dr. med. Nicole Mettauer \(Médecine pédiatrique et soins intensifs, Liestal\)](#)

PSYCHOLOGIE DU SPORT

[Cristina Baldasarre \(Psychologue du sport et psychothérapeute, Zürich\)](#)

PHYSIOTHÉRAPEUTES

[Hugo Cabaço Pinto Head Physio \(Zurich\)](#)

[Nicola Poulsen \(Zurich\)](#)

[Emanuele Sarcinella \(Tenero/Bellinzona\)](#)

[Stefano Chisari \(Tenero/Locarno\)](#)

[Eugenio Bianchi \(Zurich\)](#)

[Gabriele Sonvico \(Tenero/Bellinzona\)](#)

[Federico Mazzuchelli \(Tenero/Locarno\)](#)

[Alessia Schera \(Tessin\)](#)

[Pascal Goll \(Genève\)](#)

[Antoine Brondel \(Lausanne\)](#)

EXAMEN MEDICO-SPORTIF (SPU)

L'examen médico-sportif (SPU) a lieu chaque année au début de la nouvelle saison auprès d'un médecin de la fédération Swiss Aquatics Swimming. Le SPU est **obligatoire** pour tous les athlètes de l'équipe nationale et constitue une condition préalable à l'obtention d'une Swiss Olympic National Card.

Au cours de la saison 2026/2027, l'examen SPU doit être effectué entre le **1er septembre et le 12 novembre 2026**. À cette fin, les athlètes de l'équipe nationale doivent prendre rendez-vous auprès d'un médecin de la fédération de leur région 3 à 4 semaines à l'avance. D'autres examens pourront être effectués au cours de la saison, selon les besoins. Veuillez vous présenter à l'examen médical de la SPU muni-e du [questionnaire](#) de Swiss Olympic dûment rempli et de votre carnet de vaccination.

Important

Les athlètes sont priés d'informer le médecin qui effectue l'examen qu'il ou elle transmettra les résultats (**rapport médical, résultats de laboratoire et ECG**) par voie électronique directement à notre CMO, le Dr Sibylle Matter Brügger (Sibylle.Matter@medbase.ch).

Nous prions tous les athlètes de confirmer à la médecin de la fédération, Sibylle Matter Brügger, les éléments suivants avant le 12 novembre 2026 :

- Date de l'examen médico-sportif
- Nom du médecin

Swiss Aquatics Swimming apporte un soutien financier à la SPU si les frais ne sont pas pris en charge par la caisse d'assurance maladie ou l'assurance complémentaire :

- Pour les cadres de la relève : 200 CHF max.
- Pour le cadre d'élite : 300 CHF max.
- Pour le cadre olympique et le cadre de perspective : le montant total

Veuillez envoyer les dépenses selon le [règlement des frais de Swiss Aquatics](#), avec le [formulaire de frais](#) numérique prévu et un scan de la facture en pièce jointe, au secrétariat (swimming@swiss-aquatics.ch).

En ce qui concerne l'assurance maladie, il est important de bénéficier d'une bonne couverture des frais en cas d'accident ou de maladie ; celle-ci ne devrait pas se limiter à la Suisse, compte tenu des séjours fréquents à l'étranger. Les prestations d'assurance suivantes jouent un rôle à cet égard :

La **caisse d'assurance maladie** prend en charge les frais liés à la maladie (tels que les prestations médicales en Suisse, la kinésithérapie sur ordonnance, les séjours hospitaliers en division commune) et, en option, ceux liés aux accidents, déduction faite de la quote-part et de la franchise (que l'on peut choisir soi-même). Il existe de nombreux modèles différents permettant également de réaliser des économies sur les primes. Pour les athlètes, il est recommandé d'opter pour des formules permettant de consulter directement un médecin du sport ou dans lesquelles celui-ci est reconnu comme « médecin traitant » par l'assurance. À l'étranger, les frais élevés ne sont pas tous couverts ; hors d'Europe, la couverture s'élève au maximum au double des frais qui auraient été engagés en Suisse.

Une **assurance accidents** est généralement fournie par l'employeur dès lors que l'on travaille au moins 8 heures par semaine dans le cadre d'un contrat de travail salarié. Cette assurance accidents de l'employeur prend également en charge les frais en cas d'accident non professionnel. Pour que la caisse d'assurance maladie prenne le relais dans le cas contraire, l'option « accidents » doit être incluse dans le modèle d'assurance.

Une **assurance complémentaire** est vivement recommandée pour les athlètes ! Il existe de nombreux modèles différents proposant une prise en charge adaptée (par exemple : libre choix du médecin, chambre individuelle ou double à l'hôpital, prestations à l'étranger, participation aux frais ou prise en charge du rapatriement, prise en charge des médicaments ne figurant pas sur la liste des spécialités, prise en charge de l'ostéopathie ou des massages, participation aux frais pour les cures ou l'aide ménagère). Lors de la souscription d'une assurance complémentaire, il convient de veiller impérativement à ce que l'intégralité des frais soit également couverte à l'étranger.

Les adhésions à la REGA, à l'ETi, au TCS, à la Fondation suisse pour paraplégiques et à d'autres associations constituent un complément utile aux assurances déjà existantes. Là encore, il convient de s'assurer que les prestations souhaitées sont également couvertes à l'étranger. Toutefois, une double couverture d'une même prestation n'est pas judicieuse.

En règle générale, on s'efforce de faire prendre en charge les frais par la caisse d'assurance maladie en cas de déficits (ou de blessures et de maladies). Nous demandons aux athlètes d'avoir toujours sur eux leur carte d'assurance maladie, leur carte d'assurance accidents et leur carnet de vaccination.



ANTIDOPAGE

Dr. Sibylle Matter Brügger, CMO, Berne

Markus Buck, chef du sport de performance, Worblaufen

Fanny Leimgruber, Swiss Sport Integrity, Berne

PRISE DE MEDICAMENTS

Il incombe à chaque athlète de s'assurer, **AVANT** de prendre ou de se faire administrer un médicament (comprimés, gélules, perfusions, etc.), que la substance est autorisée conformément à la liste des substances dopantes la plus récente. Veuillez consulter la liste des médicaments interdits, l'application ou la base de données de Swiss Sport Integrity (www.sportintegrity.ch). En cas de moindre doute, il convient de contacter la CMO **AVANT** la prise ou l'administration du médicament (cela vaut également pour les compléments alimentaires). Cette règle s'applique également à tout type de complément alimentaire, dont l'état irréprochable et l'origine fiable doivent être vérifiés (par exemple via www.koelnerliste.com).

AUTORISATION D'EXCEPTION A DES FINS THERAPEUTIQUES

Si, pour des raisons de santé, un·e sportif·ve a besoin d'une substance ou d'une méthode interdite figurant sur la liste des substances dopantes, il·elle a la possibilité de déposer une demande d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques, ou ATZ (en anglais : Therapeutic Use Exception, TUE). Il incombe à l'athlète de s'assurer que les examens médicaux nécessaires ont bien été effectués au préalable. Les athlètes du pool TUE, ou leur médecin traitant, doivent soumettre **au préalable** une demande de TUE à Swiss Sport Integrity et la faire valider par WORLD AQUATICS, **c'est-à-dire 30 jours avant le début du traitement prévu**. En cas d'urgence médicale, une dérogation est possible ; la demande doit alors être déposée a posteriori dès que possible. Les athlètes des cadres d'élite et des cadres de l'armée âgés de 18 ans révolus sont déclarés par Swiss Aquatics Swimming à Swiss Sport Integrity au début de la saison (1er septembre) pour le pool de contrôle national. Détails sur la procédure, les critères et le formulaire de demande : www.sportintegrity.ch

COMPORTEMENT AVANT LES COMPETITIONS

Les athlètes de l'équipe nationale s'adressent à la CMO pour toute question relative à leur santé à partir de 6 mois avant les grandes compétitions (Championnats d'Europe juniors, Championnats d'Europe, Championnats du monde, Jeux Olympiques). Les athlètes de l'équipe nationale communiquent à la CMO leur état de santé actuel ainsi que les médicaments, compléments alimentaires ou autres produits dont ils ont besoin au plus tard 10 jours avant une grande compétition.

LOCALISATION

Les athlètes des cadres d'élite et des cadres de l'armée âgés de 18 ans révolus sont déclarés par Swiss Aquatics Swimming, au début de la saison (1er septembre), auprès de Swiss Sport Integrity pour le groupe cible national de contrôle. De plus, AQUA intègre, sur la base du classement mondial obtenu lors de la saison précédente, les athlètes dans le « Registered Testing Pool » (TOP 8 en 50 m ou TOP 4 en 25 m) ou dans le « Testing Pool » (TOP 9 à TOP 12 en 50 m ou TOP 5 à TOP 8 en 25 m). Tous ces athlètes sont soumis à l'obligation de déclaration de localisation ! Selon le groupe de contrôle auquel ils appartiennent, les informations à fournir varient en termes d'exhaustivité. **Les dates limites de déclaration** suivantes s'appliquent à tous les athlètes **pour le trimestre suivant : 15 décembre / 15 mars / 15 juin / 15 septembre**.

Le service d'assistance « Whereabouts » est joignable à l'adresse suivante : whereabouts@sportintegrity.ch ou au +41 31 550 21 00

FORMATION SWISS AQUATICS SWIMMING

CONTACT

Nadine Bronner-Grandjean, cheffe formation et responsable de la formation Swimming ou l'équipe Education
Téléphone : 031 552 24 00, Email : education@swiss-aquatics.ch

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT POUR DEVENIR ENTRAÎNEUR·E DE NATATION SWISS AQUATICS

Les personnes ayant suivi avec succès la formation de base peuvent accéder à la formation continue J+S. Le parcours de formation des entraîneur·e-s commence par la formation d'entraîneur·e B et se termine par celle d'entraîneur·e professionnel·le « Or ». Les tableaux suivants présentent les certifications d'entraîneur·e ainsi que le domaine d'activité au sein du groupe cible correspondant.

Pour toutes les formations, les conditions suivantes doivent être remplies :

- une formation en sauvetage aquatique valide (Brevet Plus Pool ou équivalent) et le certificat BLS-AED-SRC,
- Formation de base J+S achevée et en cours de validité dans la discipline sportive concernée (brevet de moniteur·trice J+S en cours de validité)

RECONNAISSANCES ET DOMAINES D'ENGAGEMENT ENTRAÎNEUR·E

Reconnaisances	Apprentis	Durée/Contenus/Particularités
Formation continue J+S	Entraîneur·e B Discipline sportive* (J+S FC1)	Formation spécifique pour les enfants, groupes de jeunes, F3-T1 • Entraîneur·e B natation/sports aquatiques, module 1 (pour entraîneur·e-s) (3-4 jours) • Entraîneur·e B natation/sports aquatiques module 2 (pour entraîneur·e-s) (3 à 4 jours) • Documents complémentaires sur la discipline (stage d'observation + rapport) • Examen d'entraîneur·e B (1 jour)
	Entraîneur·e A Discipline sportive* (J+S FC2)	Jeunesse / Juniors ; T1 – T2 • Entraîneur·e A natation / sports aquatiques, parties 1 + 2 (pour entraîneur·e-s) (2 x 3 jours), • Documents complémentaires sur la discipline (stage d'observation + rapport) • Examen d'entraîneur·e A (1 jour)
	Entraîneur·e Bronze Discipline sportive* (J+S FC2 avec module complémentaire « sport de performance »)	Juniors, passerelle vers l'élite (centre de promotion de la relève), T2-T3 • Entraîneur·e Bronze parties 1 + 2 (2 x 2 jours) • Documents complémentaires relatifs à la discipline sportive (observation, stage + rapport) • Examen d'entraîneur·e Bronze (ComPass) (1 jour)

Formation professionnelle	Entraîneur-e Argent Discipline sportive* <i>(formation professionnelle)</i>	Passerelle vers l'élite, élite (Centre de promotion de la relève Swiss Aquatics Coach / Entraîneur-e national-e), T3 – E1	- Conditions préalables : - Diplôme ou équivalent J+S FC2 Sport de performance avec ComPass / Entraîneur-e Bronze - Condition requise au niveau des athlètes : au minimum des athlètes titulaires d'une Talentcard R ou faisant partie du cadre national de la relève (Talentcard N) - Évaluation interne Swiss Aquatics - Évaluation de la Formation des entraîneurs en Suisse - Pour les autres conditions d'admission, voir Formation des entraîneurs Suisse - Formation professionnelle d'entraîneur-e en sport de performance dispensée par la Formation des entraîneurs Suisse : cursus d'entraîneur-e professionnel-le (FEP) et cours issus du site ausbildungsplaner.ch (environ 1 an)
	Entraîneur-e Or Discipline sportive* <i>(formation professionnelle)</i>	Élite (centre de promotion de la relève, Swiss Aquatics Coach / entraîneur-e national-e), T4 – E2 / M	- Condition préalable : - Diplôme ou équivalent J+S FC2 Sport de performance avec ComPass / Entraîneur-e Argent - Conditions requises au niveau des athlètes : au minimum des athlètes titulaires d'une Talentcard N ou supérieure, cadre national d'élite (T4+) - Évaluation interne Swiss Aquatics - Évaluation de la Formation des entraîneurs Suisse - Pour les autres conditions d'admission, voir Formation des entraîneurs Suisse - Formation d'entraîneur-e diplômé-e de niveau sport de performance de la Formation des entraîneurs Suisse : cursus d'entraîneur-e diplômé-e (FED) et cours issus du site ausbildungsplaner.ch (environ 2 ans)

Tous les détails concernant les niveaux de formation sont disponibles sur le site <https://www.swiss-aquatics.ch/fr/diriger-coacher/>.

Les prochaines dates pour toutes les formations et les formations continues ainsi que les informations et les processus sont publiés sur le site Internet.

Attention !

- Pour fixer ensemble une date pour l'évaluation interne de la fédération, il est nécessaire que l'entraîneur-e et le coach J+S du club prennent contact suffisamment tôt.
- Pour les formations professionnelles d'entraîneur-e Argent et Or, il faut prévoir des frais supplémentaires ; c'est pourquoi un accord est signé entre la fédération, le-la candidat-e et son employeur, ainsi que le-la coach Developer (CODE ; accompagnateur-trice).
- Les modules hors cursus aux niveaux FEP/FED peuvent également être suivis sans être inscrit à un cursus et donc directement après avoir terminé la formation J+S. La condition préalable est de disposer d'une qualification supplémentaire en sport de performance (ComPass / entraîneur-e Bronze de Swiss Aquatics). Les modules peuvent être pris en compte pour une formation ultérieure dans les cursus d'entraîneur-e professionnel-le ou diplômé-e. Voir le planificateur de formation sur le site de Formation des entraîneurs Suisse : <https://ausbildungsplaner.ch/?lang=fr>
- Les directives et les délais d'inscription fixés par Swiss Aquatics et la Formation des entraîneurs Suisse doivent être respectés. **Cela nécessite une planification précoce de la part de l'entraîneur-e, en collaboration avec le-la coach J+S et le club.** Les documents remis trop tard ne peuvent plus être pris en compte au niveau des entraîneur-e-s professionnel-le-s, car ils doivent être transmis à la Formation des entraîneurs Suisse dans les délais impartis et dans leur intégralité.

FORMATION CONTINUE DES ENTRAÎNEUR-E-S SWISS AQUATICS SWIMMING

Toute personne exerçant une activité de Kids Coach, de professeur-e de sports aquatiques ou d'entraîneur-e au bord du bassin devrait participer régulièrement (tous les 2 ans) à une formation continue de Swiss Aquatics, afin que les reconnaissances Swiss Aquatics et celles de J+S restent toujours valables.

La validité générale des brevets dans le domaine de la natation :

Type de licence	Validité	Renouvellement et informations complémentaires
Brevet de moniteur-trice J+S	2 ans	• Chaque module J+S prolonge la validité du brevet de moniteur-trice J+S • BDNS → consultable à tout moment via le profil J+S
Reconnaisances de Swiss Aquatics	2 ans	• Les séminaires et les modules de formation continue définis prolongent les reconnaissances Swiss Aquatics • Fairgate  reconnaissances consultables (accès via le club / coach J+S)
BLS-AED-SRC	2 ans	• Cours : possibilité de remise à niveau dans la rubrique « Cours » de la SSS → https://www.slrq.ch/fr/cours • Profil : sur le site de la SSS, dans la rubrique « Portefeuille de formation et de formation continue », tu trouveras les cours que tu as suivis
Plus Pool ou équivalent	4 ans	• Possibilité de cours de remise à niveau dans la rubrique « Cours » de la SSS → https://www.slrq.ch/fr/cours • Profil : sur le site de la SSS, dans la rubrique « Portefeuille de formation initiale et continue », tu trouveras les cours que tu as suivis

Pour le renouvellement de la reconnaissance Swiss Aquatics ou J+S, il faut suivre les modules définis dans le tableau 3 :

MODULES RECONNUS POUR LE RENOUVELLEMENT DES RECONNAISSANCES DE SWISS AQUATICS

Public cible	Séminaires / modules de formation continue J+S (module J+S de formation continue des moniteur-trice-s, MFL)
Toutes les disciplines sportives (SW/AS/WP/DI) : - Entraîneur-e-s B, A, Bronze - Professeur-e-s de sports aquatiques B, A et SSL titulaires d'une formation complémentaire fédérale - Module « School Swimming »	Séminaire Swiss Aquatics* / J+S-MFL : - Séminaire d'entraîneur-e-s et du sport de masse - Séminaire Kids et School Modules de formation continue J+S (organisés par Swiss Aquatics) : - Technique de natation - Analyse vidéo - Open Water - Jeux au bord et dans l'eau - Acrobatie et ballet Exception TI : pour les entraîneur-e-s B + A du Tessin, le module de formation continue « Natation » de l'office cantonal J+S du Tessin s'applique également
Natation Entraîneur-e de niveau Bronze et supérieur	Séminaire du sport de performance* (Séminaire Swiss Aquatics)
Kids Coach	Rafrâichissement Kids Coach (module de la fédération, la reconnaissance J+S n'est pas prolongée) Séminaire Swiss Aquatics (entraîneur-e-s et sport de masse, resp. Kids & School) Modules de formation continue J+S « Formes de jeu dans et au bord de l'eau », « Monde sous-marin » (organisés par Swiss Aquatics)
Entraîneur-e J+S	Séminaire d'entraîneur-e-s Swiss Aquatics Modules de formation continue pour les entraîneur-e-s J+S
Expert-e-s J+S	Module de formation continue J+S pour expert-e-s (MFE)

* Lors des séminaires spécifiques à chaque discipline sportive, les deux certifications sont renouvelées si le-la participant-e est titulaire à la fois d'une formation d'entraîneur-e ET d'une formation de moniteur-trice de natation. Une formation de niveau supérieur prolonge automatiquement la validité d'une certification de niveau inférieur.

ÉQUIVALENCES ET PASSERELLES VERS LA FORMATION J+S EN NATATION

Jeunesse+Sport offre la possibilité d'accéder à la formation de moniteur-trice et d'entraîneur-e par différentes voies grâce à une formation préalable. Les groupes de personnes suivants peuvent bénéficier de cette transition :

1. Moniteur-trice-s J+S de sport scolaire et/ou de sport militaire
2. Professeur-e-s de sport suisses ou titulaires d'un diplôme en sciences du mouvement et du sport justifiant d'une formation avérée en natation
3. Entraîneur-e-s et moniteurs de natation titulaires d'une formation étrangère en natation

La procédure et le déroulement de la formation sont publiés en ligne sur le site <https://www.swiss-aquatics.ch/fr/diriger-coacher/formation-de-base-et-continue/equivalences/>. Nous prions les coachs J+S de rassembler tous les documents requis dans le cadre de la procédure et de les envoyer dans les délais impartis.

Tous les détails concernant la formation figurent dans [le concept de formation](#) ou dans [la brochure de formation](#).

ATTRIBUTION DES SWISS OLYMPIC CARDS

VERSION DU 1ER SEPTEMBRE 2026

La Swiss Olympic Card (or, argent, bronze, élite) ainsi que la Swiss Olympic Talent Card (nationale, régionale, locale) est l'outil de soutien aux athlètes de Swiss Olympic et une distinction pour les performances en compétition réalisées au niveau international ou pour le potentiel existant. Swiss Olympic peut, en accord avec la fédération membre, délivrer une carte personnelle et non transférable.

Etant donné qu'en natation, les championnats du monde de transition n'existent pas, que nous ne participons pas aux championnats du monde juniors et que la densité des performances internationales est très élevée, des critères de Card individuelles supplémentaires sont définis.

CRITERES D'ATTRIBUTION DE LA CARTE

Les athlètes de haut niveau pratiquant des disciplines olympiques classées de 1 à 5 peuvent obtenir une Swiss Olympic Gold Card si les conditions suivantes sont remplies :

- Classement dans le top 3 dans une discipline olympique lors de compétitions internationales de la plus haute catégorie (Jeux olympiques/Championnats du monde) ou titre de champion d'Europe

Les nageurs et nageuses peuvent obtenir une Swiss Olympic Silber Card s'ils remplissent les conditions suivantes:

- Classement parmi les 16 premiers aux Jeux olympiques, aux Championnats du monde et aux Championnats d'Europe dans une discipline individuelle olympique

Les athlètes pratiquant la natation en Open Water peuvent obtenir une Swiss Olympic Silber Card s'ils remplissent les conditions suivantes :

- Classement parmi les 8 premiers aux Jeux Olympiques ou aux Championnats du monde, ou parmi les 6 premiers aux Championnats d'Europe dans une discipline olympique individuelle
- Classement dans le premier quart du classement

Les athlètes qui se distinguent au niveau international, ainsi que ceux appartenant à la catégorie junior la plus élevée (18 ans et plus) et à la catégorie de transition en natation, peuvent obtenir une « Bronze Card » de Swiss Olympic si les conditions suivantes sont remplies :

- Potentiel à moyen terme pour répondre aux critères de la Swiss Olympic Silver Card
- Limite du cadre d'élite atteinte pour la saison à venir
- Plan de carrière établi et engagement à long terme dans le sport de haut niveau
- Classement dans le TOP 16 aux Championnats d'Europe juniors (CEJ) dans une discipline olympique individuelle
- Classement dans le TOP 8 aux Championnats d'Europe U23 dans une discipline olympique individuelle

Les athlètes qui se distinguent au niveau international, ceux de la catégorie junior la plus élevée (18 ans et plus) et ceux de la catégorie de transition en natation en eau libre peuvent obtenir une Swiss Olympic Bronze Card s'ils remplissent les conditions suivantes :

- Potentiel à long terme pour figurer dans le TOP 8 aux JO/CM ou remporter une médaille aux Championnats d'Europe
- Classement parmi les 12 premiers aux Championnats d'Europe juniors (CEJ) et dans le premier quart du classement

Une Swiss Olympic Elite Card est attribuée aux athlètes de toutes les disciplines classées par la SOA si, conformément au concept de promotion du sport de performance de la fédération, les conditions suivantes sont remplies :

- Membre actif de l'équipe nationale d'élite
- Membre actif du cadre de l'armée
- Membre actif du programme d'élite du Centre national de formation (CNP)
- Membre actif d'un projet de promotion

Une Swiss Olympic Talent Card est délivrée aux athlètes de toutes les disciplines sportives disposant de concepts de promotion de la relève approuvés et mis en œuvre (y compris PISTE -> voir également ci-dessus « Attribution des Swiss Olympic Talent Cards »), si les conditions suivantes sont remplies

- pour la Talent Card nationale :
 - membre actif du cadre national de la relève
 - membre actif du programme de la relève du CNP
- Pour la « Talent Card » régionale :
 - membre actif du cadre régional
- Pour la Talent Card locale :
 - athlète actif-ve au sein d'un groupe de promotion de la relève dans un centre de promotion PR

VALIDITE DE LA CARTE

Les cartes Or et Argent sont en principe attribuées jusqu'aux prochains Jeux Olympiques, sous réserve du statut de cadre actif. La carte Bronze est attribuée une seule fois pour une durée maximale de 6 ans. La carte Bronze ne peut pas être conservée au-delà de 6 ans. Au bout de 6 ans, les critères requis pour l'obtention d'une carte Argent ou Or doivent être remplis afin de continuer à bénéficier d'une carte justifiant l'octroi d'une contribution de l'Aide sportive.

Étant donné que le nombre total de cartes Or, Argent et Bronze est limité par Swiss Olympic et que le contingent maximal de cartes est épuisé chaque saison, cela signifie que tous les titulaires de cartes Or, Argent et Bronze font l'objet d'une évaluation annuelle portant sur leur potentiel, l'évolution de leurs performances et leur engagement, et que les cartes peuvent leur être retirées en cas d'évolution négative. En conséquence, toutes les cartes sont valables pour une durée d'un an et leur attribution fait l'objet d'une réévaluation annuelle. Cela signifie également que les athlètes qui remplissent les critères minimaux, mais dont le potentiel est jugé faible, pourraient ne pas obtenir de carte.

DROITS DES TITULAIRES DE CARTE

La Swiss Olympic Talent Card permet à ses titulaires d'accéder au programme Swiss Olympic Career ainsi qu'aux prestations des partenaires de Swiss Olympic. Les prestations actuelles liées à la carte sont répertoriées sur le site Internet de Swiss Olympic, dans la rubrique « [Pack de prestations](#) ».

Les titulaires d'une carte SOA Or, Argent ou Bronze ont notamment la possibilité de solliciter une aide financière auprès de l'Aide sportive.

Les titulaires d'une SOA Talent Card National ont la possibilité de demander un parrainage auprès de l'Aide au sport.

Informations sur : www.sporthilfe.ch

OBLIGATIONS DES TITULAIRES DE LA CARTE

Les titulaires d'une SOA Card s'engagent à respecter le code de conduite des athlètes, appelé « Charte éthique du sport ». Ils-elles s'engagent en outre à promouvoir, en public et dans leurs relations avec les médias, un sport sain, respectueux, équitable et couronné de succès. Toute infraction peut entraîner le retrait de la carte et d'autres sanctions de la part de Swiss Olympic.



La version allemande en ligne disponible sur le site Internet de Swiss Aquatics Swimming à compter du 31 octobre 2026 fait foi.

Les concepts et critères de sélection, ainsi que les dates et activités, peuvent faire l'objet d'ajustements au cours de la saison en cours si les directives ou les dispositions venaient à changer. Les éventuels ajustements ou modifications seront publiés sur le site Internet de Swiss Aquatics Swimming.

Membre de



Partenaire



Promoteurs nationaux du sport



Fournisseurs d'équipement



MENTIONS LEGALES

Swiss Aquatics Swimming
Lindenpark
Lindenhofstrasse 1
3048 Worblaufen
www.swiss-aquatics.ch
swimming@swiss-aquatics.ch

Le bulletin du sport de performance 2026/2027 a été approuvé par le ressort sport de performance de Swiss Aquatics Swimming, en concertation avec la direction sportive de natation, et entrera en vigueur le 1er septembre 2026.

© 2026 Swiss Aquatics Swimming
Tous droits réservés ;
toute reproduction est interdite.

Photos : Patrick B. Krämer, Roldy Cueto Cabrera, Fabio Cetti